

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail



FORUM NATIONAL DE BANGUI

**RAPPORT GENERAL
DU FORUM NATIONAL DE BANGUI**

Bangui

Du 04 au 11 Mai 2015

PRESIDIUM DU FORUM NATIONAL DE BANGUI AVEC L'APPUI DU SECRETARIAT TECHNIQUE -



A handwritten signature or mark, possibly initials, located in the bottom right corner of the page.

TABLE DES MATIERES.....	P.3
SIGLES ET ABREVIATIONS	P.4
PROPOS LIMINAIRES.....	P.5
- S.E Madame Catherine SAMBA-PANZA, Chef de l'Etat de la Transition	
- S.E Monsieur le Premier Ministre Mahamat KAMOUN, Chef du Gouvernement de transition, Président du Comité de Piloteage du processus politique de l'après Forum de Brazzaville	
- Monsieur Abdoulaye BATHILY, Président du Présidium du Forum National de Bangui	
I - INTRODUCTION GENERALE	P.10
II. ORGANISATION DU FORUM	P.13
2.1. Des instances et organes	
2.2. Du cadre méthodologique	
2.3. Du déroulement des travaux	
III. DES RECOMMANDATIONS ET GRANDES DECISIONS ADOPTÉES A LA PLENIERE DU FORUM.....	P.23
3.1. Des recommandations des ateliers thématiques.....	P.21
3.1.1. Gouvernance	
3.1.2. Développement économique et social	
3.1.3. Justice et Réconciliation	
3.1.4. Paix et Sécurité	
3.2. Des grandes décisions du Forum	P.43
3.2.1. De l'accord de désengagement des enfants soldats signé avec les groupes armés sous l'égide de l'UNICEF	
3.2.2. Du Pacte Républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République Centrafricaine	
3.2.3. De l'accord sur les principes de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR) et d'intégration dans les corps en uniforme	
IV. CLOTURE DES TRAVAUX	P.44
V. CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES	P.45
VI. EQUIPE DE REDACTION ET VALIDATION.....	P.46
VII. ANNEXES	P.47

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANIF :	Agence Nationale d'Investigation Financière
CEEAC :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CDH :	Centre pour le Dialogue Humanitaire
CIRGL :	Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
DDRR :	Désarmement, Démobilisation, Réinsertion, et Rapatriement
ENR :	Energies Nouvelles et Renouvelables
FACA :	Forces Armées Centrafricaines
FDS :	Forces de Défense et de Sécurité
FNB :	Forum National de Bangui
GIGN	Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale
LRA	Armée de Résistance du Seigneur
MINUSCA	Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine
OCRB	Office Centrafricain de la Répression du Banditisme
OIC	Organisation de la Coopération Islamique
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
ONUCI	Organisation des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire
PNIASA	Programme National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire
RCA	République Centrafricaine
RSS	Réforme du Secteur de la Sécurité
RVC	Réduction de la Violence Communautaire
UA	Union Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture

PROPOS LIMINAIRES

Pari tenu

Par : S.E Madame Catherine SAMBA-PANZA, Chef de l'Etat de la Transition



Ma vision du processus de réconciliation nationale était de rassembler tous les centrafricains autour de la refondation de leur pays à travers une stratégie vigoureuse de promotion du dialogue et de cohésion sociale à tous les niveaux. La dynamique souhaitée pour ce dialogue était celle d'un processus largement participatif et conciliant soutenu par une communication de proximité sincère, dans le respect de soi et de l'autre.

Au regard du contexte et des conditions dans lesquelles j'ai accédé à la Présidence de la Transition en janvier 2014, il n'y avait pas d'autres solutions. C'est dans ce cadre que j'ai formulé la vision de la réconciliation à la base, du dialogue au sommet et de la justice au milieu.

A travers cette vision, mon objectif était de rompre avec les expériences du passé, en ouvrant la possibilité au peuple centrafricain de s'exprimer librement et de s'investir désormais dans la recherche des solutions aux maux dont il souffre. Cette vision est devenue une réalité grâce à la mobilisation de l'ensemble des forces vives de la Nation qui ont décidé de prendre leur destin en main.

Malgré les doutes qui ont entouré l'organisation de ce nouveau dialogue que le peuple centrafricain tout entier attendait dans la ferveur, nous avons tenu le pari du Forum National de Bangui. Je me réjouis tout particulièrement que ce forum ait pu réunir un nombre élevé de participants venus des 16 préfectures et des sites de réfugiés qui ont vécu ces crises à répétition. Ils ont pu, à partir de leur vécu, donner les orientations nécessaires pour une véritable sortie de crise.

Aujourd'hui, les aspirations profondes du peuple centrafricain sont scellées dans le Rapport du Forum National de Bangui qui constitue désormais le socle de toutes les politiques de gestion des affaires du pays. Chaque centrafricain y trouvera l'essentiel des bases de la nouvelle société centrafricaine que le forum a voulu inventer et qui s'inscrira en lettres d'or dans les annales de notre histoire.

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name of the author, S.E Madame Catherine SAMBA-PANZA.

Je saisis cette occasion pour rendre encore un hommage mérité à toutes les centrafricaines et à tous les centrafricains de tous les horizons qui ont compris que ce forum était une étape décisive de l'histoire de notre pays et qui n'ont ménagé aucun effort pour s'investir dans sa réussite.

Nous avons tous démontré notre capacité à nous approprier notre destin et à mettre notre génie propre au service de la recherche de solutions durables de sortie de crise. Nous devons tous être fiers du travail accompli tout en étant conscients qu'il ne s'agit là que d'une étape parmi les nombreux défis qui nous restent à relever.

Je rends aussi un hommage mérité à toute la Communauté Internationale et lui réitère la gratitude et la profonde reconnaissance du peuple centrafricain pour son engagement sans faille à nos côtés.

Nous sommes sortis du Forum National de Bangui avec une nouvelle vision de notre Etat Nation, un nouveau contrat social de valeurs et de cohésion nationale et un Accord global et définitif de paix et de réconciliation. Je suis persuadée que ce forum sera le point de départ de la véritable renaissance de la République Centrafricaine.

Je veillerai personnellement au respect des engagements pris au cours de ce forum.

La mise en œuvre des recommandations et des grandes décisions du Forum National de Bangui sera désormais au cœur de mes préoccupations et je veillerai surtout à ce que la population n'en soit pas écartée.

Ce sera un travail de longue haleine compte tenu de la profonde fracture sociale de notre pays. Toutefois, je reste persuadée qu'avec la volonté et le courage politiques qui nous animent désormais, nous y parviendrons.

Félicitations à toute l'équipe qui a travaillé sans désespérer pour produire ce rapport général dans un délai si court.



La marche de la R.C.A vers sa refondation



Par : S.E Monsieur Mahamat KAMOUN, Premier Ministre, Président du Comité de Pilotage du processus politique de l'après forum de Brazzaville

Sous l'impulsion de S.E Madame Catherine SAMBA-PANZA, Chef de l'Etat de la transition, le Comité de Pilotage du processus politique de l'après forum de Brazzaville n'a ménagé aucun effort pour faire de l'organisation du Forum National de Bangui un succès historique. En dépit de certaines insuffisantes relevées et qui s'expliquent aisément par le contexte de la tenue du forum, il est indéniable que tous les objectifs assignés à ce rendez vous des centrafricains avec eux-mêmes et avec l'histoire de leur pays ont été atteints. D'abord réunir les centrafricains de tous les horizons et dans toute leur diversité autour d'une table. Ensuite, leur donner l'occasion de s'exprimer librement sur les questions essentielles engageant leur avenir immédiat et le devenir de leur pays. Enfin, recueillir tous les avis pertinents pouvant constituer les piliers d'une action de relèvement et de développement durable de la République Centrafricaine.

Quand les rideaux sont tombés sur ce forum le 11 mai dernier, le travail du Comité de Pilotage ne s'est pas arrêté pour autant. Bien au contraire, il fallait s'atteler à la finalisation du rapport général afin que nous puissions disposer très rapidement du document de consignation de l'essentiel des contributions apportées par nos compatriotes et par les amis de la R.C.A.

Je me réjouis sincèrement qu'en un temps raisonnable un rapport soit produit et disponible pour les actions futures du gouvernement. Nous pouvons considérer aujourd'hui que les paroles vénérables de nos concitoyens au cours de ce forum ne se sont pas envolées mais qu'elles sont bien là, prêtes à être transmises en actions concrètes de transformation de notre société dans le sens du bonheur pour tous.

En effet, s'il y a une chose qui devrait retenir notre attention dans tout ce qui a été dit et qui est fidèlement retranscrit dans ce document, c'est la volonté collective des centrafricaines et des centrafricains de rompre avec un passé tragique pour refonder leur pays sur des bases plus solides et tournées vers le bien-être collectif.

Les espoirs suscités par ce forum ne doivent pas être déçus. Dès lors, le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger va s'atteler sans perdre du temps à la mise en œuvre effective des recommandations. Avec la mise à disposition de ce rapport général, une étape importante de la mise en œuvre des recommandations de ce forum vient d'être franchie puisque nous avons désormais un document de référence.



A cet égard, sous la houlette du Comité de Pilotage, un Comité de suivi de ces recommandations a déjà été mis en place car la flamme de l'espoir née du Forum National de Bangui ne doit pas s'éteindre dans le cœur des Centrafricains et ceux-ci doivent s'impliquer individuellement ou collectivement dans l'œuvre de refondation de notre pays dans l'intérêt de tous.

Nous sommes aujourd'hui à un nouveau tournant de l'histoire de notre pays où nous sommes condamnés à réussir ou à périr. Depuis le 20 janvier 2014, nous avons démontré qu'il était possible de surmonter tous les obstacles et d'aller résolument de l'avant. Plus qu'auparavant, nous devons nous mobiliser pour pousser la roue du progrès que nous venons de concevoir à travers les recommandations et les grandes décisions du Forum National de Bangui. Si notre histoire a été jusque là celle d'un éternel recommencement sur le modèle du mythe de Sisyphe, c'est à nous et rien qu'à nous d'administrer la preuve que nous sommes pour le progrès et que nous voulons aller dans le sens du progrès véritable.

Le monde entier nous observe comme cela a été rappelé à plusieurs reprises et nous n'avons plus droit à l'erreur. Notre plus grosse erreur serait de croire qu'après le forum la situation de notre pays s'améliorerait d'elle-même, comme par enchantement. Or, en réalité c'est maintenant que le plus difficile commence et il nous faut nous mettre résolument au travail si nous voulons relever les défis de notre société que le forum a identifiés. C'est incontestablement par le travail que nous gagnerons la prochaine étape de notre combat, celle de la paix et de l'organisation des élections mais aussi celle de la reconstruction de notre pays sur de nouvelles bases plus solides.

Les Rapporteurs Généraux du Présidium, les Rapporteurs des Ateliers Thématiques et les membres du Secrétariat Technique ont fait un travail remarquable pour produire ce rapport général. Je les félicite chaleureusement.





Merci aux Autorités de la Transition et au peuple Centrafricain

Par : Professeur Abdoulaye BATHILY, Président du Présidium

Quand j'ai été contacté pour présider le Présidium du Forum National de Bangui, j'ai tout de suite répondu favorablement. Pour la simple et bonne raison qu'en tant qu'africain et au nom de la solidarité africaine, je ne pouvais pas refuser mon concours au peuple centrafricain à ce tournant de son histoire. La tâche n'a pas été facile, loin s'en faut ! J'ai alors donné le meilleur de moi-même pour que ce forum atteigne les objectifs qui lui étaient assignés.

Aujourd'hui, j'éprouve une très grande satisfaction d'avoir apporté ma petite pierre à la réussite de ce forum sur quoi tout le monde est unanime pour le reconnaître. Que ce soit du point de vue de la participation qui a dépassé toutes les prévisions ou de celui de la qualité des analyses et des recommandations qui ont été formulées, le Forum National de Bangui a en effet été une réussite incontestable dont il faut se réjouir.

Je resterai marqué par la volonté de tout un peuple de percer l'abcès et d'aller résolument à des solutions consensuelles et durables, volonté qui s'est exprimée dans les débats âpres et passionnés mais surtout dans le foisonnement des propositions de sortie de crise. Malgré mon expérience de la crise centrafricaine, j'ai découvert le génie du dialogue contradictoire mais constructif des composantes de toute une Nation.

Eu égard à cela, il me plaît d'adresser mes chaleureuses félicitations à tous les participants au Forum National de Bangui venus de tous les horizons et qui s'étaient manifestement fixé comme objectif principal d'apporter quelque chose de positif à la reconstruction de leur pays. J'associe tout particulièrement à ces félicitations les membres du Présidium qui m'ont accompagné dans ma lourde tâche et qui ont fait preuve de beaucoup d'efficacité dans ce travail d'équipe qui était celui du Présidium.

Je faillirai à un devoir en n'exprimant pas toute ma gratitude aux Autorités de la Transition et notamment au Chef de l'Etat de la Transition, S.E Madame Catherine SAMBA-PANZA qui m'ont accordé leur confiance et qui m'ont laissé toute la latitude de gérer le bon déroulement de ce forum. Que le Médiateur International dans la crise centrafricaine, S.E le Président Denis SASSOU NGUESSO du Congo trouve aussi ici l'assurance de toute ma gratitude pour le soutien qu'il a bien voulu m'apporter dans cette lourde mission.

La finalisation de ce rapport qui sera remis officiellement aux autorités compétentes tant au plan national qu'au plan international peut vouloir dire que ma mission est désormais achevée. Il n'en est rien puisque aussi bien dans le cadre de la Médiation Internationale que de la mission que le Secrétaire Général des Nations Unies a bien voulu me confier au niveau de la sous région, je garde la main sur le dossier centrafricain. Après le compte rendu exhaustif que j'ai fait au sommet des Chefs d'Etat de la CEEAC à Ndjamena le 25 mai dernier et au Conseil de Sécurité des Nations Unies à New York le 26 mai, il reste la mise en œuvre des recommandations de ce forum dont dépend l'avenir de la République Centrafricaine.

Comme à Ndjamena le 25 mai 2015 et à New York le 26, je me sens investi du devoir d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la nécessité d'un accompagnement conséquent des efforts du gouvernement centrafricain en vue de la mise en œuvre effective des recommandations de ce forum. C'est la seule façon de donner du sens à tous les sacrifices qui ont été consentis pour que ces assises nationales se tiennent dans de bonnes conditions et aboutissent aux résultats que nous connaissons.

Dans ce sens, c'était extrêmement important que le rapport général de ce forum soit finalisé et rendu disponible puisque c'est lui qui constituera la base du travail à entreprendre tant en interne qu'à l'externe. Je joins donc ma voix à tous ceux qui ont adressé de vives félicitations aux Rapporteurs Généraux du Présidium, aux Rapporteurs des Ateliers Thématiques et aux membres du Secrétariat Technique qui l'ont produit dans le délai qui leur était imparti.



I. INTRODUCTION GENERALE

Depuis plus de deux décennies, la République Centrafricaine est en proie à des conflits violents et meurtriers qui ont ébranlé au fil du temps son unité, la paix et le vivre ensemble, vecteurs du développement.

Des fora de réconciliation ont été organisés dont sont sorties plusieurs recommandations et résolutions mais qui n'ont pas résolu fondamentalement la situation. La recrudescence de la violence et l'aggravation de la situation sécuritaire en Mars et Décembre 2013 ont exacerbé les conflits et contribué à la dégradation du tissu social et au délitement du vivre ensemble. La déliquescence de l'Etat n'a pas permis une réponse nationale à cette situation et le sceptre d'une somalisation du pays pointait à l'horizon.

C'est devant l'ampleur de la crise que les Chefs d'Etats et de gouvernement des Etats de l'Afrique Centrale ont réagi en réunissant tous les acteurs pour trouver une porte de sortie de la crise. Dans le prolongement des accords de Libreville, le sommet des Chefs d'Etat de Ndjamena a donné un nouveau départ à la Transition en mettant sur pied un chronogramme de sortie à la crise qui prévoit une conférence nationale de réconciliation.

En prélude à cette conférence, les Autorités de la Transition et les forces vives de la Nation ont convenu, sous l'égide de la Communauté Internationale et notamment de la Médiation Internationale conduite par le Président Denis SASSOU NGUESSO du Congo, d'aller à des pourparlers inter-centrafricains en vue de la cessation des hostilités et du désarmement de tous les combattants. Tel était l'objectif du forum de Brazzaville qui a abouti à l'accord de cessation des hostilités du 23 juillet 2014.

Le calendrier arrêté à Brazzaville pour la poursuite du processus en terre centrafricaine était articulé en deux étapes essentielles : les consultations populaires à la base et le Forum National de Bangui avant l'organisation des élections libres, transparentes et démocratiques. Un comité de pilotage placé sous l'autorité directe du Premier Ministre, Chef du Gouvernement a été mis en place pour veiller à l'appropriation nationale du processus et à la mise en œuvre effective des étapes retenues de manière consensuelle à Brazzaville.

La volonté politique des Autorités de la Transition de respecter le calendrier arrêté s'est traduite par l'organisation effective des consultations populaires à la base en janvier et février 2014 et par la mise en place, à travers divers Décrets, de la Commission Préparatoire, le Comité Technique d'Organisation et le Présidium afin de faciliter l'organisation du Forum national de Bangui qui se veut une tribune de libres échanges et de discussions entre toutes les composantes de la population centrafricaine mue par l'impérieux désir de paix, de sécurité et de reconstruction nationale.

Sur la base des rapports des consultations populaires à la base et du rapport général d'activités de la Commission Préparatoire du Forum National de Bangui, un Comité Technique d'Organisation a été mis en place ainsi qu'un Présidium dont les missions consistent à organiser techniquement et intellectuellement le forum.

L'enjeu de ce forum apparaît ainsi comme la voie royale de sortie définitive de la crise en donnant l'ultime occasion à toutes les composantes de la société centrafricaine de faire leur introspection, d'identifier les causes profondes de la récurrence des conflits violents et destructeurs, d'aller à une catharsis collective et de dégager les pistes de solutions durables pouvant conduire le pays à sa relève et à son développement.

Le fait est que la République Centrafricaine a de nombreux atouts pour son développement qui ne sont pas mis à profit uniquement à cause de l'instabilité de sa situation sociopolitique. Plusieurs facteurs explicatifs de cette situation sont avancés allant des facteurs endogènes aux facteurs exogènes. Ce qui est sûr, le pays est confronté à de nombreux défis : sécuritaire, humanitaire, économique mais aussi et surtout institutionnel.

C'est pour relever ces défis que le Chef de l'Etat de la Transition a formulé une vision du changement politique par le dialogue consistant dans un dialogue franc, sincère, responsable, constructif entre tous les acteurs pertinents de la crise sans exclusif mais aussi avec toutes les populations des 16 préfectures de la République Centrafricaine, un dialogue qui porte essentiellement sur les conditions de la sortie définitive de la crise et de la reconstruction durable du pays.

L'organisation du Forum National de Bangui, après les consultations populaires à la base, est ancrée dans cette vision et constitue la réponse des Autorités de la Transition à ce besoin d'implication de toutes les composantes de la société dans la recherche de solutions aux problèmes qui minent leur vivre ensemble harmonieux.



Le Forum National de Bangui a été conçu comme une tribune publique de concertation et de dialogue profond et sincère entre les centrafricaines et les centrafricains sur la vie politique, économique, sociale et culturelle, sur la paix, la sécurité et l'Etat de droit, afin de trouver résolument des solutions pérennes et efficaces aux principales problématiques de refondation et de reconstruction du pays dans la perspective de la stabilité et du développement durable. Il a pour but de définir un nouveau contrat social entre toutes les composantes du peuple centrafricain.

Ainsi, le Forum National de Bangui a pour objectif général de trouver des solutions consensuelles, globales et durables aux difficultés multidimensionnelles que vit la RCA. A cet effet, il vise en particulier à :

- i) Rassembler de manière inclusive les entités qui représentent l'ensemble de la population ;
- ii) Réfléchir sur les enjeux et défis liés à l'avenir politique, social, économique et culturel du pays ;
- iii) Instaurer un cadre de dialogue sociopolitique favorable à l'émergence d'un climat de paix et de concorde, gage d'un développement harmonieux, de la prospérité et de la promotion de la démocratie ;
- iv) Asseoir les meilleurs mécanismes de bonne gouvernance et de cohésion sociale ;
- v) Adopter un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations dudit forum ;
- vi) Ramener définitivement la paix et la sécurité dans le pays.



II. ORGANISATION DU FORUM NATIONAL DE BANGUI

2.1. Des instances et organes

Le Forum National de Bangui (FNB) a été institué par Décret n°15.110 et comprend respectivement deux instances : l'Assemblée Plénière et les Ateliers Thématiques, et trois organes : le Présidium, le Comité Technique d'Organisation et le Secrétariat Technique.

2.1.1. Des instances

a) L'assemblée plénière

L'assemblée plénière est l'instance suprême de décision et de validation des documents d'orientation du FNB. Ses décisions sont prises par consensus après délibération et constituent les éléments fondamentaux du nouveau contrat social devant engager tous les centrafricains.

L'assemblée plénière comprend les membres de droit qui sont : i) les membres du Présidium ; ii) les participants désignés par leurs entités respectives suivant les critères et quotas définis. (cf. Règlement Intérieur).

En outre, la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA), l'Union Africaine (UA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le Centre pour le Dialogue Humanitaire (CDH), le Représentant spécial du Médiateur International et autres partenaires de la RCA, sont des participants avec statut de facilitateurs. Ils peuvent prendre la parole et participer aux échanges et aux travaux en ateliers mais à titre consultatif.

b) Les ateliers thématiques

Les ateliers thématiques sont chargés d'étudier et d'examiner les thèmes qui leur sont soumis afin de proposer des conclusions opérationnelles sous forme d'options ou d'orientations stratégiques pouvant inspirer des pistes pour la nouvelle vision de développement de la RCA. Les résultats des travaux des Ateliers Thématiques sont présentés à la plénière pour adoption et figurent dans les recommandations et grandes décisions du FNB.

2.1.2. Des organes

a) Le Présidium du Forum

Le Présidium du Forum National de Bangui est chargé de : i) faire adopter le règlement intérieur et le code de bonne conduite du forum ; ii) organiser le déroulement des travaux du forum ; iii) diriger les débats et en assurer la police ; iv) superviser le travail du Secrétariat Technique ; v) veiller au bon déroulement du forum ; et vi) valider le rapport final du forum.

b) Le Comité Technique d'Organisation

Organe en charge de l'organisation générale et pratique du Forum, le Comité Technique d'Organisation coordonne en lien étroit avec le Présidium les activités pendant et après le Forum en vue d'atteindre les résultats escomptés.

c) Le Secrétariat Technique

Organe de recueil, de traitement et de diffusion en interne d'informations, d'élaboration et de consolidation de tous les documents indispensables aux travaux du FNB, le Secrétariat Technique travaille en étroite collaboration avec les Rapporteurs Généraux du Présidium. Il est particulièrement chargé de : i) assurer le secrétariat du forum ; ii) assister les Rapporteurs Généraux dans la rédaction des Rapports finaux du forum.

Le Secrétariat Technique reçoit les rapports des quatre Ateliers Thématiques sur la base desquels il rédige le rapport consolidé du FNB sous la supervision des Rapporteurs Généraux du Présidium. Il a également pour mission de centraliser et de conserver tous les documents exploités dans le cadre des travaux du forum.

2.2. Du Cadre Méthodologique

Les travaux du FNB se sont déroulés selon une approche participative et inclusive en alliant des communications, des messages, des témoignages libres et ouverts en séances plénières avec des sessions en groupes restreints de réflexion, d'analyse et de propositions dont les résultats sont par la suite discutés et adoptés par consensus à la plénière.

Afin d'aborder sérieusement les problématiques de fond, quatre (04) Ateliers Thématiques ont été constitués et placés sous la supervision des Présidiums des ateliers dont les membres sont élus par les participants. Il s'agit de :

- Atelier Thématique Paix et sécurité ;
- Atelier Thématique Justice et Réconciliation ;
- Atelier Thématique Gouvernance ;
- Atelier Thématique Développement économique et social.

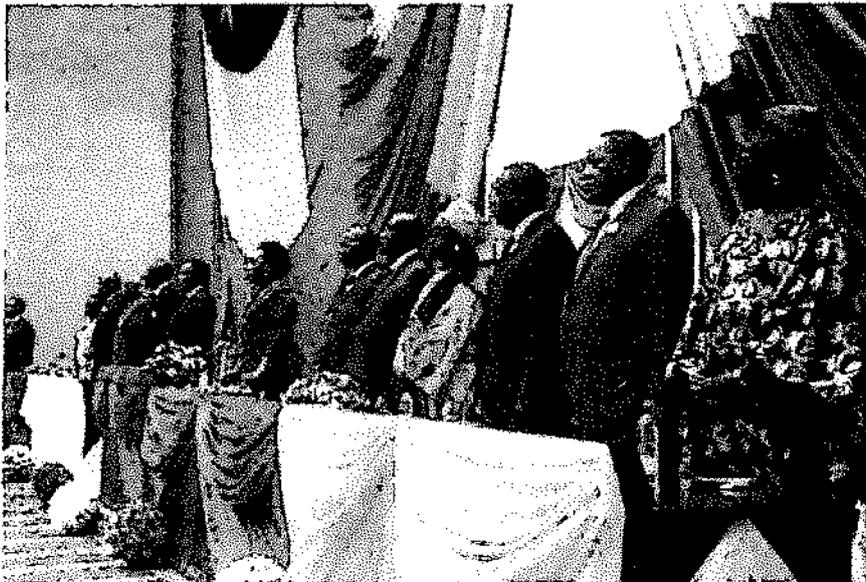
Le travail dans les ateliers thématiques s'est fait dans le sens d'une analyse approfondie des problèmes identifiés, la formulation des orientations stratégiques et des lignes d'actions opérationnelles assortis des recommandations pour enrichir les débats en plénière de chacune des thématiques.

Dans le but de permettre aux participants au forum de disposer de documents de base pour les travaux en Plénières et au sein des Ateliers Thématiques, un kit a été remis à chaque participant et se compose des supports suivants :

- le rapport de l'atelier de restitution des missions des consultations populaires à la base ;
- le rapport consolidé des consultations populaires à la base ;
- le rapport du symposium des femmes ;
- le rapport du Forum des enfants ;
- les synthèses des rapports des groupes thématiques élaborées par la Commission Thématique de la Commission Préparatoire du FNB ;
- les Termes de Référence (TDR) du Forum National de Bangui ;
- le projet de Règlement Intérieur du Forum National de Bangui ;
- le projet de Code de Bonne Conduite du Forum National de Bangui ;
- le programme du Forum National de Bangui ;
- l'Accord de cessation des hostilités en République Centrafricaine (Accord de Brazzaville)

2.3. Du déroulement des travaux

3. De la cérémonie d'ouverture



La cérémonie d'ouverture du Forum National de Bangui s'est déroulée en présence de SE Madame Catherine SAMBA PANZA, Chef de l'Etat de la Transition, de SE Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Médiateur International dans la crise centrafricaine, de SE Monsieur KALZEUBET Pahimi Deubet, Premier Ministre du Tchad, Représentant personnel du Président du Tchad, Président en exercice de la CEEAC, du Secrétaire d'Etat aux Relations Extérieures de l'Angola et de nombreuses personnalités représentant les pays amis, les partenaires de la RCA et les Représentants des Institutions Internationales.

• Au plan des discours :

- Madame la Présidente de la Délégation Spéciale de la Ville de Bangui a prononcé le mot de bienvenue. Dans son adresse de circonstance, elle a tiré les leçons de graves traumatismes dont a été victime la RCA et exalté le soutien multiforme de la communauté internationale. Poursuivant son propos, elle a souligné l'importance capitale des consultations populaires à la base qui ont constitué le socle du Forum National de Bangui. En terminant, elle a émis le vœu qu'au sortir de ce forum, les centrafricains deviennent les bâtisseurs d'une patrie une, laïque et indivisible.
- Le Président du Parlement Junior, la Miss Centrafrique 2015 et la Représentante des Femmes, à travers leurs déclarations, ont successivement interpellé la conscience individuelle et collective centrafricaine sur la gravité des crises et leurs conséquences dramatiques sur la vie des populations, particulièrement des enfants, des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables. En outre, ils ont formulé le vœu de faire de ce grand rendez-vous historique une occasion ultime de sortir la République Centrafricaine du cercle vicieux des crises à répétition.
- Prenant la parole à son tour, le Représentant du Centre pour le Dialogue Humanitaire (CDH) a mentionné que son institution vient en appui au processus de dialogue et de réconciliation en RCA. Il a appelé les délégués au forum à faire de ces assises le point de départ de la paix en mémoire des disparus du conflit et d'offrir aux générations présentes et futures des raisons d'espérer en une nouvelle Centrafrique.
- En ce qui concerne le Représentant du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), il a rappelé le contexte et la justification du Forum National de Bangui et soutenu que ce dernier doit tracer les voies et moyens pour la reconstruction de la République Centrafricaine au plan économique, social, culturel condition de l'accélération de l'organisation des prochaines élections générales afin de parvenir à l'édification d'un cadre démocratique apaisé. Aussi, il a insisté sur la nécessité que la réconciliation nationale ne puisse se faire au détriment d'une aspiration forte à la justice et à la vérité et affirmé que les victimes innocentes de cette crise ne peuvent être ignorées. Enfin, saluant le processus de mise en place de la Cour Pénale Spéciale de la RCA qui va dans ce sens, il a encouragé les partenaires internationaux d'apporter un réel soutien à ce projet.

- Quant au Représentant de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), il a situé l'auditoire sur le passé dramatique de la RCA marqué depuis son accession à la souveraineté nationale par des crises multiformes récurrentes aux graves conséquences pour les droits de l'homme. Il a fait observer l'implication soutenue de la Région des Grands Lacs dans la prévention et la résolution des conflits dans ce pays et émis le vœu que ces assises puissent aboutir dans la paix et la sérénité.

- Le Représentant de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a dans son allocution souhaité que chaque leader d'opinion en République Centrafricaine, dans une démarche d'introspection, puisse présenter publiquement ses excuses au peuple centrafricain pour les diverses défaillances au plus profond de la crise. Il a fait remarquer qu'il faut d'abord accorder le pardon avant de demander le pardon aux autres.

Il a aussi relevé que l'OCI a œuvré de toute sa force pour contribuer à éloigner le spectre de la partition de la République Centrafricaine tout en agissant avec détermination à contrecarrer les menaces des Djihadistes qui s'apprêtaient à rallier le pays. Enfin, il a évoqué l'importance du soutien financier de l'OCI à l'organisation du Forum National de Bangui et a terminé son allocution par la délivrance d'un message de solidarité agissante que compte développer l'OCI à l'endroit des centrafricains, notamment des communautés musulmane, chrétienne et animiste à travers l'ouverture dans les jours à venir du bureau humanitaire de l'Organisation en RCA.

- Pour la Représentante de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, ce jour marque pour l'Afrique en général, la RCA en particulier, un nouveau départ. Estimant que les travaux du forum qui s'ouvrent ne signifient pas la fin du processus de dialogue et de réconciliation nationale, elle a affirmé qu'il s'agit d'un début de ce processus dont l'une des étapes importantes passe par des élections législatives et présidentielles en vue de doter la RCA d'un cadre institutionnel démocratique et légitime dans un esprit de consensus et de compréhension mutuelle.
- Dans son allocution, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, Chef de la MINUSCA, a délivré le message d'espoir du Secrétaire Général des Nations Unies et de confiance au peuple centrafricain pour faire du forum un succès. Il a demandé aux centrafricains de se pardonner les uns les autres, comme jadis leurs frères congolais l'ont fait et aussi de s'inspirer de Nelson Mandela. Il a rappelé l'engagement pris par les groupes armés le 23 avril 2015 en faveur du désarmement et de la paix et a souhaité que les armes se taisent désormais dans ce pays. Après avoir rappelé les engagements de Libreville d'abord, de Brazzaville ensuite, il a souhaité que le consensus et la concertation inspirent les discussions et que le respect des engagements encadre les conclusions du forum.

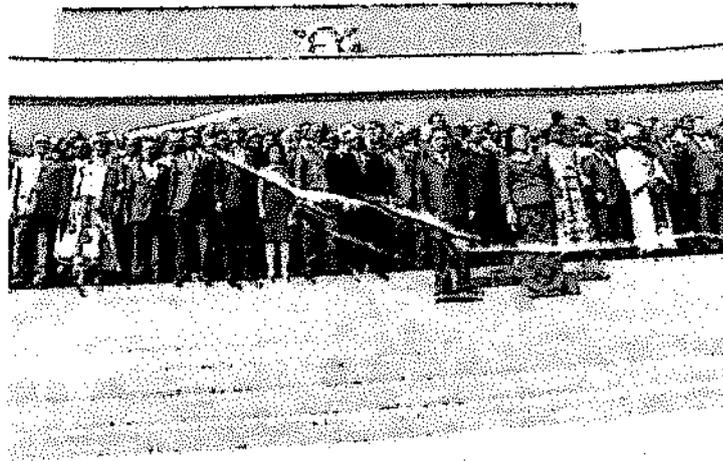
Le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies a terminé son intervention en rendant un hommage particulier à l'action de la Chef de l'Etat de la Transition qui, malgré les nombreux obstacles, a mené le bateau Centrafrique au havre de paix. Enfin, il a rendu un dernier hommage à toutes les victimes du conflit centrafricain.

Enfin trois discours ont clos la cérémonie d'ouverture du FNB et ont été prononcées, respectivement par :

- Le Premier Ministre du Tchad, Représentant personnel du Président de la République du Tchad, Président en exercice de la CEEAC, SE Idriss DEBY ITNO qui, empêché, l'a chargé de témoigner au peuple centrafricain la solidarité du peuple tchadien. En outre, il a mis en lumière l'accompagnement de la sous-région au travers des missions successives engagées en Centrafrique et retracé le contexte du Forum National de Bangui et mis en exergue les préoccupations majeures qui entourent ces assises.
- Le Médiateur International dans la crise centrafricaine, SE Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, en vrai ami de la Centrafrique, a exhorté le peuple centrafricain représenté dans toute sa diversité par les délégués présents à ce forum à conjurer définitivement les démons du passé pour amorcer un développement harmonieux de leur pays. Par ailleurs, il a invité les participants à respecter rigoureusement les textes régissant la Transition en RCA afin d'éviter une autre crise de remise en cause des Institutions établies.
- Le Chef de l'Etat de la Transition, SE Madame Catherine SAMBA-PANZA a témoigné de la reconnaissance du peuple centrafricain à l'endroit de toute la Communauté Internationale et particulièrement à l'endroit du Médiateur International dans la crise centrafricaine pour ses efforts inlassables en vue d'aider la Centrafrique à sortir définitivement des crises cycliques. Elle a retracé le chemin parcouru depuis le forum de Brazzaville en juillet 2014. Avant d'ouvrir les travaux, elle a indiqué que le FNB s'inscrit dans la Feuille de Route de la Transition conformément aux engagements pris vis-à-vis de la Communauté Internationale.

Après l'ouverture officielle des travaux du FNB, le Rapporteur Général du Présidium, Monsieur Clément Anicet GUIYAMA-MASSOGO a donné lecture du Décret mettant en place le Présidium.

Une suspension de séance est intervenue pour le retrait des officiels et la photo de famille.



3.1.1. Des travaux en plénière



A la reprise de la séance, les travaux proprement dits du forum ont démarré avec l'installation du Présidium et la prise de sa direction par son Président, le Professeur Abdoulaye BATHILY. Ce dernier a rappelé l'importance du FNB et a félicité la mobilisation des centrafricains car selon lui, c'est « *une page de l'histoire du monde qui est en train d'être rédigée en Centrafrique* ».

Compte tenu de l'heure tardive, les travaux de la première journée ont été suspendus.

A la deuxième journée du forum, les travaux en plénière ont consisté en des communications et échanges portant sur les points suivants :

- Adoption du règlement intérieur et du code de bonne conduite avec amendements ;
- Présentation générale des thématiques du FNB. En ce qui concerne ce volet, c'est Mme Béatrice Emilie EPAYE, Présidente de la Commission Préparatoire et Vice Présidente du Présidium qui a fait un bref exposé dans lequel elle est partie de la situation de la République Centrafricaine depuis ces trois(3) dernières décennies caractérisée par des violations graves des droits humains, la mauvaise gouvernance sur l'ensemble du territoire pour soutenir que le forum intervient à la suite des consultations populaires à la base et des travaux de la Commission Préparatoire ayant débouché sur quatre thématiques à savoir, la justice et renonciation, paix et sécurité, gouvernance et développement économique et social. Elle s'est

appesantie sur l'état des lieux, les axes stratégiques et les recommandations générales dans l'optique de la recherche d'une paix durable et définitive.

- La Coordinatrice Générale du Comité Technique d'Organisation, Madame Marguerite SAMBA MALIAYO a donné des informations pratiques sur le déroulement du forum ;
- Enfin, le FNB est rentré dans les discussions de fond par une série de témoignages, déclarations/mémoires et un débat général sur les attentes des participants par rapport au forum.
- ✓ Concernant les témoignages, déclarations/mémoires, plus d'une vingtaine de participants d'horizons divers et variés ont pris la parole pour s'exprimer à titre personnel ou au nom des entités qu'ils représentent.

La liste et les textes des principaux témoignages, déclarations/mémoires sont annexés au présent rapport général.

- ✓ Quant au débat général, il a consisté en un espace d'échanges libres ouvert à tous les participants pour exprimer leur ressenti de la crise et esquisser leur vision des attentes du forum. Plusieurs participants se sont prononcés sur la nécessité d'arriver à une résolution du conflit et à un retour définitif de la paix et de la stabilité du pays. Les intervenants se sont exprimés avec passion et le contenu des messages a montré que les blessures sont encore ouvertes. Cependant, les mots paix, légalité constitutionnelle, dialogue, réconciliation, respect, institution, égalité sont revenus plusieurs fois dans presque toutes les interventions.
- ✓ Enfin, deux témoignages forts ont clos cette séquence du forum. Ils sont donnés par une délégation venue du Rwanda, qui a tenu à partager avec les participants au FNB l'expérience douloureuse du génocide de 1994 dans ce pays d'Afrique. Aussi, de montrer les voies par lesquelles ce peuple a pu se réconcilier pour promouvoir le développement de son pays. L'on retiendra deux mots : le Pardon et la Réconciliation. Ces deux mots ont toute leur signification devant les témoignages poignants de ces deux rwandais qui ont vécu le génocide, ont pardonné et se sont réconciliés avec leurs bourreaux. L'exemple typique du Rwanda où des victimes ont pardonné leurs bourreaux illustre la voie de la réconciliation et de la cohésion sociale qu'a empruntée ce pays pour sortir de la tragédie du génocide.

2.4. Des travaux en ateliers

La troisième journée du FNB a été consacrée à la mise en place de quatre (4) ateliers thématiques autour des sujets de réflexion ci-après :

- Gouvernance ;



- Développement Economique et Social subdivisé en deux sous-commissions à savoir : la sous-commission développement économique et la sous-commission développement social ;
- Justice et Réconciliation, reparti en deux sous-commissions à savoir : la sous-commission Justice et la sous-commission Réconciliation ;
- Paix et Sécurité subdivisée en deux sous-commissions : la sous-commission Paix et Sécurité et la sous-commission DDR et RSS.

Chaque atelier thématique est dirigé par un bureau élu en son sein et composé comme suit :

- **Atelier Thématique Gouvernance**



- Président : Jean WILLYBIRO SAKO
- Vice-président : Arnaud DJOUBAYE ABAZEN
- 1^{er} Rapporteur : Jean-François AKANDJI-KOMBE
- 2^{ème} Rapporteur : Ousmane MAHAMAT
- Modérateurs : Zéphirin MOGBA et Nour MOUKADAS

- **Atelier Thématique Développement économique et social**



- Président : CONSTANT GOUYONGBIA-KONGBA-ZEZE
- Vice-présidente : YAKAZANGBA DELPHINE
- 1^{er} Rapporteur : NGOKO-ZENGUET VIE DE DIEU

- 2^{ème} Rapporteur : ABDOULAYE NAGOUNE
- Modérateurs : Michel BINDO et Guy Simplicie KODEGUE

• **Atelier Thématique Justice et Réconciliation**



- Président : Maître Mathias Barthélémy MOROUBA ;
- Vice-présidente : Brigitte IZAMO ;
- Premier Rapporteur : Parfait Rodrigue YANGANDIA ;
- 2^{ème} Rapporteur : Maître Gina ROOSALEM.
- Modérateurs : Moïse ZAMI et RODONNE SEREBBI.

• **Atelier Thématique Paix et Sécurité**



- Président : Général Jérôme BOUBA ;
- Vice-présidente : Clotilde NAMBOÏ ;
- 1^{ère} Rapporteur : Solange Isabelle MARADAS-NADO ;
- 2^{ème} Rapporteur : Thierry TENGUEDET ;
- Modérateurs : Mathurin HOUNGNIKPO, Eliane Berthe MOKODOPO, Général Bertrand MAMOUR, Jean Benjamin NGOLOTE.

Les travaux au sein des quatre (4) ateliers thématiques se sont déroulés sur trois (3) jours dans un esprit de consensus, de tolérance et de patriotisme. A l'issue de ces travaux, des conclusions ont été tirées et des recommandations formulées, lesquelles ont été adoptées solennellement à la plénière.

III. DES RECOMMANDATIONS ET GRANDES DECISIONS ADOPTEES A LA PLENIERE DU FORUM

3.1. Des recommandations des ateliers thématiques

3.1.1. Gouvernance

1) Promotion de la bonne gouvernance par la Constitution

a) Dans le plein respect des engagements internationaux de la RCA, c'est un devoir d'établir la Constitution à venir comme expression du génie du peuple centrafricain dans son élaboration, incarnation de l'identité du peuple centrafricain dans ses principes et réponse aux problématiques centrafricaines par ses institutions et agencements. A cette fin,

- Introduire dans la Constitution

- une référence forte à la refondation de l'Etat centrafricain après les crises successives, ainsi qu'une référence aux principes d'humanité et de dignité humaine ;
- un titre relatif à la citoyenneté en tant qu'expression du lien politique entre les Centrafricains en précisant les droits et les obligations attachées à cette citoyenneté ;
- pour accompagner les dispositions relatives à la République qui est une forme de l'Etat, des dispositions relatives à l'Etat et aux principes qui lui sont attachés, dont les principes d'unité de l'Etat et de sa population, d'égalité et d'égale dignité de tous les citoyens centrafricains, ainsi que le principe de neutralité de l'Etat à l'égard des religions ;
- en tête des dispositions relatives aux pouvoirs exécutif et législatif, la mention que tout pouvoir émane du peuple centrafricain ;
- une disposition prohibant la prise du pouvoir ou sa perpétuation par la force, mais aussi déclarant incompatible avec le statut politique le statut militaire ou la condition de force armée ;
- un principe constitutionnel selon lequel « l'armée centrafricaine est nationale, républicaine et multiethnique » ;
- le principe d'une protection renforcée de la liberté de la presse et de la liberté de communication audiovisuelle ;
- dans la partie consacrée à la garantie des droits fondamentaux, une protection renforcée des droits des minorités et des peuples autochtones, des

personnes handicapées ainsi que du principe de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

- une disposition autorisant le pouvoir exécutif à procéder à des consultations à la base sur les grandes questions de société ;
 - une disposition imposant que les relations extérieures de la RCA soient conduites dans le respect de la dignité et des intérêts des centrafricains, ainsi que de la protection de l'intégrité territoriale de l'Etat, et assortir cette disposition d'un mécanisme de contrôle parlementaire ;
 - un titre particulier sur les ressources naturelles à travers des dispositions qui affirment, d'une part, la souveraineté permanente de l'Etat centrafricain sur elles et, d'autre part, leur caractère de patrimoine commun du peuple centrafricain et en tirer les conséquences ;
 - le principe selon lequel tout dirigeant qui viole la Constitution, les obligations qui y sont énoncées, doit en répondre. Les mécanismes de mise en œuvre de la responsabilité doivent être prévus spécifiquement par des textes ;
 - un ensemble de disposition relatives à une Haute Autorité de la Bonne Gouvernance et de la lutte contre la corruption, en tant qu'instance indépendante de contrôle et de proposition, disposant de larges pouvoirs qui lui permettent de diligenter des contrôles des finances de l'Etat, des administrations, des finances personnelles des personnalités assumant de hautes fonctions de l'Etat, du financement des partis politiques et des comptes de campagne ; instance dotée par ailleurs des pouvoirs nécessaires pour l'engagement de poursuites en cas de soupçon de malversation, et organe pouvant saisir de la Cour constitutionnelle en ce qui concerne les comptes de campagne ; mais aussi institution bénéficiant des garanties nécessaires d'indépendance, d'impartialité, ainsi que des moyens matériels de sa mission ;
- Prendre dûment en compte les éléments qui précèdent lors du prochain atelier national d'enrichissement de la Constitution ;
 - Rendre compte devant les centrafricaines et centrafricains de la prise en compte de ces éléments ou, si certains d'entre eux ne sont pas pris en compte, des raisons ayant conduit à cette décision.

b) Réaffirmant sa ferme volonté d'aller aux élections avant la fin de l'année 2015 et dans des conditions acceptables ; soucieux de préparer dans de bonnes conditions le retour à l'ordre constitutionnel normal ; soucieux de poser la stabilité institutionnelle comme un principe cardinal de la refondation de l'Etat centrafricain, le forum adopte la délibération suivante :

Le forum, constatant sur la base des indications précises de L'Autorité Nationale des Elections, l'impossibilité matérielle d'organiser le référendum constitutionnel, les

élections présidentielles et législatives avant le terme prolongé de la période de transition, soit aout 2015 ; observant qu'une des causes de cette impossibilité est la faible mobilisation des bailleurs de fonds pour financer les opérations liées à ces suffrages :

- En appelle au Chef de l'Etat de la Transition, au Premier Ministre et au Président du Conseil National de Transition pour qu'ils introduisent au plus tôt auprès de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEEAC la demande de prorogation à titre exceptionnel prévue par l'article 102, paragraphe 2 de la Charte Constitutionnelle de Transition ;
- En appelle à la Conférence des Chefs d'Etat de la CEEAC de donner une suite favorable à cette demande ;
- Demande aux institutions compétentes de la transition de faire publiquement un point hebdomadaire sur l'état d'avancement des opérations de préparation des trois scrutins ;
- Appelle instamment la communauté internationale à honorer, et ce dans des délais utiles, ses engagements financiers pour l'organisation des élections ;
- Engage les institutions de transition et les futures institutions élues à œuvrer à l'indépendance de la RCA en ce qui concerne le financement des élections, en créant notamment un fonds dédié à cette fin ;
- Demande au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour créer ce fonds en entourant cette création de toutes garanties contre d'éventuels réaffectations ou détournements, les autorités gestionnaires devant rendre compte devant la représentation nationale du fonctionnement de ce fonds.

2) Promotion de la bonne gouvernance par la loi et les règlements

a) Exécuter les lois

- Identifier les lois dépourvues de textes d'application, arrêter un programme d'adoption de ces textes et le suivre.

b) Presse-médias

Pour la mise en œuvre de l'exigence d'une protection constitutionnelle renforcée de la liberté de la presse et de la liberté de communication audiovisuelle :

- Adopter une nouvelle Loi sur la liberté de la presse et la liberté de communication audiovisuelle. Cette loi devra notamment préciser les conditions d'exercice desdites libertés en termes de droits et d'obligations ;
- prévoir de manière limitative les cas dans lesquels ces libertés pourront être limitées par les pouvoirs publics ;

- encadrer strictement l'ingérence desdites autorités publiques dans l'exercice des libertés considérées ;
- prévoir les procédures et sanctions applicables en cas d'abus de pouvoir commis par l'autorité publique ; cette Loi devra aussi assurer fermement la protection des sources journalistiques. Elle devra, par ailleurs, préciser les obligations de l'Etat en ce qui concerne le développement d'une presse et de médias publics nationaux ; le soutien de l'Etat à la presse et aux médias privés ; la formation des journalistes, en ce compris la création d'établissements de formation professionnelle et technique et le soutien aux établissements privés du secteur. Cette Loi fixera également un cadre pour le contrôle du financement de la presse et des médias privés, en veillant à concilier la liberté de la presse et de la communication audio-visuelle avec l'exigence constitutionnelle de transparence et le respect des exigences constitutionnelles liées à la sauvegarde de l'unité et de la cohésion nationale, ainsi qu'à la protection des droits fondamentaux des citoyens.
- Il sera substitué au Haut Conseil de la Communication un Conseil Supérieur de la Presse et des Médias en tant qu'instance de régulation aux compétences élargies et aux pouvoirs renforcés.

c) En ce qui concerne l'égalité

- Adopter une loi transversale sur l'égalité. Cette loi doit comprendre des dispositions particulières relatives aux personnes handicapées, aux minorités, aux peuples autochtones et à l'égalité hommes-femmes, en ce qui concerne notamment l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux services de base. L'Etat doit garantir à tous les citoyens, quel que soit le lieu de leur résidence dans le pays, un accès égal à la radio nationale.

d) En ce qui concerne la protection des personnes vulnérables : personnes handicapées, réfugiées, personnes déplacées, etc.

- Adopter une Loi assortie d'un programme d'actions précis tendant à la protection des droits fondamentaux des personnes vulnérables et à la promotion de leur épanouissement, et ce dans tous les domaines : politique, économique, sociale et éducationnelle. Cette Loi devra prévoir des mesures plus favorables aux personnes considérées. En attendant cette Loi, assurer immédiatement par des mesures appropriées la participation effective des réfugiés et personnes déplacées au prochain référendum constitutionnel ainsi qu'aux élections présidentielles et législatives qui suivront.

e) En ce qui concerne la neutralité religieuse de l'Etat - laïcité

- Adopter une loi sur la liberté religieuse, la liberté de culte et sur les relations entre l'Etat et les religions. Ces relations doivent être axées essentiellement sur une problématique de la laïcité. Toutefois, dans un esprit d'équité, le forum propose qu'à l'instar des fêtes religieuses chrétiennes, les deux

principales fêtes religieuses musulmanes soient reconnues dans le calendrier officiel comme jours fériés.

f) En ce qui concerne l'identité et la citoyenneté politique

- Réviser le code de la nationalité après concertation avec les forces politiques, restructurer le système d'état civil et systématiser et sécuriser l'attribution de cartes d'identité nationale.
- Relecture de l'Ordonnance de 2005 sur les partis politiques, en précisant notamment les conditions de création, de fonctionnement, de financement, de participation aux suffrages et de participation à la formation à la citoyenneté.

g) En ce qui concerne l'éducation et l'emploi

- Elaborer et mettre en œuvre un plan décennal en faveur de l'éducation et de l'emploi impliquant un financement prioritaire, comprenant notamment :
 - le redéploiement de l'enseignement primaire et secondaire sur l'ensemble du territoire ;
 - la création d'institutions de formation des maîtres réparties sur le territoire ;
 - promouvoir la création d'outils pédagogiques inspirés de la réalité centrafricaine pour l'enseignement primaire en priorité ;
 - Promouvoir l'enseignement de l'éducation civique à l'école;
 - Redynamiser l'enseignement supérieur et développer la culture scientifique en promouvant la recherche, ainsi que la formation de futurs enseignants-chercheurs centrafricains ; dans cet esprit, mettre immédiatement en œuvre l'autonomie de l'Université, en faisant précéder cette mise en œuvre d'un audit sur l'état de l'Université, et en l'accompagnant d'un dispositif permettant le contrôle des décisions des autorités universitaires autonomes par des Conseils élus et assurant une représentation équilibrée des enseignants, des étudiants et des personnels administratifs et techniques ;
 - Réactiver la formation professionnelle et technique, par la création d'établissements et le soutien aux établissements privés dédiés à cette fin, mais aussi par la mise en place d'un dispositif de formation continue dans le secteur public comme dans le secteur privé ;
 - Renforcer en le rénovant le dispositif de formation des cadres de la fonction publique, d'Etat et territorial.
 - Créer une structure en charge de l'accès à l'emploi et de l'insertion des jeunes.

h) En ce qui concerne la santé :

- Elaborer et mettre en œuvre un plan décennal en faveur de la santé, impliquant un financement prioritaire, comprenant notamment :
 - la création d'établissements de santé de proximité (dispensaires) ;
 - la création de maternités, également réparties sur le territoire ;
 - un ambitieux plan de formation de personnels de santé ;
 - la mise en place d'un système de couverture sociale, prenant en compte prioritairement les populations vulnérables ou fragilisées.

i) En ce qui concerne la reconquête administrative et diplomatique

- Elaborer un plan d'urgence de redéploiement de l'administration d'Etat sur tout le territoire.
- Accroître la présence diplomatique et consulaire centrafricaine dans le monde et mettre à la disposition des missions les moyens nécessaires pour une représentation efficace et honorable de l'Etat.
- Créer les conditions de retour des réfugiés sur leurs lieux de vie habituels.

j) En ce qui concerne la décentralisation, l'autonomie locale et la valorisation des pouvoirs locaux

- Accélérer l'adoption des Lois de décentralisation et de régionalisation du pays, en les assortissant d'un dispositif de péréquation des finances publiques au profit de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi d'un dispositif établissant une fiscalité locale.
- Intégrer pleinement les pouvoirs traditionnels dans le tissu d'autorités de l'Etat.
- Valoriser les territoires en mettant en place notamment un Conseil des Territoires à compétence consultative sur les questions de gouvernance locale.

k) En ce qui concerne la défense, la sécurité et la citoyenneté

- Reconstituer des forces de défense et de sécurité nationales sur une base pluriethnique ;
- Remettre sur pied le service militaire et civique avec obligation de mobilité géographique pour les appelés, et promouvoir la participation des citoyens aux besoins de défense, notamment à travers le développement d'un corps de réservistes ;



- Promouvoir une culture du respect des droits de l'homme et du droit humanitaire dans la formation militaire et de l'éducation civique lors du service militaire ;
- Promouvoir une culture de respect des droits de l'homme et du droit humanitaire dans la formation militaire et de l'éducation civique lors du service militaire ;
- Promouvoir des liens de confiance entre l'institution militaire et la population à travers des travaux d'intérêt général et l'assistance humanitaire le cas échéant.

3) Promotion de la bonne gouvernance par l'engagement

a) En ce qui concerne l'engagement général

- Organiser sur la base du document final du Forum National de Bangui un engagement des autorités de l'Etat, des groupes armés, des partis politiques et des syndicats, à respecter les conclusions du Forum National de Bangui et à œuvrer à la réussite du processus, ainsi que, s'agissant des groupes armés, un engagement à déposer les armes et à ne plus recourir à la force.
- Veiller à ce que le choix des Responsables des départements en charge de la jeunesse tienne compte des critères d'exemplarité et de bonne moralité.

b) En ce qui concerne les situations et les groupes particuliers

- Sur la base des documents finaux du Forum National de Bangui, dont « le Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République Centrafricaine », élaborer des textes d'engagements, à signer :
 - lors de la création d'un parti politique ;
 - lors des cérémonies d'investiture dans un mandat d'élu (Président de la République, député, élu local) ;
 - lors de l'entrée en fonctions des personnes appelées à exercer les plus hautes fonctions de l'Etat : Ministre et Haut-fonctionnaires ;
 - à l'occasion de l'acquisition de la nationalité centrafricaine.

4) En termes d'engagements spéciaux

- convocation rapide d'une réunion élargie regroupant l'Autorité Nationale des Elections, le Cadre de concertation, le Gouvernement de Transition, le Groupe international de contact, la Médiation Internationale et la CEEAC afin de définir un calendrier électoral réaliste.
- Exige la stabilité des institutions par le maintien en fonction de la Chef de l'Etat de la Transition, du Président du Conseil National de Transition et du Premier Ministre.

5) Mise en œuvre et suivi

En ce qui concerne la mise en œuvre :

- La mise en œuvre des recommandations qui précèdent est une obligation impérative pour toutes les Institutions de la Transition ainsi que pour les futures institutions de la République ;
- Mettre en place une structure chargée de suivre la mise en œuvre effective des recommandations contraignantes du Forum National de Bangui, et de proposer aux autorités compétentes toute mesure jugée nécessaire pour cette mise en œuvre.

6) En termes de portée des décisions, sans être une entité souveraine, le Forum National de Bangui émet des recommandations dotées de force contraignante.

3.1.2. Développement économique et social

1) Facteurs déterminants

a) Globalement, les facteurs déterminants pour réussir la mise en œuvre des recommandations du Forum National de Bangui relatif au développement économique et social se présentent comme suit :

- la décentralisation de l'administration et de la gestion budgétaire de l'Etat, y compris à travers les services techniques et les moyens matériels et financiers ainsi que le redéploiement du personnel civil et militaire, au niveau des régions et des communes comme principe de développement économique et social équitablement partagé ;
- l'engagement des autorités issues des élections générales à poursuivre la mise en œuvre du processus de décentralisation et d'organiser les élections municipales et régionales en vue d'accroître la représentativité des régions ;
- la mise en œuvre par le gouvernement d'une stratégie intégrée de reconstruction et de développement économique visant les régions les plus défavorisées du pays (cf. matrice annexée).

b) Aux plans spécifiques, les recommandations concernant le développement économique et social sont :

- **Sur l'urgence humanitaire**
 - l'assistance humanitaire urgente aux populations victimes des dernières crises ;

- le soutien au retour des déplacés et des réfugiés, dont les agriculteurs et les éleveurs, par la création de conditions permettant leur réinsertion dans la dignité : distribution de kits de semences, équipement agricole, reconstitution du cheptel, accès à l'eau potable, l'assainissement, et tous les autres services sociaux de base ;
 - la sécurisation des couloirs de transhumance en concertation avec les éleveurs et les agriculteurs ;
 - la création des zones d'élevage dans chaque commune pour les éleveurs sédentaires ;
 - la mobilisation des populations pour une contribution minimale à travers un fonds de solidarité sociale ;
 - la reconstitution des outils de production et de travail afin de développer une politique d'emploi des jeunes ;
 - le paiement de la dette intérieure aux entreprises locales en vue d'une relance rapide des activités socioéconomiques ;
 - la réhabilitation de l'unité de cession des médicaments pour assurer une couverture en médicament générique sur toute l'étendue du territoire ;
- **Sur les services sociaux de base :**
- le rétablissement urgent sur toute l'étendue du territoire des services sociaux de base à savoir, les écoles, les centres de santé (y compris la prise en charge du VIH-sida), l'accès à l'eau potable et l'assainissement, et l'accès aux logements sociaux pour toutes les victimes des dernières crises centrafricaines (cf. matrice annexée) ;
 - l'augmentation des budgets alloués au bon fonctionnement des départements de l'Éducation, de la Santé, l'Habitat et l'Environnement ;
 - le renforcement de la protection juridique et juridictionnelle des groupes vulnérables et des travailleurs ;
 - le renforcement du contrôle de la conformité aux normes autorisées pour le bon fonctionnement des services de l'éducation, de la santé, de l'habitat, de l'assainissement, de l'hygiène et de l'urbanisation ;
 - la construction urgente des structures socio-culturelles dans toutes les régions ainsi que le renforcement des capacités du personnel technique et des artistes centrafricains, et l'accélération de la procédure d'adoption de la loi sur les droits d'auteur ;
 - la réhabilitation, construction et équipement des formations sanitaires afin d'améliorer l'accès aux soins de santé, et garantir une offre équitable des services de santé ;

- la mise en place d'un système d'approvisionnement en médicaments essentiels génériques pour assurer la disponibilité des médicaments dans le pays ;
 - l'élaboration d'une nouvelle politique de santé incluant l'assurance maladie universelle ;
 - la création d'un fonds de développement culturel ;
- **Sur le développement des infrastructures d'appui à la production**
- la réhabilitation et la construction de :
 - ✓ routes, pistes rurales, aéroports, et ouvrages d'art permettant l'accès en toutes saisons sur l'ensemble du territoire,
 - ✓ infrastructures de production d'énergie, y compris le développement des énergies nouvelles et renouvelables (ENR),
 - ✓ infrastructures de télécommunications pour faciliter l'accès à l'information, à la communication à toutes les populations sur toute l'étendue du territoire,
 - ✓ réseaux de transport permettant le désenclavement interne et externe du pays ;
- **Sur le développement de secteurs de croissance**
- la modernisation de techniques de production à travers la mise en place de formations, la fourniture d'équipements et l'appui financier dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, des ressources géologiques ;
 - la mise en œuvre des politiques d'emploi pour tous, notamment des jeunes, des femmes et des populations vulnérables ;
 - la promotion de l'intégration régionale et sous-régionale pour harmoniser les cadres légaux de politiques sectorielles et de régimes fiscaux et douaniers ;
- **Sur l'amélioration de l'environnement des affaires et la promotion du secteur privé**
- la promotion du partenariat public-privé ;
 - la relecture des textes, codes, lois et règlements pour consolider le secteur privé mais aussi et surtout d'attirer les investisseurs étrangers ;
 - la poursuite du dialogue entre l'Etat et le secteur privé pour la reconstitution des outils de production détruits durant les récentes crises et le renforcement du partenariat entre les deux acteurs ;

- **Sur la bonne gouvernance économique et financière**

- l'inscription dans le cadre de la révision constitutionnelle, de la protection du patrimoine national ainsi que l'exploitation transparente des ressources naturelles et minières et la redistribution équitable des revenus de manière à ce que les industries extractives contribuent effectivement à la transformation de la base économique centrafricaine dans le sens de l'industrialisation et de l'amélioration des conditions de vie de tous les citoyens ;
- la transparence totale dans la gestion des ressources naturelles et, à ce titre, demandent un audit indépendant sur tous les contrats en cours, et sur tous les accords internationaux qui ont un impact sur la dynamique de notre économie ;
- le renforcement des dispositions législatives et des mécanismes de contrôle relatifs à l'exploitation des ressources naturelles (code minier, code forestier, code de commerce, etc.) ;
- la constitution d'un groupe de négociateurs nationaux pour négocier les contrats d'exploitation dans tous les domaines économiques en général, en particulier, des pierres et métaux précieux, pétroliers, forestiers, de téléphonie mobile, énergétiques, etc. ;
- la mise en place des mécanismes transparents de gestion des ressources publiques et recommandent, à ce titre, la promulgation de la Loi sur la lutte contre la corruption et l'opérationnalisation de l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) ;
- la création d'un fonds d'études de faisabilité des programmes et projets en vue de favoriser la mobilisation des ressources extérieures ;
- le respect des clauses relatives à la protection de l'environnement prescrites par les cahiers de charge d'exploitation des ressources naturelles ;
- la mise en place consensuelle d'un véritable mécanisme de suivi/évaluation ;

- **Sur le financement des actions envisagées**

- L'élaboration d'une stratégie nationale de mobilisation des ressources tout en poursuivant les réformes engagées par le Gouvernement avec les partenaires au niveau des régies financières pour améliorer le niveau de la mobilisation des ressources internes ;
- la promotion de la participation du secteur privé au financement des programmes et projets par l'implication des banques secondaires dans l'octroi de crédits et dans la mobilisation de ressources grâce au partenariat public-privé ;

- la contribution des partenaires internationaux au financement de projets de développement communautaire visant particulièrement les groupes de femmes, de jeunes et de groupes vulnérables ;
- l'adoption de l'approche du New Deal pour évaluer la fragilité du pays et élaborer un document compact engageant les autorités à venir et les partenaires pour une large mobilisation des ressources ;
- le soutien des bailleurs de fonds à l'organisation d'une conférence internationale pour la reconstruction de la RCA afin de ne plus faire d'elle un pays orphelin de l'aide.

2) Aspects transversaux

- la prise en compte de la matrice détaillée des recommandations de la Commission Développement Economique et Social dans les programmes de relèvement et de développement du pays ;
- la promotion d'une justice équitable où les acteurs font correctement et efficacement leur travail afin de bannir l'impunité et de sécuriser la dynamique de l'économie et surtout celle des affaires ;
- le développement d'une approche de planification locale impliquant les communautés de base ;
- le rétablissement de la sécurité sur toute l'étendue du territoire pour garantir la libre circulation des biens et des personnes et faciliter la reprise effective des activités socioéconomiques ;
- la promotion d'une stratégie de communication en vue de favoriser la lisibilité dans les actions gouvernementales.

De manière particulière, une motion spéciale forte a été retenue, à savoir :

- l'exploitation des ressources naturelles en général, et le pétrole en particulier, pour augmenter de manière substantielle les ressources dédiées au développement économique et social du pays ;
- la poursuite des négociations avec les partenaires en toute transparence afin de permettre le démarrage rapide des travaux d'exploitation.

Enfin, les recommandations et la motion spéciale forte de l'atelier thématique Développement Economique et Social adoptées par la plénière du FNB sont assorties d'actions prioritaires à mener, à court, moyen et long terme classées dans une matrice qui figure en annexes du présent rapport général.

3.1.2. Justice et Réconciliation

1) En ce qui concerne la justice

- L'impunité zéro ;
- Pas de réconciliation sans justice ;
- La lutte contre l'impunité et la traduction en justice des auteurs, co-auteurs et complices des crimes ;
- La mise en jeu de la responsabilité pénale des Chefs d'Etat, des Magistrats et autres auxiliaires de justice en cas de violation de leur serment ;
- L'inéligibilité aux élections législatives, sénatoriales et présidentielles des responsables politiques auteurs, co-auteurs et complices des conflits ;
- La réparation des préjudices multiformes subis par les victimes et la prise en charge médico-socio-psychologique de celles-ci ;
- La volonté affichée des victimes de pardonner les bourreaux ;
- L'exigence de la présence des bourreaux pour parfaire la réconciliation ;
- L'opérationnalisation rapide de la Cour Pénale Spéciale pour connaître des crimes liés aux conflits, rebellions et coups d'Etat ;
- La lutte contre les discriminations à l'égard des minorités sur le plan de l'emploi, du recrutement et de l'accès égal aux services publics ;
- La consécration de l'indépendance du pouvoir judiciaire et des statuts des magistrats dans la Constitution ;
- La mise en place d'un processus pour la reconnaissance légale des fêtes musulmanes (Ramadan et Tabaski) ;
- La création d'une sous-commission au sein de la Commission d'enquête internationale sur la criminalité transfrontalière, chargée de diligenter une enquête aux fins d'établir la responsabilité de la LRA ;
- L'application d'une justice équitable pour tous les citoyens ;
- La nécessité de mesures d'accompagnement pour soulager les souffrances des personnes déplacées ;
- L'accès gratuit à la justice pour les victimes.

2) En ce qui concerne la Réconciliation

- La mise en place par voie législative de la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation ;
- La création des comités locaux de paix et de réconciliation ;
- La légalisation des fêtes musulmanes ;

- La mise en place d'un cadre de concertation et de dialogue permanent ;
- La mise en place des comités locaux de paix et de réconciliation ;
- La promotion et la vulgarisation des manuels scolaires édités en sangö ;
- L'érection de monuments en mémoire des victimes.

En définitive, après avoir parcouru les différentes préoccupations, les actions prioritaires, à court, moyen et long terme sont classées dans une matrice qui figure en annexes du présent rapport.

3.1.4. Paix et Sécurité

1) Des recommandations dans le domaine de la paix

a) Des Accords

- L'engagement formel des parties centrafricaines à la fin du Forum National de Bangui à mettre en application les engagements antérieurs, particulièrement les Accords de Brazzaville de Juillet 2014 ;
- Le respect de tous les accords internationaux ratifiés par le Centrafrique ;
- La vulgarisation des différents accords politico-militaires ;
- La signature d'un Pacte Républicain Global de Paix et de réconciliation ou Déclaration d'Engagement des Parties Centrafricaines pour la paix et la réconciliation ;
- L'actualisation des Accords de coopération bilatérale et sous régionale ;
- L'institutionnalisation par une loi d'un Comité de Suivi Indépendant des recommandations du Forum National de Bangui avec des compétences claires ;
- L'introduction de cartes de séjour en Centrafrique ;
- L'application des visas ;
- S'assurer dans l'avenir que la question des enfants soit inscrite comme question transversale dans tous les accords de paix.

b) Du désarmement de la population civile

- La sensibilisation pour un désarmement volontaire avec l'implication des leaders religieux, des chefs traditionnels, des groupes armés et de la société civile ;
- Le lancement du désarmement volontaire avec l'implication des leaders religieux, des chefs traditionnels et des groupes armés ;
- Le désarmement de la population civile.

c) Des mesures pour la sécurité physique et humaine de la population

- Le retour des déplacés internes et des réfugiés;
- Le dédommagement des victimes des crises militaro-politiques ;
- La libre circulation des personnes et des biens ;
- Une bonne politique de l'emploi pour tous avec la priorité aux jeunes et aux femmes ;
- La libération des centrafricains enlevés par les groupes armés : la LRA et les autres ;
- La lutte contre la prolifération des stupéfiants ;
- La réhabilitation, l'extension, la création et le renforcement des commissariats de police et des unités de gendarmerie à Bangui et à l'intérieur du pays ;
- La restauration de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire ;
- La sécurisation des frontières nationales ;
- L'éradication de la LRA ;
- L'opérationnalisation des FACA.

d) De la réconciliation nationale

- La mise en place d'actions de sensibilisation, des caravanes de paix avec une forte implication des artistes et des jeunes, des activités sportives et culturelles, une semaine de deuil et prière etc. ;
- Le renforcement des capacités et l'expansion des medias (radio nationale et privée) pour la vulgarisation des idéaux de paix et de réconciliation ;
- L'élaboration d'un programme national de promotion de la paix ;
- Création d'une chaire UNESCO pour la paix ;
- La mise en place des comités locaux pour la paix ;
- La promotion de la politique de l'inclusivité : bannissement de toute action et mesures visant à générer des sentiments d'exclusion, de frustration etc. ;
- La mise en place des centres d'écoute et de formation sur la culture de la paix ;
- La promotion des activités génératrices de revenus ;
- La sécurisation des espaces agropastoraux ;
- La création d'un ministère spécial chargé de la promotion de la paix et de la réconciliation ;
- L'insertion de la culture de la paix dans le programme de l'enseignement ;

- Le développement des activités champêtres à haute intensité de main d'œuvre ;
- La promotion de la politique du mérite ;
- L'élargissement et l'institutionnalisation d'un conseil des leaders religieux ;
- La mise en place d'un mécanisme de justice transitionnelle ;
- L'annulation des anciens titres de voyage et d'identité nationaux, l'élaboration des nouveaux mécanismes ;
- L'interdiction systématique de la prise de pouvoir par les armes ;
- La promotion de l'éducation civique et le caractère laïc de la République ;
- L'institutionnalisation et le renforcement de la médiation nationale ;
- Le recyclage et la formation des enseignants à la culture de la paix ;
- Le réaménagement et la sécurisation des marchés sur tout le territoire ;
- La reconstruction et le respect des lieux de culte ;
- Messieurs BOZIZE et DJOTODIA sont invités à œuvrer pour la paix et la réconciliation ;
- La réhabilitation et la modernisation des chefferies traditionnelles en tant qu'acteurs de la paix et de la réconciliation.

e) Du rôle des femmes dans le processus de réconciliation

- La collaboration avec les organisations féminines de la société civile pour bénéficier de leur expertise en matière de prise en compte du genre ;
- La nomination des femmes dans les conseils nationaux et locaux de paix et de sécurité ;
- L'implication des femmes dans les différents processus de paix (cf. la résolution 1325) ;
- L'assistance financière aux organisations des femmes en vue de leur mobilisation dans les actions de paix et surtout dans les zones de conflit ;
- Le renforcement des capacités des femmes sur les techniques de négociation et de gestion des conflits communautaires ;
- L'élaboration de documents sur les bonnes pratiques et les leçons tirées de la participation des femmes au processus de paix au niveau national et international ;
- L'implication des experts en matière de genre dans les négociations des accords de paix ;



- La prise en compte de l'aspect transversal du genre dans toutes les initiatives pour la paix et la sécurité

f) Des partenaires internationaux

- Mise en œuvre effective et impartiale des mandats de la communauté internationale (les Nations Unies et les différents partenaires de la RCA) afin de favoriser la réconciliation et l'instauration de la Paix.

2) Des recommandations dans le domaine du DDRR et de la RSS

a) En ce qui concerne le désarmement global des groupes armés (DDR) et de la population civile et la lutte contre la prolifération des armes.

- Avant les élections

- L'identification, la vérification et le retrait inconditionnel des enfants associés aux groupes armés qu'ils soient porteurs d'armes ou pas ;
- La prise en charge transitoire, la recherche et la réunification familiale des enfants retirés des groupes ;
- Les participants recommandent aux autorités de la transition de prendre un décret d'application du statut spécial de la police ;
- La réintégration à base communautaire des enfants retirés (des groupes armés) avec accent sur l'éducation de base, alternative, la formation professionnelle qui bénéficie aussi aux autres enfants de la communauté ayant subi les effets du conflit armé ;
- La sensibilisation, l'identification, le regroupement, la prise en charge et le désarmement ;
- Le désarmement volontaire dans un délai d'un mois des groupes armés favorables aux conclusions du Forum National de Bangui ;
- Le désarmement forcé après un délai de grâce des groupes et individus réfractaires au processus du Forum National de Bangui ;
- Le renforcement des capacités opérationnelles des forces de sécurité intérieures et la territorialisation des compagnies de l'OCRB et de GIGN ;
- L'élaboration des stratégies nationales de DDRR appuyées par tous les groupes armés adhérents aux conclusions du Forum National de Bangui prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et des enfants ;
- L'enregistrement de groupes armés et des armes collectées ;
- La mise en place d'un audit financier des DDRR passés et publier les résultats ;
- L'appropriation du système d'émission des cartes d'identité nationale et des passeports ;
- La rédaction d'une charte de désarmement qui définit le cadre et les modalités du processus et précisant le chronogramme de sa mise en œuvre ;

- L'annulation des cartes d'identité et passeports délivrés de 2012 à 2013 ;
 - Les négociations avec le Comité des sanctions du Conseil de Sécurité en vue de la levée de l'embargo sur les armes afin de contribuer au retour de la sécurité pour des élections apaisées ;
 - L'organisation, avec l'assistance de la communauté internationale et des pays voisins concernés, du rapatriement des éléments étrangers des groupes armés ;
 - L'exigence d'une franche collaboration du système des Nations Unies et des forces internationales avec le gouvernement et les FDS ;
 - L'accélération, avec l'assistance de la MINUSCA, du travail du Comité Technique et Stratégique sur le DDRR et en adéquation avec les principes directeurs du DDRR établis par les Nations Unies auxquels il faut intégrer la dimension genre ;
 - Le désarmement des populations civiles.
- Après les élections
- L'élaboration d'un programme/plan national DDRR
 - L'identification des projets communautaires pour les groupes armés et les populations locales en adéquation avec les programmes d'urgence et du Programme National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire (PNIASA) ;
 - L'incorporation dans les forces de défense et de sécurité, d'une partie des groupes armés remplissant des conditions spécifiques et après formation au civisme ;
 - La mise en place des axes stratégiques et prioritaires des programmes de réduction de la violence communautaire (RVC) y compris les violences sexuelles et celles basées sur le genre et socio-économique ;
 - La mise en place d'un programme de suivi-évaluation des mécanismes de mobilisation et gestion des ressources ainsi que du plan général de communication en impliquant toutes les parties prenantes ;
 - Le rapatriement des combattants étrangers des groupes armés avec l'appui de la MINUSCA et d'autres partenaires.

b) Au plan de la restauration des forces de défense et de sécurité de la RCA (Programme RSS)

- Court et moyen terme (avant les élections)
 - La réaffirmation de l'Institution Militaire en tant qu'attribut de la souveraineté nationale et socle de l'unité du pays;
 - La réhabilitation immédiate des Forces Armées Centrafricaines ;
 - La levée de l'embargo sur les armes;

- La détermination d'une vision de l'architecture sécuritaire de la RCA ;
 - Le renforcement des capacités opérationnelles des FDS à l'appui du processus électoral ;
 - La signature du décret d'application du Statut Spécial de la Police ;
 - La définition avec les forces internationales des modalités de collaboration ;
 - La moralisation et la restauration de l'ordre et de la discipline au sein des FDS ;
 - La relecture du décret portant placement de la Gendarmerie Nationale sous tutelle du Ministère de la Sécurité Publique ;
 - La définition de la politique d'immigration/ émigration des frontières ;
 - Le renforcement des capacités opérationnelles minimales à l'appui du processus électoral ;
 - La création d'une commission autonome d'identification des nationaux.
- Long terme (après les élections)
- L'attachement de l'armée aux principes républicains ;
 - L'interdiction du recrutement des étrangers dans les FDS.
 - La mise en œuvre et le soutien à la gestion et à la gouvernance des FDS ;
 - Le contrôle démocratique sur les Forces de Défense et de Sécurité ;
 - Le recrutement de nouveaux éléments selon des critères rigoureux ;
 - L'approbation de la stratégie nationale de RSS, des politiques sécuritaires et de leur législation ;
 - Le renforcement des capacités de toutes les institutions du secteur sécuritaire ;
 - L'amélioration du cadre institutionnel, la rationalisation des structures, la réorganisation territoriale, la planification du rééquilibrage des effectifs entre les zones urbaines et rurales ;
 - La mise à la retraite du personnel ayant atteint la limite d'âge ;
 - Le casernement obligatoire des FDS ;
 - L'élaboration d'un plan de sécurisation des aires protégées transfrontalières ;
 - L'application des textes sur la mise en disponibilité des FDS aspirant aux fonctions politiques ;
 - La prise en compte des accords DDR/RSS de Brazzaville, leur élucidation et leur intégration dans le processus de FNB ;
 - La mise en place d'une commission mixte de suivi- évaluation du mandat de la MINUSCA et Sangaris.
 - L'organisation d'une évaluation en 2016 des recommandations des travaux du FNB ;

- La réhabilitation et l'opérationnalisation de l'Ecole Militaire des Enfants de Troupe dans un bref délai.

c) Principales recommandations issues des consultations populaires à la base

- La levée immédiate de l'embargo sur les armes comme volonté populaire du peuple ;
- La réhabilitation et le réarmement des FACA ;
- La formation et le déploiement d'un corps spécial au niveau des frontières ;
- L'application des textes sur la mise en disponibilité des FDS aspirant aux fonctions politiques ;
- La prise en compte des accords DDRR/RSS de Brazzaville, leur interprétation et leur intégration dans le processus du FNB ;
- La mise en place d'une commission mixte de suivi-évaluation du mandat de la MINUSCA et Sangaris ;
- Le redéploiement des FDS sur toute l'étendue du territoire ;
- L'accélération du programme DDR ;
- La mise en place des critères objectifs de recrutement dans la nouvelle armée ;
- Le déploiement de la MINUSCA sur toute l'étendue du territoire ensemble avec les FDS dans la neutralité et l'impartialité.

3.2. Des grandes décisions du Forum

Parallèlement à l'adoption par la plénière du FNB des recommandations, trois grandes décisions ont été solennellement approuvées par un large consensus. Il s'agit de : « l'accord de désengagement des enfants soldats avec les groupes armés sous l'égide de l'UNICEF », « le Pacte pour la Paix, la Réconciliation Nationale et la Reconstruction en République Centrafricaine » et « l'Accord sur les principes de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR) et d'intégration dans les corps en uniforme ».

3.2.1. L'accord de désengagement des enfants soldats avec les groupes armés sous l'égide de l'UNICEF

Dans le cadre de la recherche des solutions durables aux problèmes des enfants soldats, la dynamique du forum a favorisé la signature d'un accord de désengagement des enfants soldats par les groupes armés.

3.2.2. Le Pacte pour la Paix, la Réconciliation Nationale et la Reconstruction en République Centrafricaine

Le Pacte est le condensé de tous les points pertinents relatifs aux réflexions, analyses et recommandations du Forum National de Bangui. Les éléments essentiels de ce Pacte ont trait aux problématiques de Gouvernance démocratique et économique, aux Reformes Institutionnelles, à la Restauration de l'Autorité de l'Etat, au Redéploiement

de l'Administration et de la Décentralisation, la Justice et la Réconciliation, la Paix et la Sécurité, le Développement Economique et Social.

Joint en annexe du présent rapport, le Pacte pour la Paix, la Réconciliation Nationale et la Reconstruction en République Centrafricaine, est un engagement solennel, patriotique et responsable qui lie les Autorités de la Transition, les Forces Vives de la Nation et les Autorités qui seront issues des prochaines élections générales. Ce Pacte doit être mis en œuvre de manière diligente et vigilante dans l'intérêt supérieur de la Nation.

3.2.3. L'Accord sur les principes de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR) et d'intégration dans les corps en uniforme

L'un des moments forts du Forum National de Bangui est la signature entre le Gouvernement de transition et les Groupes Armés, le 10 mai 2015, de l'accord sur le principe de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR) et d'intégration dans les corps en uniforme. Ce texte qui comporte un préambule résumé en neuf (9) considérants et dix(10) articles a rappelé entre autres textes l'accord de cessation des hostilités signé le 23 juillet 2014 à Brazzaville, la déclaration de principe signée par les participants au Forum de Brazzaville, l'accord d'engagement entre le Gouvernement et les Groupes Politico-Militaires signé le 5 mai 2015.

L'engagement des groupes politico-militaires pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation des enfants ainsi que les autres violations graves des droits de l'enfant est une grande avancée. Enfin, il s'agit somme toute pour les parties signataires de cet Accord de faire du recours aux armes un vieux souvenir qui ne doit plus être réitéré (Cf. l'accord en Annexes).

III. CLOTURE DES TRAVAUX



La clôture des travaux du Forum National de Bangui a eu lieu le 11 mai 2015 dans l'hémicycle du Conseil National de Transition. Elle a commencé par la présentation du rapport de synthèse des travaux du FNB par le Rapporteur Général du Présidium, ensuite la lecture des motions de remerciement et des messages et enfin le discours de clôture.

Concernant les motions de remerciement, quatre motions ont été lues à l'adresse du Chef de l'Etat de la Transition, à l'endroit de la Communauté Internationale, aux chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, à Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Médiateur International dans la crise centrafricaine.

Enfin, suite aux messages de paix et de fraternité avec le peuple centrafricain qui ont été délivrés par le Représentant du Premier Ministre du Timor Leste et le Représentant de la Réconciliation Nationale de la République Arabe d'Egypte, deux discours ont ponctué la cérémonie de clôture. Il s'agit du discours du Vice Président de l'Assemblée Nationale de la République de Guinée Equatoriale, Représentant Personnel de Son Excellence Théodoro OBIANG NGUEMA MBASSOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président en exercice de la CEMAC et celui de Son Excellence Catherine SAMBA PANZA, Chef de l'Etat de la Transition (Voir annexes).



V. CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

Il apparaît clairement que la réconciliation dans notre pays est bien possible. La soif de paix se ressent chaque jour au sein de notre population. C'est pourquoi la réussite du processus de dialogue et de réconciliation est un enjeu qui engage la responsabilité des Institutions de la transition et de tous les acteurs impliqués dans la crise mais aussi celle de tous ceux qui l'ont subi passivement.

Un pas important a été franchi à Brazzaville qu'il fallait transformer en opportunité pour avancer résolument. L'accord de cessation des hostilités a constitué le pont devant permettre le passage vers une paix des cœurs et des esprits, seule alternative possible pour la refondation de la République Centrafricaine.

Dans l'esprit et la lettre de l'accord de Brazzaville, les autorités de la transition se sont investies dans le processus de dialogue participatif et inclusif pour une sortie durable de la crise dans notre pays, à travers l'organisation des consultations populaires à la base d'abord et ensuite du Forum National de Bangui qui vient de s'achever.

Le présent rapport a retracé le déroulement de ce forum et mis en exergue les principales recommandations et décisions qui en sont issues. Il constitue, en attente de la production des Actes du Forum National de Bangui, le document de référence pour la mémoire de ce qui a été dit au cours du forum et pour les actions qui seront entreprises à partir de ses recommandations et décisions.

C'est avec un réel plaisir que le Présidium met ce document à la disposition des Autorités de la Transition et de la Communauté Internationale qui accompagne le processus. Le délai imparti a imposé un rythme de travail qui a certainement eu pour conséquence fâcheuse la subsistance d'un certain nombre d'incorrections. L'équipe de rédaction sollicite l'indulgence des Autorités et du lectorat de ce rapport pour les incorrections qui nous auraient échappé.



VII- EQUIPE DE REDACTION ET VALIDATION

Les Rapporteurs Généraux du Présidium

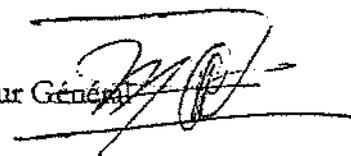
- Clément Anicet GUYAMA-MASSOGO
- Serge SINGHA BENGBA
- Jean Félix RIVA
- Ascain NZENGUE-LANDA

Secrétariat Technique

- Sylvain DEMANGHO
- Georges GOUGOUEI
- Alain TOLMO
- Brigitte ZAMI
- Francial LIBENGUE

Pour la validation du Présidium

- Prof Abdoulaye BATHILY, Président
- Mme Marie Noël KOYARA, 1^{er} VP
- Mme Léa MBOUA née KOYASSOUM DOUMTA, 2^e VP
- Mme Emilie Béatrice EPAYE, 3^e VP
- Monseigneur Dieudonné NZAPALAÏNGA, 4^e VP
- M. Laurent NGON-BABA, 5^e VP
- M. Ali DJIDA ALI, 6^e VP
- M. Clément, Anicet GUIYAMA-MASSOGO, Rapporteur Général
- M. Serges SINGHA BENGBA, 1^{er} Rapporteur Adjoint
- M. Jean Félix RIVA, 2^e Rapporteur Adjoint
- M. Ascain NZENGUET LANDA, 3^e Rapporteur Adjoint



VII. ANNEXES

- 7.1. DES ATELIERS THEMATIQUES**
 - 7.2. PACTE ISSU DU FORUM NATIONAL DE BANGUI**
 - 7.3. ACCORDS ISSUS DU FORUM NATIONAL DE BANGUI**
 - 7.4. TEXTES ORGANIQUES**
 - 7.5. PRINCIPAUX DISCOURS, TEMOIGNAGES, MESSAGES
ET MEMORANDUMS**
 - 7.6. MOTIONS DE REMERCIEMENT**
-

7.1. DES ATELIERS THEMATIQUES

- 1) Atelier Thématique « GOUVERNANCE » Documents en annexe du rapport de l' Atelier.
- 2) Atelier Thématique « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL » Matrice annexée au Rapport adopté à la plénière du Forum National de Bangui
- 3) Atelier Thématique « JUSTICE ET RECONCILIATION » Matrice de la mise en œuvre des recommandations.

7.2. PACTE ISSU DU FORUM NATIONAL DE BANGUI

- 1) Pacte républicain pour la Paix, la Réconciliation Nationale et la Reconstruction en République Centrafricaine.

7.3. ACCORDS ISSUS DU FORUM NATIONAL DE BANGUI

- 1) Accord de désengagement des enfants soldats avec les groupes armés sous l'égide de l'UNICEF.
- 2) Accord sur les principes de désarmement démobilisation réintégration et rapatriement (DDRR) et d'intégration dans les corps en uniforme de l'Etat Centrafricain entre le Gouvernement de Transition et les Groupes armés.

7.4. TEXTES ORGANIQUES

7.4.1. Décrets et Arrêtés

- 1) Décret N° 15 – 148 modifiant et complétant le décret N° 15. 110 du 1^{er} avril 2015 fixant la période de la tenue du Forum National de Bangui
- 2) Décret N°15.- 129 portant création du Présidium de Forum National de Bangui.
- 3) Décret N°15.- 131 portant désignation des membres du Présidium du Forum National de Bangui.
- 4) Décret N° 15.- 128 portant création du Comité Technique d'Organisation du Forum National de Bangui.
- 5) Décret N° 15 - 130 portant désignation des membres du Comité Technique d'Organisation du Forum National de Bangui.
- 6) Arrêté N° 014 portant désignation des membres des Commissions Techniques du Forum National de Bangui.
- 7) Arrêté N° 015 portant désignation des entités devant participer au Forum National de Bangui.

7.5.2. Règlement Intérieur.

7.5.3. Code de bonne conduite.

7.5.4. Agenda méthodologique.

7.5. PRINCIPAUX DISCOURS, TEMOIGNAGES, MESSAGES ET MEMORANDUMS

- 1) Mot du Représentant du Parlement Junior
- 2) Déclaration Miss Centrafrique 2015
- 3) Mot de la Représentante des Femmes de Centrafrique
- 4) Mot de bienvenue de la Présidente de la délégation spéciale de la ville de Bangui
- 5) Allocution du Représentant du Centre pour le Dialogue Humanitaire à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des travaux du Forum National de Bangui
- 6) Discours du Représentant de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)
- 7) Allocution du Professeur Alphonse Daniel LUABA, Secrétaire Exécutif de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) au Forum de Bangui.
- 8) Message de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) à la Cérémonie d'Ouverture du Forum de Bangui.
- 9) Discours de la Représentante de la Présidente de la Commission de l'Union Africaine
- 10) Allocution du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies lors de la Cérémonie d'ouverture du Forum National de Bangui.
- 11) Discours du Président en exercice de la CEEAC, adressé en son nom par Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, KALZEUBE PAYIMI DEUBET, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du Forum de Bangui.
- 12) Discours de son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République du CONGO, Médiateur International dans la crise en Centrafrique.
- 13) Discours de Son Excellence Madame Catherine SAMBA-PANZA, Chef de l'Etat de la Transition à la cérémonie d'ouverture du FNB
- 14) Discours du Vice-président de l'Assemblée Nationale de la Guinée Equatoriale, Représentant Personnel de Son Excellence Théodoro OBIANG NGUEMA MBASSOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président en exercice de la CEMAC à la clôture

- 15) Discours de Son Excellence Madame Catherine SAMBA-PANZA, Chef de l'Etat de la Transition à la cérémonie de clôture du FNB
- 16) Témoignage des leaders de la plateforme des confessions religieuses en Centrafrique
- 17) Déclaration du Conseil National de Transition au Forum National de Bangui du 04 au 11 mai 2015
- 18) Déclaration de l'Union pour la Renaissance et le Développement (URD)
- 19) Recommandations de l'Ex-Mouvement des Patriotes Antibalaka
- 20) Mémoire du Rassemblement Patriotique pour le Renouveau de Centrafrique (RPRC)
- 21) Déclaration des autorités traditionnelles
- 22) Mémoire du Front populaire ZO- KWE - ZO, organisation politique anticolonialiste, sociale, panafricaniste et humaniste
- 23) Mémoire de l'UPC à l'attention de la Communauté Internationale, du Gouvernement Centrafricain, des institutions Internationales œuvrant en Centrafrique pour le Forum de Bangui.
- 24) Déclaration des Centrales Syndicales de Centrafrique aux assises du Forum National de Bangui
- 25) Contribution de l'Alliance des Forces Démocratique pour la Transition (AFDT) (ASD-CRPS-MCP-MLPC-RDC-UDECA) au Forum de Réconciliation Nationale de Bangui
- 26) Déclaration de la Seleka Rénovée – Paix et Justice au Forum de Bangui



FORUM NATIONAL DE BANGUI

ATELIER THEMATIQUE "GOUVERNANCE"

Document Annexes du Rapport Général adopté à la plénière du Forum

Samedi 09 mai 2015

Prise de position n° 1

Prenant acte du rapport d'activités de l'Autorité Nationale des Elections (ANE) présenté le 07 mai 2015 devant l'Atelier Gouvernance, lequel rapport conclut à l'impossibilité d'organiser les élections selon le chronogramme initialement défini pour des raisons notamment matérielle, sécuritaire, climatique et financière ; plus précisément :

- l'indisponibilité du matériel électoral ;
- l'incompressibilité des délais de certaines opérations du processus électoral ;
- la persistance de foyers d'insécurité sur l'ensemble du territoire national ;
- la grande période des pluies comprise entre mai et octobre, rendant difficile la circulation des personnes et compliquant les opérations préélectorales ;
- la difficulté à boucler le budget. A peine 26% au 07 mai 2015 en dépit des promesses d'aides et d'appui.

Considérant que des élections organisées dans des conditions imparfaites sont sources de conflit ;

Considérant que, par le passé, des élections imparfaites ont servi de justification pour installer le chaos en Centrafrique ;

Considérant que dans le contexte actuel, des élections mal organisées précipiteront la RCA dans un chaos intégral avec des conséquences dans toute la sous région ;

Considérant la forte volonté du peuple de Centrafrique souverainement manifestée lors des consultations populaires à la base en faveur d'un retour à la sécurité avant les élections ;

Convaincu que les élections constituent la porte de sortie de la crise centrafricaine par l'installation d'autorités légitimes au terme d'un processus électoral transparent et crédible.

Nous, Délégués au Forum National de Bangui recommandons la convocation rapide d'une réunion élargie regroupant l'Autorité Nationale des Elections, le Cadre de concertation, le Gouvernement de Transition, le Groupe international de contact, la Médiation Internationale et la CEEAC afin de définir un calendrier électoral réaliste.

Jak.

SD

AA

Annexe : Matrice Développement économique et social

PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS		(1) ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME		(2) ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME		(3) ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME	
AXE STRATEGIQUE 1 : RESSOURCES NATURELLES / RELANCE DES SECTEURS DE PRODUCTION							
1.1 - AGRICULTURE ET ELEVAGE							
<p>Agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incendie des champs et des plantations, pillage des greniers à semence - Insuffisance de production due aux moyens de culture encore artisanaux et l'insuffisance de la main d'œuvre à cause du vieillissement de la population - Culture pas encore diversifiée - Mévente des produits agricoles - Produits agricoles pas compétitifs à cause du coût de production aussi liée à une mauvaises des routes - Destruction quasi totale des marchés locaux et régionaux 	<p>Agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distribution des semences, outils et intrants aux agriculteurs - Mécaniser l'agriculture - Moderniser et améliorer la production agricole - Construire des greniers dans chaque préfecture sous-préfecture - Réhabilitation et construction des marchés locaux et régionaux tant à Bangui que dans les régions 	<p>Agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un système durable de fourniture des engrais, semences, pesticides et équipements (charrues, hersees...); - Appui à la production des poussins d'un jour à travers l'installation des couveuses et la mise en place des stations de reproducteurs. - Diversifier la culture - Création des filières et secteur d'appui 	<p>Agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation, construction et entretien des infrastructures de désenclavement des zones de production pour favoriser l'accès des populations rurales aux marchés et aux services de base; - Redynamisation du fonds de développement Agricoles et pastoral (FDAp) et du fonds interprofessionnel de l'Elevage (FIDE); - Renforcement des capacités des différentes filières et des structures d'intervention. 	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui au retour des éleveurs dispersés dans les pays limitrophes - Appui à la reconstitution du cheptel par la dotation des reproducteurs et géniteurs d'espèces performantes aux éleveurs - Création des zones d'élevage dans chaque commune pour les éleveurs sédentaires 	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la production des poussins d'un jour à travers l'installation des couveuses et la mise en place des stations de reproducteurs. - Diversifier la culture - Création des filières et secteur d'appui 	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de la provenance de la FNEC et création de nouvelles provenances; 	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation, construction et entretien des infrastructures de désenclavement des zones de production pour favoriser l'accès des populations rurales aux marchés et aux services de base; - Redynamisation du fonds de développement Agricoles et pastoral (FDAp) et du fonds interprofessionnel de l'Elevage (FIDE); - Renforcement des capacités des différentes filières et des structures d'intervention.
<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disparition quasi-totale du sous-secteur de l'élevage à cause du vol et de la destruction du cheptel - Délocalisation des éleveurs dans les pays limitrophes à cause de l'insécurité - absence de la prise en de la santé animale - Conflit entre agriculteur et éleveurs pour des questions de violation d'espace par les éleveurs sédentaires 	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'un vaste programme de Réhabilitation et construction des magasins 	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de la provenance de la FNEC et création de nouvelles provenances; 	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation, construction et entretien des infrastructures de désenclavement des zones de production pour favoriser l'accès des populations rurales aux marchés et aux services de base; - Redynamisation du fonds de développement Agricoles et pastoral (FDAp) et du fonds interprofessionnel de l'Elevage (FIDE); - Renforcement des capacités des différentes filières et des structures d'intervention. 	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation, construction et entretien des infrastructures de désenclavement des zones de production pour favoriser l'accès des populations rurales aux marchés et aux services de base; - Redynamisation du fonds de développement Agricoles et pastoral (FDAp) et du fonds interprofessionnel de l'Elevage (FIDE); - Renforcement des capacités des différentes filières et des structures d'intervention. 	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation, construction et entretien des infrastructures de désenclavement des zones de production pour favoriser l'accès des populations rurales aux marchés et aux services de base; - Redynamisation du fonds de développement Agricoles et pastoral (FDAp) et du fonds interprofessionnel de l'Elevage (FIDE); - Renforcement des capacités des différentes filières et des structures d'intervention. 	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation, construction et entretien des infrastructures de désenclavement des zones de production pour favoriser l'accès des populations rurales aux marchés et aux services de base; - Redynamisation du fonds de développement Agricoles et pastoral (FDAp) et du fonds interprofessionnel de l'Elevage (FIDE); - Renforcement des capacités des différentes filières et des structures d'intervention. 	<p>Aspects transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'un vaste programme de Réhabilitation et construction des magasins
<p>Aspects transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incapacité institutionnelle, technique et humaine des sous-secteurs marquée par une 	<p>Aspects transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relance de l'Agence Nationale d'élevage (ANE) et la Fédération Nationale des 	<p>Aspects transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relance de l'Agence Nationale d'élevage (ANE) et la Fédération Nationale des 	<p>Aspects transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relance de l'Agence Nationale d'élevage (ANE) et la Fédération Nationale des 	<p>Aspects transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relance de l'Agence Nationale d'élevage (ANE) et la Fédération Nationale des 	<p>Aspects transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relance de l'Agence Nationale d'élevage (ANE) et la Fédération Nationale des 	<p>Aspects transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relance de l'Agence Nationale d'élevage (ANE) et la Fédération Nationale des 	<p>Aspects transversaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relance de l'Agence Nationale d'élevage (ANE) et la Fédération Nationale des

Handwritten signature

Handwritten signature

Y.D

PREOCCUPATIONS DES PORTIONS A LA BASE PAR SECTEURS <small>PRIORETTES A COURT TERME</small> / <small>PRIORETTES A MOYEN TERME</small> / <small>PRIORETTES A LONG TERME</small>			
1.2- MINES ET GÉOLOGIE			
<ul style="list-style-type: none"> - Abandon des régions aux étrangères qui pillent les richesses minières - Exploitation frauduleuse des chantiers de diamants et d'or par les rébellions armées a entraîné la suspension du processus de Kimberley - Questions liées à l'exploitation du pétrole et de l'uranium centrafricain ont toujours été à l'origine de la chute des régimes - Code minier centrafricain continue de décourager les investissements directs étrangers - Inexpérience et absence de qualification des artisans et personnels centrafricains travaillant dans le secteur - Faible production de diamant et or - Méconnaissance de leurs droits avantages par les artisans et propriétaires des terrains et domaines d'exploitation minière - Interférence négative des Accords de coopération notamment de 1960 sur la mise en valeur du sous-sol centrafricain - Mauvaise gouvernance du secteur par le non-respect et l'inapplication des textes, l'attribution anarchiques des licences et patentes aux faux centrafricains - Interférence et ingérence de l'entourage des chefs d'Etat dans les activités minières - Mauvaise approche politique et implication insuffisante des acteurs dans l'organisation et la gestion du secteur 	<p>Sous-secteur minier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Levée de la suspension temporelle du processus de Kimberley; - Opérationnalisation de l'Unité spéciale anti-fraude (USAF) pour sécuriser et surveiller la circulation des étrangers dans les zones minières - Révision du montant à la baisse des patentes aux collecteurs et artisans nationaux - Relance du projet droit des propriétés et domaines des diamants artisanaux (DPDDA) - Appui à la petite mine et à la chaîne de commercialisation des pierres et métaux précieux - Organisation et formation des acteurs du secteur (artisans et coopératives) <p>Sous-secteur pétrole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relecture du code pétrolier et ses textes d'application puis élaboration d'un contrat cadre - Gestion transparente de la question du pétrole - Mise en place et formation d'un pool d'experts nationaux pour le traitement du dossier du pétrole centrafricain (étude et négociation) 	<p>Sous-secteur minier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacités de la Direction de la recherche géologique minière des moyens nécessaire aux travaux d'exploration. - Restructuration du fonctionnement de COMIGEM dans sa mission - Financement des coopératives minières pour la relance des activités à travers un fonds d'appui - Promotion de la transformation par la réhabilitation de la tailleurie des diamants centrafricains - Création des sociétés d'Etat d'exploitation et vente de diamants et or - Renforcement des capacités des coopératives et artisans minières - Promotion de la semi-mécanisation de l'exploitation minière (diamant et or) <p>Sous-secteur pétrole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un bureau d'étude dans le domaine pétrolier pour le contre-expertise des résultats des travaux effectués par les opérateurs. - Renforcement des capacités de l'administration en charge du pétrole en équipement adéquats; - Promotion d'un partenariat technique et financier pour la poursuite de la recherche pétrolière sur l'ensemble du territoire - Création d'un centre de contrôle et de suivi et évaluation des activités de l'exploitation des hydrocarbures - Harmonisation de taxe à l'exploitation, 	<p>Sous-secteur minier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacités de institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles du département en charge des mines. - Création d'une tailleurie nationale de diamant - Formation en expertise des artisans miniers. <p>Sous-secteur pétrole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptabilisation des ressources pétrolières; - Développement des capacités de régulation des marchés des hydrocarbures; - Promotion des infrastructures de transport des hydrocarbures

47D




PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	LES ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	LES ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN ET LONG TERME
<p>1.4 - TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Radio n'est pas suivie sur tout le territoire en même temps que la capitale Bangui - Accès insuffisant à l'Internet - Disparition du sous-secteur postal et difficultés des populations des villes de l'intérieur de communiquer par écrit ou d'envoyer des colis à moindre coût - Insuffisances des capacités institutionnelles - Taxes sur équipements informatiques freinent la vulgarisation - Influence de certains opérateurs sur la politique du gouvernement - Excès de taxation sur les équipements de communication (paraboles et autres) pèsent sur les opérateurs économiques - ART ne joue pas son rôle régulateur dans la surveillance du trafic et du coût à la minute des communications facturées par les opérateurs - Tentative de cession la SOCATEL à des privés véreux (privatisation) dépourville l'Etat d'un outil de souveraineté - Gestion opaque du GetAway 	<ul style="list-style-type: none"> - Révision de la législation en matière de permis d'exploitation artisanale - Contrôle strict du pillage du bois aux frontières - Encourager le reboisement plutôt que le paiement des taxes - Etude de la mise en oeuvre du mécanisme de financement innovant par le crédit carbone (ou mécanisme de développement propre) - Promotion de la transformation locale afin de créer des emplois 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en oeuvre d'un programme « Schola Net » pour la vulgarisation de l'informatique et l'Internet à l'école - Mise en oeuvre d'un vaste programme de téléphonie rurale - Etude en vue de la mise en place d'une fiscalité incitative - Adoption d'une loi sur la cybercriminalité - Promouvoir la couverture de zones comme partie intégrante du dispositif de sécurité
<p>1.4 - TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et/ou la construction des infrastructures des NTIC; - Equipement en matériels numériques et le développement des réseaux et moyens d'accès aux NTIC sur toute l'étendue du territoire; - Renforcement du cadre institutionnel chargé de la réglementation, de la formulation et de la mise en exécution de la politique en de NTICS; - Vulgarisation de la téléphonie mobile auprès du monde rural - Renforcement les capacités d'émission de la radio Centrafricaine pour couvrir tout le territoire - Rejet de la privatisation de la SOCATEL - audit et reprise en main du GetAway par la SOCATEL pour des raisons de sécurité et de souveraineté - Mise en oeuvre d'une véritable politique de promotion du secteur postal par la finalisation de projet banque postal et le déploiement de la poste sur tout le territoire - Audit de la mise en oeuvre des cahiers de 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et/ou la construction des infrastructures des NTIC; - Equipement en matériels numériques et le développement des réseaux et moyens d'accès aux NTIC sur toute l'étendue du territoire; - Renforcement du cadre institutionnel chargé de la réglementation, de la formulation et de la mise en exécution de la politique en de NTICS; - Vulgarisation de la téléphonie mobile auprès du monde rural - Renforcement les capacités d'émission de la radio Centrafricaine pour couvrir tout le territoire - Rejet de la privatisation de la SOCATEL - audit et reprise en main du GetAway par la SOCATEL pour des raisons de sécurité et de souveraineté - Mise en oeuvre d'une véritable politique de promotion du secteur postal par la finalisation de projet banque postal et le déploiement de la poste sur tout le territoire - Audit de la mise en oeuvre des cahiers de 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et/ou la construction des infrastructures des NTIC; - Equipement en matériels numériques et le développement des réseaux et moyens d'accès aux NTIC sur toute l'étendue du territoire; - Renforcement du cadre institutionnel chargé de la réglementation, de la formulation et de la mise en exécution de la politique en de NTICS; - Vulgarisation de la téléphonie mobile auprès du monde rural - Renforcement les capacités d'émission de la radio Centrafricaine pour couvrir tout le territoire - Rejet de la privatisation de la SOCATEL - audit et reprise en main du GetAway par la SOCATEL pour des raisons de sécurité et de souveraineté - Mise en oeuvre d'une véritable politique de promotion du secteur postal par la finalisation de projet banque postal et le déploiement de la poste sur tout le territoire - Audit de la mise en oeuvre des cahiers de

Dum

SA

4-D

PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	(1) ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	(2) ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	(3) ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'appui aux artisans - Pratique incontrôlée de la chasse par des touristes étrangers qui tuent sans distinction les mâles et les femelles des animaux sauvages - Incapacité institutionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - du tourisme par l'amélioration du code d'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> - UNESCO - Amélioration de l'accès aux sites du circuit touristique - Promotion des industries culturelles compétitives sur le marché international des arts et la culture - Appui à la création d'un salon artisanal - Création d'un fonds de développement culturel 	<ul style="list-style-type: none"> - vente des objets d'arts - Construction d'une salle de spectacle de 1000 places pour les événements culturels, artistiques et sportifs - création d'une école d'hôtellerie
AXE STRATEGIQUE 2 : INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN A LA PRODUCTION/INTEGRATION REGIONALE			
2.1 - INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER, AERIEN ET FLUVIAL <ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des infrastructures routières et le non fonctionnement de certains bacs entravent la circulation dans les zones rurales - l'endossement est un frein au développement des activités économiques - Dégradation des pistes rurales constitue un obstacle à l'évacuation des produits agricoles et des échanges intercommunautaires. - Insuffisance des infrastructures routières, aériennes et fluviales modernes - Absence de système de transport sécurisé de sorte que les taxis-motos sont devenus un problème de santé publique et de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des routes et ouvrages d'art intérieur - Mobilité de la population par la production de moyens roulants à moindre coût - Renforcement de capacité à travers un appui institutionnel significatif - Réhabilitation des pistes rurales et des routes de l'intérieur du pays ; - Faciliter la mobilité de la population par la production de moyens roulants à moindre coût; - Renforcement des capacités à travers un appui institutionnel significatif - Desserte des zones périurbaines par des actions spécifiques ; - Reprise de leurs droits par les municipalités du pays en général et celle de Bangui sur les activités de transports à travers la création de règles des transports urbains afin de minimiser les dangers créés par les taxis motos - Réglementer le transport en motos - Réhabilitation et sécurisation des couloirs de transhumance pour assurer les mouvements des bétails 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des transporteurs - Professionnalisation des acteurs de la filière transport - Construction d'un port sec pour mieux régler et contrôler les flux à l'importation et à l'export - Relance de la construction de la zone spéciale de stockage RCA à Douala - Relance des négociations avec le Congo Brazza pour la trans équatoriale (tarif préférentiel) 	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption d'une politique nationale en matière de transport intégrant la réalisation des travaux construction des corridors

Handwritten signature

Handwritten initials

Handwritten number

Handwritten symbol

PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	(1) ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	(2) ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	(3) ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
<ul style="list-style-type: none"> - Mécontente sur les accords d'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> - les projets de route transfrontalières, sur les ouvrages d'arts Bangui-Zongo et barrage de Gbadollite - Bamabari 	<ul style="list-style-type: none"> - Fock(Frontières RCA-Sud Soudan) - Corridor Bangul (RCA)-Zone de l'équateur (RDC) 	
AXES STRATEGIQUES 3 : AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET PROMOTION DU SECTEUR PRIVE			
<p>3.1 - Commerce et promotion du secteur privé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de soutien au secteur privé est un frein à la création de l'emploi et à l'amélioration des revenus de l'Etat ; - Absence de dépôts à travers le pays - Mécanisme détourné des grossistes qui font du détail - Phagocytage des détaillants par les grossistes qui favorise l'évasion fiscale - Monopole dont détiennent certains acteurs sur divers produits commerciaux - Manipulation anormale de l'argent liquide hors circuits bancaires - Fiscalité très coureuse - Rétrécissement de l'assiette fiscale - Manque de volonté politique forte vers le secteur - Absence de dédommagement des entreprises affectées par la crise - Manque de patriotisme économique - Non-maîtrise de l'acte OHADA par les acteurs du secteur - Manque de base de données fiable - Perte de fortune de petits commerçants - Microfinance inexistante - Taxes douanières n'encouragent les investissements 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de magasins de dépôt de produits de première nécessité pour constituer un stock de sécurité - Création d'un national de garantie et d'investissement des PME/PMI - Création d'un centre de gestion agréé pour la formation des acteurs du secteur informel - Création d'agence d'investissement public/privé - Instauration d'un meilleur dialogue urgent entre l'Etat, le secteur privé et les partenaires au développement - Création d'agence de promotion du commerce et d'intelligence économique - Mise en œuvre d'une formation efficiente aux petits commerçants - Mise en œuvre d'une politique nationale pour le passage de l'informel au formel - Evaluation conjointe des dommages subis par les opérateurs privés - Renforcement des capacités des opérateurs économiques pour la maîtrise de l'acte OHADA - Apurement intégral de la dette intérieure des entreprises locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des mesures d'accompagnement des entreprises sinistrées - Renforcement des capacités et réhabilitation des chambres consulaires - Promotion de l'accès des femmes aux crédits par la mise en place d'un mécanisme de formation d'information sur la problématique de l'entreprenariat - Appui de l'Etat et des partenaires au développement au secteur privé par la promotion des PMER/PMI à travers la garantie de crédits et lancement d'un programme de microfinance 	

B.M.

Y.D

PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	(1) ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
<p>4.2 - SANTE -VIH/SIDA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible accès au service de santé ; - Abandon du secteur de santé par l'Etat au profit des ONGs Internationales du fait de la crise ; - Augmentation drastique du nombre de personnes infectées par le VIH. - Difficulté d'atteinte des objectifs de contrôle, d'élimination et d'éradication notamment pour le VIH/Sida, le Paludisme, la Tuberculose, égale santé de la mère et de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des 175 formations sanitaires restantes afin d'améliorer l'accès aux soins de santé, et garantir une offre équitable des services de santé. - Redéploiement du personnel sanitaire et renforcement de leur capacité - Prise en charge des personnes vivants avec le VIH/Sida ; - Elimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et création des centres de dépistage volontaire du VIH, Tuberculeuse et hépatite - Contrôle de leur performance moral et sanction si besoin - Interdiction ferme au personnel de santé d'intervenir dans les structures sanitaires privées - Intégration de personnel soignant formé - Revalorisation de programmes à dispenser a tous les niveaux - Réhabilitation des municipalités dans leur administration de proximités sur le plan de la santé - Obligation et gratuité des soins de santé aux groupes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées et des handicapés) - Gratuité des frais d'écolage aux jeunes filles et enfants démunis victimes de la crise ; - Réhabilitation urgente de l'unité de cession de médicaments - Création de centre d'écoute et prise en charge psychologique de victimes - Rendre opérationnel le plan national de développement sanitaire - Créer une direction générale de la santé bucco-dentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la prise en charge de la santé de la mère et de l'enfant. - Rationalisation de la distribution des médicaments par la mise en place d'un organe restructuré ; - Renforcement des mesures de veille contre les épidémies et la réponse aux catastrophes dans les zones à risque et celles encore affectées par les conflits. - Mettre fin d'ici 2030 à l'épidémie du VIH, objectifs à atteindre - D'ici 2030 - Réhabilitation, construction et équipement des formations sanitaire afin d'améliorer l'accès aux soins de santé, et garantir une offre équitable des services de santé ; - Mise en place d'un système d'approvisionnement en médicaments essentiels génériques pour assurer la disponibilité des médicaments dans le pays ; - Amélioration des ratios personnels de santé-population par l'intégration du personnel de santé en vue de garantir des soins de qualité dans les structures de soins ; - Promotion de la gratuité ciblée pour assurer la prise en charge adéquate des maladies transmissibles et chroniques non transmissibles ainsi que des populations les plus vulnérables en vue de l'atteinte des objectifs de contrôle, d'élimination et d'éradication notamment pour le VIH/Sida, le Paludisme, la 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la création de cliniques privées en conformité avec la législation - Amélioration de l'offre de soins tertiaires par l'équipement du Centre National Hospitalier Universitaire de Bangui en technologie de pointe en vue de minimiser les évacuations sanitaires. -Accélération des procédures pour atteindre les objectifs en 2020 ; - Amélioration des ratios personnels de santé-population par l'intégration du personnel de santé en vue de garantir des soins de qualité dans les structures de soins

Y.D



[Handwritten signature]

PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	(1) ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	(2) ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	(3) ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
<p>4.5 - GENRE</p> <p>-Insuffisance de la prise en compte du concept genre dans les politiques publiques - les femmes sont de plus en plus vulnérables à toutes formes de violences.</p>	<p>de sécurité</p> <p>-Application stricte de la loi anticasseurs -Faciliter l'octroi de crédits de logement aux jeunes</p>	<p>-Renforcement de capacités des acteurs en technique d'intégration de la dimension genre dans les politiques et programmes de développement ;</p> <p>- Compagne de sensibilisation et de vulgarisation du concept genre dans toutes les régions du pays.</p>	<p>-Renforcement des capacités Institutionnelles et techniques des acteurs centraux, régionaux et locaux de développement pour la promotion de l'égalité et de l'équité de genre ;</p> <p>-Promotion de la participation citoyenne inclusive dans le cadre de la consolidation de la paix et de la gouvernance démocratique ;</p> <p>- Réduction de la pauvreté et des disparités socio-économiques</p>
<p>4.6 - PROTECTION SOCIALE ET EMPLOI</p>	<p>-Création de l'assurance maladie universelle - Protection des enfants et personnes âgées - Amélioration du régime des retraites et des pensions.</p> <p>-Favoriser l'octroi de crédits à la jeunesse dans leurs initiatives privées</p>	<p>- Réorganisation et modernisation de la caisse nationale de sécurité sociale accorder la priorité aux travaux à haute intensité de main d'œuvre</p> <p>- actualiser la réglementation en matière de protection de l'emploi et des travailleurs</p>	
<p>4.7 - GROUPES VULNERABLES [Femmes, Enfants, Personnes âgées, Personnes vivants avec VIH]</p>	<p>-Prise en charge des femmes et enfants victimes de la crise. -distributions de semences aux agriculteurs.</p>	<p>-Renforcement de capacités des centres d'apprentissage aux métiers en vue de former les enfants soldats.</p>	<p>- Commission nationale d'évaluation de la pré-justice subie ;</p> <p>-Promotion des activités socioéconomiques</p>
FINANCEMENT DES ACTIONS			

Duv

SR

Y.D

PREOCCUPATIONS DES POPULATIONS A LA BASE PAR SECTEURS	1) ACTIONS PRIORITAIRES A COURT TERME	2) ACTIONS PRIORITAIRES A MOYEN TERME	3) ACTIONS PRIORITAIRES A LONG TERME
	gouvernementales - Adoption consensuelle d'un véritable mécanisme de suivi/évaluation - Evaluation		

Am

BR

Y.D

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail



FORUM NATIONAL DE BANGUI

ATELIER THEMATIQUE "JUSTICE ET RECONCILIATION"

Documents annexes au Rapport Général adopté à la plénière du Forum National de Bangui

Dimanche 10 mai 2015, 14h30

A handwritten signature in black ink, followed by a circular stamp containing a stylized logo or emblem.



		Mini Justice, Forum	Court terme	
7.	Adopter une déclaration excluant l'octroi de l'amnistie aux auteurs coauteurs et complices du crime de génocide, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité et autres crimes et délits prévus par la Loi ;	Mini Justice, Forum	Court terme	
8.	Créer un Comité National pour la prévention des actes de génocide ;	Mini Justice, Société civile		
9.	Lutter contre les discriminations à l'égard des minorités sur le plan de l'emploi, du recrutement et de l'égal accès aux services publics ;	Mini Justice, Société civile		
10.	Mettre en place un processus pour la reconnaissance légale de la fête de Ramadan et de Tabaski ;			
11.	Appuyer l'action de la Cour Pénale Internationale en RCA et des juridictions locales (selon le principe de complémentarité) ;	Mini Justice, Mini Plan et Coopération	Court terme	MINUSCA PNUD Union Européenne
12.	Sensibiliser sur la mise en jeu de la responsabilité des magistrats et auxiliaires de justice ;	Mini Justice, Société civile	Court terme	
13.	Mettre en œuvre les Accords d'entraide judiciaire signés dans le cadre de la CEMAC, de la CEEAC et de la CIRGL ;	Gouvernement, Société civile	Court terme	CEMAC, CEEAC, CIRGL
14.	Réformer le Code de la nationalité centrafricaine	Gouvernement, CNT	Court terme	
15.	Adopter la loi relative au statut des défenseurs des droits de l'homme et mettre en place dans les meilleurs délais la commission nationale indépendante des droits de l'homme ;	Gouvernement, CNT	Court terme	



		Gouvernement	Moyen terme	FMI, 3M
24.	Accorder aux hautes juridictions une autonomie budgétaire pour plus d'efficacité dans leur fonctionnement ;	Gouvernement	Moyen terme	FMI, 3M
25.	Augmenter l'effectif des magistrats élus par leurs pairs comme membres du Conseil supérieur de la magistrature afin de renforcer et de garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire ;	Gouvernement, Conseil supérieur de la magistrature	Long terme	
26.	Accorder aux responsables des Cours les privilèges et avantages attachés à leurs fonctions à Bangui et en province pour affirmer l'existence du pouvoir judiciaire ;	Gouvernement	Moyen terme	UE, NU, OIF, UA, PTF
27.	Le renforcement de l'appareil judiciaire et l'accès des populations à la justice	Gouvernement, CNT	Moyen terme	
28.	Ratifier les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme non encore ratifiés par la RCA ;	Gouvernement, CNT	Moyen terme	
29.	Vulgariser les instruments juridiques internationaux sur les droits de l'homme et la Déclaration sur les principes humanitaires applicables aux conflits armés.	Gouvernement, société civile	Court terme	NU, UE, PTF bilatéraux
30.	Renforcer et appuyer les structures de justice transitionnelle et la réhabilitation du rôle des Maires et des chefs coutumiers ;	Gouvernement, CNT	Moyen terme	OIF
31.	Créer un fonds d'indemnisation des victimes, réparer les préjudices multiformes subis par celles-ci et assurer leur prise en charge médico-socio-psychologique ;	Gouvernement, CNT	Moyen terme	NU, OIF, OIC, PTF bilatéraux et multilatéraux
32.	Prendre des mesures d'accompagnement urgentes pour le retour des déplacés internes et les réfugiés ;	Gouvernement	Court terme	HCR, OIM,
33.	Rendre gratuit l'accès à la justice pour les victimes des	Gouvernement,	Court terme	ONG

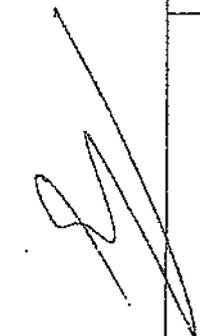
Matrice des recommandations RÉCONCILIATION

Axes	Recommandations	Structure de mise en œuvre	Période de mise en œuvre (à partir du forum)	Potentiels partenaires
1.	Procéder à la restitution des travaux de la commission Justice et Réconciliation par les délégués dans leur localité respective,	Gouvernement/CNT	Court terme	
2.	Mettre en place par voie législative au sortir du forum, la commission Vérité, Justice, Réconciliation et Réparation avec la participation de la classe politique et des forces vives de la nation dans un délai de 2 mois ;	Gouvernement, CNT	Court terme	Médias, ONG nationales et internationales, NU, UE, PTF bi et multilatéraux
3.	Promotion du dialogue et la réconciliation	Gouvernement, CNT	Court terme	
4.	Appliquer de manière stricte le contenu de la Stratégie Globale de Réconciliation Nationale en ce qui concerne la mise en place de la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation ;	Gouvernement, CNT	Court terme	
5.	Mettre en place les comités locaux de paix, de réconciliation et de médiation sur toute l'étendue du territoire ; impliquer les leaders religieux, les maîtres, les chefs de quartiers, coutumiers et de village ;	Gouvernement	Court terme	



6.	Retenir la date du 11 Mai (clôture du forum) comme date commémorative des événements douloureux que le pays à connus ;	Gouvernement, Forum	Court terme	
7.	Promouvoir les échanges interculturels entre les sociétés humaines de Centrafrique ;	Gouvernement, Société civile	Moyen terme	UNESCO, OIF, PNUD Union Européenne
8.	Eriger un mémorial dans la ville de Bangui, ainsi que dans les villes touchées par les conflits ; -Faire un travail de mémoire pour garder les souvenirs vivaces de ces événements ;	Gouvernement, Comité de suivi	Court terme	UNESCO, OIF a rechercher
9.	-Créer un centre Africain pour la propagation des idéaux de Barthélémy BOGANDA, tout en promouvant l'éducation civique et la culture de la paix ;	Gouvernement Université	Long terme	UNESCO, OIF, AR
10.	Mettre en place les architectures de paix au niveau communautaire, sous préfectoral, préfectoral et national ;	Gouvernement, Plate forme religieuse, Société Civile	Moyen terme	Caritas, OCI
11.	Renforcer les capacités des membres des comités locaux de médiation et de réconciliation en matière de résolution et gestion de conflits par des modules conçus par des experts nationaux et de préférence en Sängö ;	Gouvernement, Société civile, Plate forme religieuse	Moyen terme	A Rechercher
12.	-Mettre en oeuvre des programmes de formation au civisme et à une prise de conscience nationale ; lutter contre la corruption généralisée dans tous les	Gouvernement, Société civile	Moyen Terme	A Rechercher



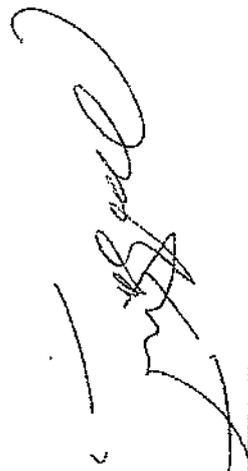
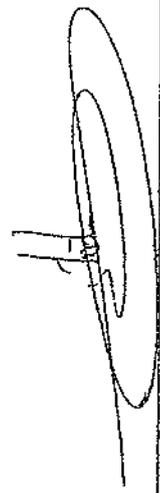




13.	secteurs de la vie nationale; Créer une Haute autorité de la Gouvernance chargé de veiller entre autres à la lutte contre le racket des forces de l'ordre sur la population civile ;	Gouvernement, CNT, Plate forme des Confessions religieuses	Court terme	
14.	Promouvoir et vulgariser des manuels scolaires, conçus en tenant compte des réalités Centrafricaines et édités en Sangô ; -Promouvoir l'éducation civique et la culture de la paix ;	Gouvernement,	Moyen terme	UNESCO,OIF
15.	Incorporer dans le programme scolaire existant sur l'éducation à la culture de la paix notamment les notions de démocratie, des droits et libertés de la personne humaine ;	Gouvernement, Association des Parents d'Elèves,	Moyen terme	UNESCO
16.	Renvoyer au préambule de l'avant projet de la constitution la mention de la déclaration sur les droits et libertés de la personne humaine et de la lutte contre l'impunité ;	Forces vives, CNT, Gouvernement	Court terme	
17.	Entreprendre une étude pluridisciplinaire de l'histoire générale de la RCA (sociologues, historiens, archéologues, anthropologues, etc.....) ;	Gouvernement Université	Court terme	AR
18.	Impliquer les femmes et les jeunes dans toutes les structures de gestion créées dans le cadre la réconciliation à savoir les comités de paix ;	Gouvernement Société civile	Court terme	UNFPA,UNICEF,UNIFEM
19.	Sensibiliser et mobiliser les femmes autour des activités de réconciliation nationale et les promouvoir comme médiatrice de la paix	Gouvernement, CNT	Court terme	UNFPA,UNICEF,UNIFEM



20.		Légaliser les fêtes musulmane du Ramadan et de la Tabaski à l'instar de certaines fêtes chrétiennes ;	Gouvernement, CNT	Court terme	
21.		Veiller à l'intégration des communautés sociales minoritaires dans les sphères de décision	Gouvernement, CNT	Court terme	

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail



FORUM NATIONAL DE BANGUI

Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine

Nous, Participants au Forum National de Bangui,

Représentants de tout le peuple centrafricain pris ensemble dans sa diversité politique, sociale, culturelle, ethnique et religieuse réunis à Bangui, du 4 au 11 mai 2015 ;

Ayant à l'esprit les principales recommandations des consultations à la base et des commissions thématiques du Forum National, et nous en inspirant dans la formulation du présent Pacte;

Réaffirmant notre attachement au respect des principaux documents de la transition en République centrafricaine, y compris la Charte Constitutionnelle de Transition du 18 juillet 2013 ; l'Accord de cessation des hostilités de Brazzaville du 23 juillet 2014 entre les groupes armés en République Centrafricaine; la feuille de route des organes et institutions de la transition ; l'Accord d'engagement signé par les groupes politico-militaires le 23 avril 2015 ; l'Engagement de Bangui pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation des enfants dans les groupes armés ; ainsi que l'Accord de DDRR entre le gouvernement de la République Centrafricaine et les groupes armés du 10 mai 2015, annexé au présent Pacte;

Considérant toutes les initiatives formelles et informelles de dialogue et de réconciliation préparatoires au Forum de Bangui, y compris les consultations populaires locales, ayant pour objectif l'affermissement de la cohésion nationale ;

Conscients de notre devoir de porter dignement la pensée, les attentes et les aspirations de nos compatriotes en prenant part aux travaux du Forum National de Bangui ;

Réaffirmant notre attachement à l'unité, la souveraineté et l'indivisibilité de la République Centrafricaine, notre chère Patrie ;

Déplorant le déferlement de violences ayant ébranlé la cohésion sociale et l'unité nationale en République Centrafricaine ;

Réaffirmant notre profond attachement au processus de dialogue et de réconciliation, meilleure voie pour le retour à une paix juste et durable, socle du développement intégral en République Centrafricaine ;

Conscients des efforts significatifs déployés par le Gouvernement et les partenaires de la République centrafricaine pour sortir de la crise et rétablir l'ordre constitutionnel et la stabilité politique par le biais d'élections libres et transparentes ;

Résolus à contribuer positivement à la mise en œuvre des résolutions et recommandations du Forum National de Bangui par le biais de mesures et mécanismes de nature à restaurer la paix et promouvoir la réconciliation et la bonne gouvernance ;

Convaincus que le Forum National de Bangui constitue une opportunité historique de refonder la République Centrafricaine sur la base d'un Pacte National ancré dans les principes de démocratie, de justice sociale et de bonne gouvernance ;

Nous engageons, à travers ce Pacte National pour la Paix, la Réconciliation et la Bonne Gouvernance (Pacte Républicain) à œuvrer diligemment à la mise en œuvre des objectifs suivants :

Sur le plan de la gouvernance (démocratique et économique) et des réformes institutionnelles

- Réaffirmons le consensus entre nous, acteurs Centrafricains, sur :
 - La nécessité de créer les conditions propices à l'organisation sur toute l'étendue du territoire et dans les meilleurs délais, du référendum constitutionnel et d'élections générales libres et transparentes qui consacreront le retour à l'ordre constitutionnel en conformité avec les dispositions de la Charte Constitutionnelle de Transition et selon le chronogramme et les procédures agréés et de s'engager à faciliter la participation des populations réfugiées à ces scrutins ;
 - L'obligation pour tous de respecter scrupuleusement la Charte constitutionnelle de Transition ;
 - L'adoption et la signature d'un code de bonne conduite par les partis et groupements politiques, les candidats et la presse pour la tenue d'élections conformes aux standards d'élections démocratiques dans un environnement apaisé ; et l'engagement de recourir aux voies légales pour le règlement des contentieux ;
 - La nécessité de renforcer la participation citoyenne et la représentativité politique des régions en organisant rapidement des élections locales au terme de la Transition ;

- L'introduction d'une clause constitutionnelle prohibant toute possibilité d'amnistie pour les crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes de génocide commis en République centrafricaine ;
- La promotion d'une démocratie participative et inclusive, basée sur le principe de l'égalité entre hommes et femmes ; le renforcement de la cohésion sociale, de la justice et de la réconciliation en République centrafricaine ; l'introduction d'une disposition constitutionnelle autorisant le pouvoir exécutif à procéder à des consultations à la base sur les grandes questions de société ;
- La prise en considération, dans le processus de finalisation et d'adoption de la nouvelle Constitution, des notions de laïcité, et de citoyenneté ; des droits des minorités et des peuples autochtones ; de séparation des pouvoirs et de contrôle démocratique du Gouvernement ; du caractère républicain, professionnel et multiethnique des forces de défense et de sécurité de la République centrafricaine ainsi que de leur contrôle civi et démocratique ;
- L'introduction d'une disposition constitutionnelle prohibant la prise et la conservation du pouvoir par la force, et déclarant par ailleurs toute activité politique incompatible avec le statut militaire ;
- L'introduction d'une disposition constitutionnelle renforçant la souveraineté nationale et imposant que les relations extérieures de la République centrafricaine soient conduites dans le respect de la dignité et des intérêts des Centrafricains, ainsi que de la protection de l'intégrité territoriale de l'État, et assortir cette disposition d'un mécanisme de contrôle parlementaire ;
- La nécessité de mettre en place des mécanismes transparents de gestion des ressources de l'État et de promulguer la loi sur la lutte contre la corruption ; l'opérationnalisation de l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF) et d'autres structures destinées à enraciner la bonne gouvernance dans le pays ;
- L'inscription, dans la nouvelle Constitution, de la création d'une haute autorité de la bonne gouvernance en tant qu'instance indépendante de contrôle et de proposition ; de la protection du patrimoine national ; de la transparence dans l'exploitation et la gestion des ressources naturelles et minières ; et la redistribution équitable des profits générés par les industries extractives afin qu'elles contribuent effectivement au développement national et à l'amélioration des conditions de vie de tous les citoyens ;
- La moralisation de la vie politique, notamment par la réforme immédiate du cadre juridique des partis politiques ; la détermination objective de modalités de financement des partis politiques à moyen terme ; l'adoption d'un statut de l'opposition ; la promotion de l'accès équitable aux médias d'État ; la promotion de la participation des femmes et des jeunes aux fonctions politiques électives, y compris par l'instauration de quotas ;

- La réforme du cadre juridique de la presse et la redynamisation des instances de régulation du secteur de la communication et de l'audiovisuel ; la promotion et le respect de la déontologie ; la mise en œuvre immédiate de mesures visant à assurer la couverture médiatique de l'ensemble du territoire national ; ainsi que la libéralisation du secteur de la communication audiovisuelle ;
- La mise en œuvre effective du statut d'ancien Chef de l'État.

Sur le plan de la restauration de l'autorité de l'État, du redéploiement de l'administration et de la décentralisation

- Réaffirmons le consensus entre tous les acteurs Centrafricains sur :
 - Le redéploiement et le renforcement graduels d'une administration respectueuse des valeurs de laïcité, d'équité et de neutralité, au niveau local, afin d'assurer une présence effective de l'État sur toute l'étendue du territoire, notamment avant, pendant et après les élections générales ;
 - La mise en œuvre de mesures garantissant la conformité du processus de redéploiement des structures de l'État aux principes de représentativité, d'équilibre régional et d'inclusion et qu'il garantisse la mise à disposition de services publics de base au profit de toute la population centrafricaine ;
 - La mise en place de règles régissant le fonctionnement de l'administration, en particulier s'agissant des nominations aux fonctions publiques, des promotions et avancements, afin que ceux-ci tiennent compte de la diversité géographique et communautaire de la République Centrafricaine, de l'équilibre régional, de l'équilibre entre hommes et femmes, ainsi que du mérite ;
 - La mise en œuvre d'une politique active et volontariste de décentralisation et régionalisation, et le renforcement des prérogatives des collectivités décentralisées (régions, départements et communes) dans la nouvelle Constitution ;
 - Le renforcement du rôle des autorités locales, traditionnelles et coutumières afin de tenir compte du besoin de cohésion sociale et d'inclusion et de promouvoir le dialogue communautaire, entre autres par la mise en place d'un Conseil des Territoires ayant une compétence consultative sur les questions relatives au gouvernement local ;

Sur le plan de la justice et de la réconciliation

- Réaffirmons le consensus entre tous les acteurs Centrafricains sur :
 - La nécessité de renforcer et de respecter les dispositions constitutionnelles relatives à la protection des droits et libertés fondamentales de tous les Centrafricains sans discrimination d'âge, de sexe, d'ethnie ou de religion ; la garantie de la libre circulation sur tout le territoire national ;

- La nécessité d'officialiser le caractère chômé et férié des fêtes musulmanes, dans un souci d'équité et de réconciliation nationale;
- La création d'un environnement sécuritaire et socioéconomique favorable au retour des déplacés et des réfugiés ;
- Le renforcement du rôle des cours et tribunaux en matière de protection des droits fondamentaux ; la mise en place d'une institution nationale des droits de l'homme (INDH);
- La mise en place effective -avec le concours de la communauté internationale- de la Cour Pénale Spéciale de la République centrafricaine; s'assurer à cette fin du renforcement des capacités techniques et opérationnelles des juridictions locales, de la mise en place de mécanismes de protection des magistrats, des témoins et des victimes ; et assurer la mise en œuvre des accords d'entraide judiciaire signés dans le cadre de la CEMAC, de la CEEAC et de la CIRGL ;
- La nécessité d'engager des poursuites contre les auteurs des crimes commis en République Centrafricaine et de collaborer à cette fin aux enquêtes, poursuites et procédures judiciaires qui seront menées par la Cour Pénale Spéciale, les autres cours et tribunaux nationaux et la Cour Pénale Internationale (CPI) ;
- La mise en place d'une Commission Justice, Vérité, Réparations et Réconciliation, dotée de démembrements au niveau local, qui sera chargée de recenser et examiner les crimes et exactions commis sur le territoire de la République Centrafricaine afin de les classer en deux catégories :
 - ✓ Ceux dont les auteurs devront être traduits en justice ;
 - ✓ Ceux pouvant faire l'objet de réparations par le biais de dédommagements ou de travaux d'intérêts généraux afin d'induire les effets de contrition et de réconciliation intercommunautaire ;
- La mise en place d'un mécanisme de justice transitionnelle, conformément à la Stratégie globale de réconciliation nationale ; l'institution d'une journée de commémoration des victimes des crises en République Centrafricaine ; la promotion d'une culture civique et citoyenne en République Centrafricaine ;

Sur le plan de la paix et de la sécurité :

- Réaffirmons le consensus entre nous, acteurs Centrafricains, sur :
 - L'identification et le retrait immédiat et inconditionnel des enfants associés aux groupes armés ;

- L'exigence pour les groupes armés de s'engager résolument dans le processus de consolidation démocratique en République centrafricaine, et d'exprimer, en cas de besoin, leurs revendications par des voies pacifiques et démocratiques ;
- La mise en œuvre sans délai de l'Accord sur le DDDR tel qu'adopté lors du Forum National de Bangui ; la mise en place d'un nouveau programme de DDDR prévoyant des dispositions relatives à la reconversion et la réinsertion communautaire des ex combattants, y compris par le soutien à la création d'initiatives de travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO), ainsi que par la sensibilisation et la communication ;
- Le lancement immédiat et spontané du processus de désarmement ~~volontaire et immédiat~~ de tous les groupes politico-militaires ;
- La mise en œuvre immédiate de l'Article 4 de l'Accord de Cessation des Hostilités de Brazzaville du 23 juillet 2014 entre les groupes politico-militaires non conventionnels en République Centrafricaine, relatif au regroupement des éléments armés signataires dudit Accord, afin de créer les conditions propices à un environnement électoral apaisé ;
- L'identification par les groupes armés ainsi que le rapatriement dans leurs pays d'origine, avec le concours des partenaires internationaux, de tous les combattants étrangers recensés dans leurs rangs ;
- La nécessité de prendre en compte les besoins spécifiques des femmes, des jeunes et des enfants dans toutes les phases du processus de DDDR ;
- La nécessité de mettre en œuvre une stratégie de réforme et de restructuration du secteur de défense et de la sécurité de la République Centrafricaine incluant l'ensemble des composantes des forces de défense et de sécurité (forces armées, gendarmerie, police, justice), sur la base des principes et modalités agréés lors du Forum national de Bangui.

Sur le plan du développement économique et social

- Réaffirmons le consensus entre nous, acteurs Centrafricains, sur :
 - La prise en compte par le gouvernement de l'ensemble des recommandations du Forum dans les programmes de relèvement et de reconstruction du pays ;
 - L'assistance humanitaire urgente aux populations victimes des dernières crises y compris à travers la mise en place d'un fonds de solidarité sociale ;
 - La mise en œuvre par le gouvernement d'une stratégie intégrée de reconstruction et de développement économique visant les régions les plus défavorisées du pays qui comprenne la mise en place des infrastructures routières, énergétiques et de

télécommunication ainsi qu'une feuille de route pour la modernisation des principaux secteurs de croissance et la provision de services de base sur toute l'étendue du territoire;

- o La mise en œuvre d'une véritable politique d'emploi pour tous (notamment des jeunes, des femmes et des populations vulnérables) axée sur les objectifs d'amélioration des investissements, avec un appui particulier aux nationaux dans le but de favoriser l'émergence d'hommes et de femmes d'affaires Centrafricains, et d'incitation accrue des investissements étrangers par le truchement de mécanismes de promotion du secteur privé;
- o Le rétablissement, sur toute l'étendue du territoire, des services sociaux de base, notamment les écoles, centres de santé et hôpitaux (y compris la prise en charge du VIH-sida), l'accès à l'eau potable et l'assainissement, ainsi que l'accès aux logements sociaux pour toutes les victimes des dernières crises centrafricaines;
- o L'instauration d'un véritable dialogue entre tous les acteurs intervenant dans la vie économique et sociale, gage d'une réflexion collective pour des solutions concertées et durables qui permettront d'améliorer la gestion collective des problèmes économiques et sociaux de leur pays par les Centrafricains et les Centrafricaines, y compris concernant la stratégie intégrée de reconstruction;
- o La nécessité d'assurer effectivement la protection juridique et juridictionnelle aux victimes et particulièrement aux groupes les plus vulnérables;
- o La nécessité de procéder à une exploitation rationnelle et transparente des ressources naturelles, en particulier du pétrole, du diamant, de l'or, de l'uranium, etc. en vue de contribuer au développement du pays, et à ce titre, revoir tous les cadres de coopération.

Prions les autorités de la Transition de mettre en place, sans délai, un cadre consensuel chargé du suivi de la mise en œuvre des conclusions et recommandations du Forum ainsi que du présent Pacte, dont les dispositions engagent toutes les composantes de la Nation. A cet égard, prions le Conseil National de Transition d'examiner les documents issus du Forum dans le cadre de ses délibérations et d'en tirer les conséquences aux plans légal et réglementaire.

Appelons solennellement le Gouvernement de Transition, le Conseil National de Transition, le Gouvernement et le Parlement qui seront issus des prochaines élections, ainsi que toutes les forces vives de la Nation, à adhérer pleinement au présent Pacte et les engageons à en assurer la mise en œuvre et le suivi de manière diligente et vigilante.

**ENGAGEMENTS DES GROUPES POLITICO-MILITAIRES PARTICIPANT AU
FORUM DE BANGUI POUR METTRE FIN AU RECRUTEMENT ET A
L'UTILISATION DES ENFANTS AINSI QUE LES AUTRES VIOLATIONS GRAVES
DES DROITS DE L'ENFANT**

Nous, Groupes Politico-Militaires de la République Centrafricaine, participant au forum de Bangui ;

Conscients des obligations internationales de l'Etat Centrafricain dans la mise en œuvre de la Convention Relative aux Droits de l'enfant, ratifiée le 23 avril 1992 ;

Tenant compte des efforts louables déployés par le Gouvernement de Transition et toute la communauté internationale pour aider le Peuple Centrafricain à sortir de la crise et à s'engager résolument dans la voie d'un développement durable ;

Considérant les dispositions de la Résolution 1612 du Conseil de Sécurité sur les violations graves des droits de l'enfant et les rapports du Secrétaire-Général des Nations Unies sur les enfants et le conflit armé en République Centrafricaine du 26 avril 2012, du 15 mai 2013 et du 15 mai 2014 ;

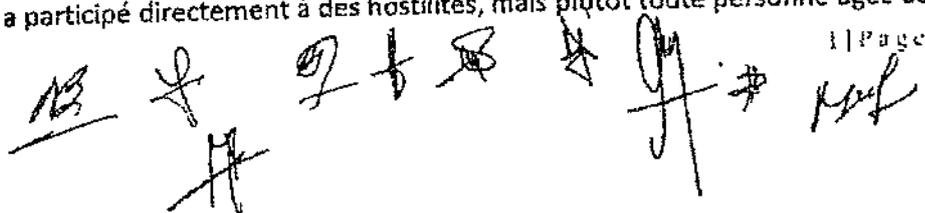
Tenant compte des recommandations du forum préparatoire des enfants de diverses préfectures de la République Centrafricaine en mars 2014 ;

Exprimant notre ferme volonté de contribuer activement à la recherche de la paix, de la sécurité de la stabilité, de la protection et du bien-être des enfants sur l'ensemble du territoire centrafricain

Profondément préoccupés par les violations graves des droits de l'enfant pendant les conflits armés, notamment, le recrutement et l'utilisation des enfants, le viol et autres violences sexuelles, les tueries et blessures, les enlèvements, les attaques contre les écoles et les hôpitaux, et le refus d'autoriser l'accès des organismes humanitaires aux populations vulnérables, surtout les enfants ;

Rappelant que les termes « enfant soldat » ou « enfant associé à une force armée ou à un groupe armé » ne désigne pas seulement un enfant qui participe ou a participé directement à des hostilités, mais plutôt toute personne âgée de

1 | Page

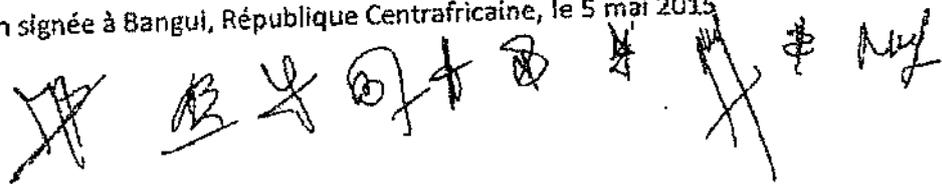


moins de 18 ans, fille ou garçon, qui est, ou a été recrutée ou employée par une force ou un groupe armé comme combattant, cuisinier, porteur, messager, espion ou utilisée à des fins sexuelles ;

Nous nous engageons à:

1. Prévenir et mettre fin à toute forme d'enrôlement et d'implication des enfants dans les activités de nos groupes respectifs avant, pendant et après le processus Démobilisation, Désarmement, et Réintégration (DDR) et de garantir qu'aucun enfant de moins de 18 ans ne prenne part, directement ou indirectement, à des hostilités et, le cas échéant, prévenir toute forme de recrutement en toute situation
2. Assurer l'identification et la séparation immédiate et inconditionnelle des enfants identifiés au sein de nos groupes respectifs et les remettre aux services compétents de l'état, aux Nations unies et leurs partenaires pour leur réintégration.
3. Signer des plans d'actions concrets, assortis d'échéances pour prévenir et mettre fin au recrutement et à l'utilisation des enfants, aux violences sexuelles, aux tueries et mutilations des enfants ;

Déclaration signée à Bangui, République Centrafricaine, le 5 mai 2015



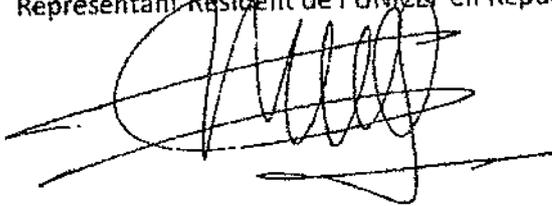
LES GROUPES POLITICO-MILITAIRES

Dénomination	Nom / Fonction	Signature
Coordination des Ex-Combattants Anti Balaka	Pati Edouard NGAISSONA	
Front Démocratique pour le Progrès de la Centrafrique (FDPC)	PAGAZA Pascal Représentant de Général A. MISKINE	
Front Populaire pour la Renaissance de Centrafrique (FPRC)	BALENGUE ABEL Coordinateur Adjoint	
Mouvement des Libérateurs Centrafricains pour la Justice (MLCJ)	NORDINE-MATILDA SG / Porte parole	
Rassemblement Patriotique pour le Renouveau de Centrafrique (RPRC)	DJONO-ATHABA Herbert Gotson Président	
Révolution et Justice (RJ)	Amel Kingabene SAID	
SELEKA Renouée		DHAIFANE Mohamed Président
Union pour la Paix en Centrafrique (UPC)	Sadema David Comité politique de l'UPC / Chef de la délégation	
Union du Front Démocratique et Républicain (UFDR)		
Union des Forces Républicaines (UFR)	MOÏSE WAGRATA Philippe Président	
Union des Forces Républicaines Fondamentales (UFRF)	ILKINZI M. Z. ... L. N. ...	FL

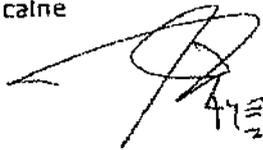
En présence de :

Pour les Nations Unies

Monsieur Mohamed Malick Fall
Représentant Résident de l'UNICEF en République Centrafricaine

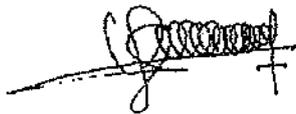


Général Babacar Gaye
Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en République Centrafricaine



Pour le Gouvernement

Madame Marie Noëlle KOYARA
Ministre d'Etat à la Défense Nationale, de la Restructuration des Armées, des Anciens Combattants et Victimes de Guerre



Madame Eugénie Yvonne Léocadie YARAFÀ
Ministre des Affaires sociales, de la Promotion du Genre et de l'Action Humanitaire

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
UNITE – DIGNITE – TRAVAIL**



ACCORD

**SUR LES PRINCIPES DE DESARMEMENT
DEMOBILISATION REINTEGRATION ET
RAPATRIEMENT (DDRR (ET D'INTEGRATION
DANS LES CORPS EN UNIFORME
DE L'ETAT CENTRAFRICAIN**

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DE TRANSITION

ET

LES GROUPES ARMES

[Handwritten signatures and marks]

Mai 2015

PREAMBULE

Considérant la Charte Constitutionnelle de Transition du 18 juillet 2013 ;

Considérant la volonté constante de Son Excellence, Madame Catherine Samba Panzà, Chef de l'Etat de la Transition, réitérée dans son discours à la nation du 4 juillet 2014, de promouvoir le dialogue et la réconciliation de toutes les filles et de tous les fils de Centrafrique et de sauvegarder l'intégrité du territoire national ;

Considérant l'Accord de Cessation des Hostilités signé le 23 juillet 2014 à Brazzaville par les groupes armés non-conventionnels en République centrafricaine ;

Considérant la déclaration de principe signée par les participants au Forum de Brazzaville,

Considérant l'Accord d'engagement entre Gouvernement et les Groupes politico-Militaires de Bangui signé le 23 avril 2015 ;

Considérant l'engagement des Groupes politico-militaires participants au Forum de Bangui pour mettre fin au recrutement et à l'utilisation des enfants ainsi que les autres violations graves des droits de l'enfant, signé en date du 5 Mai 2015.

Considérant la volonté de tous les acteurs de la vie politique et de la Société civile Centrafricaine de faire la paix ;

Considérant l'engagement de la communauté internationale et la prise en charge globale des accords du Forum de Bangui,

Considérant les recommandations du groupe thématique « Paix et Sécurité » du Forum National de Bangui,

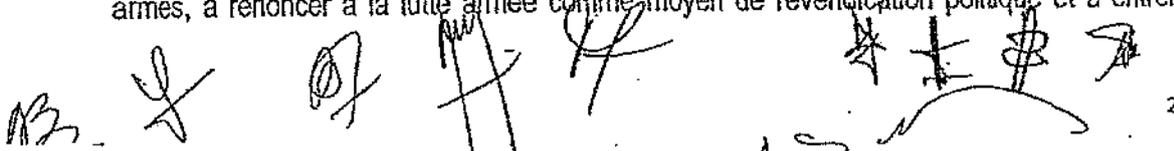
Fermement résolu à consolider l'état de droit et bâtir une armée républicaine inclusive de toutes les composantes de la société centrafricaine,

Le Gouvernement de Transition de la République centrafricaine et les groupes armés sus-désignés, en présence de la classe politique, de la société civile, et de la communauté internationale, conviennent de ce qui suit :

Article 1^{er}

Les combattants membres de tous les Groupes Armés acceptent et s'engagent solennellement devant le peuple centrafricain, de mettre fin définitivement aux conflits armés en République Centrafricaine.

Les combattants membres desdits Groupes Armés s'engagent formellement à déposer les armes, à renoncer à la lutte armée comme moyen de revendication politique et à entrer

AB  2

dans un processus de DDRR et d'entrer dans la lutte politique telle que défini dans le présent accord.

Article 2.

Le présent Accord couvre le Désarmement, la Démobilisation, la Réintégration et le Rapatriement des combattants, membres de tous les Groupes Armés à l'échelle du territoire Centrafricain.

Article 3

Les critères d'éligibilité pour l'accession au présent programme de DDRR sont les suivants :

- Les combattants doivent être membres des Groupes Armés signataires du présent Accord :
- Chaque combattant doit déposer toutes armes de guerre en état de fonctionnement ou non, explosif, mines et l'intégralité des effets militaires en leur possession.
- Les enfants associés aux forces et groupes armés sont éligibles au DDRR qu'ils soient porteurs d'arme ou pas.

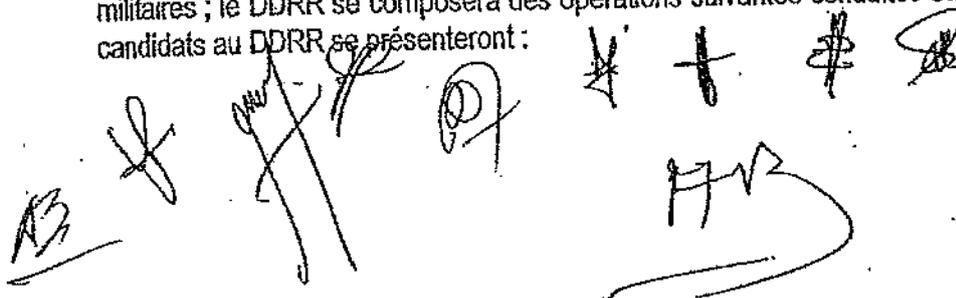
Article 4

Tous les ex-combattants et ex-éléments armés signataires du présent Accord doivent être regroupés dans un délai raisonnable sous réserve de mobilisation de ressources nécessaires sur les sites à convenir d'un commun accord avec le Gouvernement de la transition et la communauté internationale. Pendant cette période, les ex combattants et les éléments armés seront pris en charge par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires.

Avant les élections, et en attendant que les ressources nécessaires au DDRR soient mobilisées, les combattants devront se présenter dans des sites définis où ils seront sensibilisés, identifiés, regroupés, désarmés et pris en charge pendant le processus.

Article 5

Considérant l'Accord d'engagement entre le Gouvernement et les groupes politico militaires ; le DDRR se composera des opérations suivantes conduites sur des sites où les candidats au DDRR se présenteront :

A collection of handwritten signatures and initials in black ink, arranged in two rows. The top row contains five distinct signatures, and the bottom row contains three larger, more stylized signatures.

1. L'identification des enfants associés aux groupes politico-militaires, qu'ils soient ou pas en possession d'une arme de guerre en état de fonctionnement, en vue de les rediriger immédiatement vers des programmes spécifiques du gouvernement avec l'appui des partenaires, sera la première opération à conduire ;
2. La deuxième opération est la vérification des critères d'éligibilité ;
3. Les combattants éligibles seront alors identifiés et enregistrés dans une base de données. Ils recevront une carte de démobilisé. A ce stade, les femmes seront séparées des hommes. Elles bénéficieront des mêmes opportunités.
4. Les combattants éligibles seront sensibilisés et seront informés du contenu du plan national de DDRR. Ils pourront opter pour la réintégration communautaire ou se porter volontaire pour une intégration conditionnée dans les corps en uniforme de l'Etat dans les conditions définies par l'article 4 du présent Accord ;
5. Les combattants qui auront choisi la réintégration communautaire, seront reconduits dans leur communauté d'accueil avec un minimum de mesures d'accompagnement, pour participer avec les autres membres des communautés à des programmes de développement communautaire générateurs de revenu, de formation, d'emplois et de revenus dans le cadre de la mise en place du programme de réintégration communautaire.

Article 6

Le Programme National de DDRR se limite exclusivement aux combattants éligibles. Les combattants non-éligibles, principalement les combattants non armés, seront reconduits dans leurs communautés d'origine et inclus dans les programmes spécifiques suivants :

- Le programme national générateur de revenus appuyé par la MINUSCA, le PNUD et d'autres partenaires pour les combattants et les jeunes à risque mis en œuvre sur l'étendue du territoire.
- Les programmes de Réduction de la Violence Communautaire appuyés par la MINUSCA et les partenaires au développement ;
- Les programmes de reconstruction et de développement mis en œuvre par le Gouvernement et la Communauté Internationale.



- Le gouvernement, les responsables des groupes politico-militaires avec la MINUSCA et d'autres partenaires effectueront la coordination des programmes qui seront financés par les bailleurs de fonds et ce, pour favoriser la réinsertion sociale des ex combattants.

Article 7

Certains ex-combattants, passés au DDRR, vont être intégrés dans les corps en uniforme de l'Etat. La capacité de recrutement de ces corps sera fixée dans le cadre de la nouvelle loi de programmation militaire et de la Réforme du Secteur de la Sécurité.

L'intégration dans les corps en uniforme sera individuelle et progressive. Elle sera régie par des critères de professionnalisme et d'équité, visant à la reconstitution d'institutions sécuritaires républicaines.

L'intégration ne sera possible qu'après un processus - transparent et appuyé par la Communauté Internationale - de vérification.

Les ex-combattants qui se porteront volontaires pour l'intégration dans les corps en uniforme mais qui ne satisferont pas aux tests de recrutement nationaux, seront redirigés vers la réintégration communautaire.

Article 8

Les combattants qui seront identifiés comme étrangers et qui n'auront pas commis de crime de guerre en RCA, seront rapatriés dans leur pays d'origine. Le gouvernement, avec le soutien de la MINUSCA et d'autres partenaires, établira les contacts internationaux en vue de leur rapatriement.

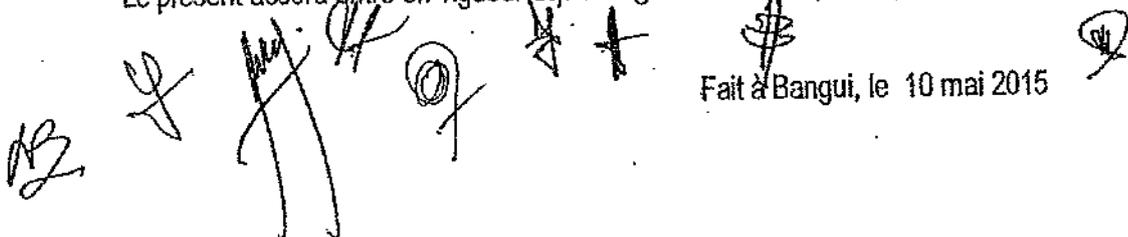
Article 9

Le cadre institutionnel et de coordination du DDRR sera établi par le Gouvernement et comprendra les représentants des Groupes Armés, la société civile et la Communauté internationale.

Un mécanisme de suivi et d'évaluation sera également établi selon les mêmes modalités.

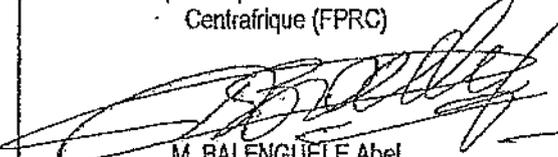
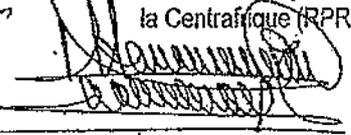
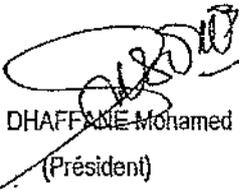
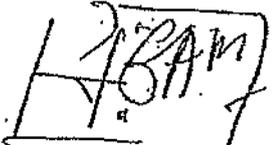
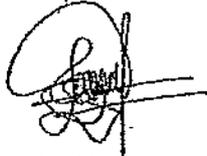
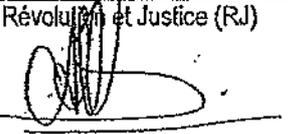
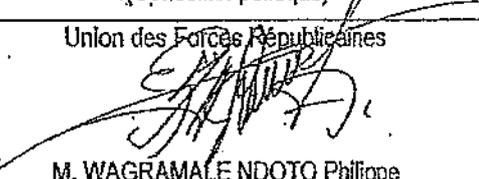
Article 10

Le présent accord entre en vigueur dès sa signature et sera publié partout en cas de besoin.



Fait à Bangui, le 10 mai 2015

Ont signé :

<p>Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique (FPRC)</p>  <p>M. BALENGUELE Abel (Coordonnateur Adjoint)</p>	<p>Rassemblement Patriotique pour le Renouveau de la Centrafrique (RPRC)</p>  <p>M. DJONO AHABA Herbert Gontran (Président)</p>
<p>Union des Forces Républicaines Fondamentales (UFRF)</p>  <p>M. NZENGUEI Landry (Président)</p>	<p>SELEKA Renouée</p>  <p>Gal. DHAFFANE Mohamed (Président)</p>
<p>Mouvement des Libérateurs Centrafricains pour la Justice (MLCJ)</p>  <p>M. MAHALBA Larry Nordine (Porte-parole)</p>	<p>Front Démocratique pour le Progrès de la Centrafrique (FDPRC)</p> <p>M. BAGAZA Marcel (Représentant)</p>
<p>Coordination des ex-combattants Anti-Balaka</p>  <p>M. NGAISSONA Patrice Edouard (Coordonnateur Général)</p>	<p>Unité du Peuple Centrafricain (UPC)</p>  <p>M. DAOUDA Souleymane (Conseiller politique)</p>
<p>Révolution et Justice (RJ)</p>  <p>M. SAYO NINGATOULOUM Arnel (Président)</p>	<p>Union des Forces Républicaines</p>  <p>M. WAGRAMALE NDO TO Philippe (Président)</p>

Ont signé

Pour le Présidium du Forum National de Bangui

Pour le Gouvernement de Transition

P.O

Pour les Forces Vives de la Nation

Gervais ZAKOSSO

Pour les Observateurs :

- Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations-Unies

- Représentant Spécial de l'Union Africaine

- Représentant Spécial du Président de la République du Congo, Médiateur International de la crise Centrafricaine

- Représentant de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale



*Diffusion
autorisée
22/04/15
DIRCAB-PR*

DECRET N° 15 . 1 4 8

**MODIFIANT ET COMPLETANT LE DECRET N° 15.110
DU 1^{ER} AVRIL 2015 FIXANT LA PERIODE DE LA TENUE
DU FORUM NATIONAL DE BANGUI**

LE CHEF DE L'ETAT DE LA TRANSITION

- Vu** la Loi n° 13.001 du 18 juillet 2013, portant Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** le Décret n° 13.270 du 18 juillet 2013, portant promulgation de la Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** le Décret n° 14.269 du 10 août 2014, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;
- Vu** le Décret n° 15.017 du 18 janvier 2015, portant nomination ou confirmation des Membres du Gouvernement et son modificatif subséquent ;
- Vu** le Décret n° 15.005 du 8 janvier 2015, portant création du Comité de Pilotage du processus politique de l'après Forum de Brazzaville.

**SUR PROPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROCESSUS DE L'APRES FORUM DE BRAZZAVILLE**

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU ;

DECRETE

Art. 1^{er} : Les dispositions de l'article 1^{er} du Décret n° 15.110 du 1^{er} avril 2015, fixant la période de la tenue du Forum National de Bangui sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

Art. 1^{er} : Les assises du Forum National de Bangui se tiendront du 27 avril au 04 mai 2015.

LIRE :

Art. 1^{er} : Les assises du Forum National de Bangui se tiendront du 04 au 11 mai 2015.

Le reste sans changement.

Art. 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Bangui, le 27 AVR 2015

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement
de Transition



Mahamat KAMOUN

msamba

Catherine SAMBA-PANZA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité - Travail

DECRET N° 15 - 120

PORTANT CREATION DU PRESIDUM DU FORUM NATIONAL DE BANGUI

LE CHEF DE L'ETAT DE LA TRANSITION

- Vu** La loi n° 13.001 du 18 Juillet 2013, portant Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** Le décret n° 13.270 du 18 juillet 2013, portant promulgation de la Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** Le décret n° 14.269 du 10 août 2014, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;
- Vu** Le décret n° 15.017 du 18 janvier 2015, portant nomination ou confirmation des membres du Gouvernement de Transition et son modificatif subséquent;
- Vu** Le décret n° 15.005 du 8 janvier 2015, portant création du Comité de Pilotage du processus politique de l'après forum de Brazzaville ;
- Vu** le Rapport issu de la Réunion de Concertation des Forces Vives de la Nation du 15 Avril 2015.

DECRETE

Art.1^{er} : Il est créé un Présidium du Forum National de Bangui.

Art 2 : Le Présidium du Forum National de Bangui est chargé de :

- Faire adopter le règlement intérieur et le code de bonne conduite du forum ;
- Organiser le déroulement des travaux du Forum ;
- Diriger les débats et en assurer la police ;
- Veiller au bon déroulement du Forum.

Art 3 : Le Bureau du présidium est composé comme suit :

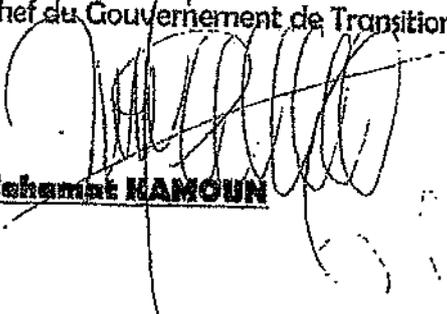
- Président : Un représentant de la médiation internationale ;
- 1^{er} Vice-Président : Un représentant du Gouvernement ;
- 2^o Vice-Président : Un représentant du Conseil National de Transition ;
- 3^o Vice-Président : La Présidente de la Commission préparatoire ;
- 4^o Vice-Président: Un représentant de la plateforme religieuse ;
- 5^o Vice-Président : Un représentant des partis politiques ;
- 6^o Vice-Président : Un représentant des Groupes Armés ;
- Rapporteur Général : Un représentant des pouvoirs publics ;
- 1^{er} Rapporteur Adjoint : un représentant de la société civile (femme) ;
- 2^o Rapporteur Adjoint : Un représentant de la jeunesse ;
- 3^o Rapporteur Adjoint : Un représentant des Groupes Armés.

Art 4 : Le Présidium du forum est assisté par le Comité technique d'organisation du Forum.

Art 5 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Bangui, le 15 AVR 2015

Le Premier Ministre
Chef du Gouvernement de Transition


Mehannet KAMOUN

Le Chef de l'Etat de la Transition


Catherine JAMBA-PANZA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité-Dignité-Travail

DECRET N° 15 . 131

**PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES
DU PRESIDUM DU FORUM NATIONAL DE BANGUI**

Le Chef de l'Etat de la Transition

- Vu** La loi n°13.001 du 18 Juillet 2013, portant Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** Le décret n°13.270 du 18 juillet 2013, portant promulgation de la Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** Le décret n°14.269 du 10 Août 2014, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** Le décret n°15.017 du 18 janvier 2015, portant nomination ou confirmation des membres du Gouvernement de Transition et son modificatif subséquent ;
- Vu** Le décret n°15.005 du 8 janvier 2015, portant création du Comité de Pilotage du processus politique de l'après forum de Brazzaville ;
- Vu** Le décret n°15.129 du 15 avril 2015, portant création du Présidium du Forum National de Bangui ;
- Vu** Le Rapport issu de la Réunion de Concertation des Forces Vives de la Nation du 15 avril 2015.

DECRETE

Art.1^{er} : Les personnalités dont les noms suivent sont désignées membres du Présidium du Forum National de Bangui.

Il s'agit de :

- **Président : Monsieur Abdoulaye BATHILY**

- 1^{ère} Vice Présidente : **Madame Marie Noëlle KOVABA**
- 2^{ème} Vice Présidente : **Madame BOUA née DOUMTA Léa**
- 3^{ème} Vice Présidente : **Madame Béatrice Emilie EPAYE**
- 4^{ème} Vice Président : **Monseigneur Dieudonné NZAPALAINGA**
- 5^{ème} Vice Président : **Monsieur Laurent GON BABA**
- 6^{ème} Vice Président : **Monsieur Ali Djida ALI**
- Rapporteur Général : **Monsieur Anicet GUIYAMA**
- 1^{er} Rapporteur Adjoint : **Monsieur Serge SINGHA**
- 2^{ème} Rapporteur Adjoint : **Monsieur Jean Félix RIVA**
- 3^{ème} Rapporteur Adjoint : **Monsieur Ashain NZENGUE LANDA**

Art.2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Bangui, le **15 AVR 2015**

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement de Transition

Le Chef de l'Etat de la Transition



Mahamat KAMOUR



Catherine SAMBA-PANZA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité - Travail

DÉCRET N° 15 · 1 2 8

**PORTANT CREATION DU COMITE TECHNIQUE D'ORGANISATION
DU FORUM NATIONAL DE BANGUI**

LE CHEF DE L'ETAT DE LA TRANSITION

- Vu** La loi n° 13.001 du 18 Juillet 2013, portant Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** Le décret n° 13.270 du 18 juillet 2013, portant promulgation de la Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** Le décret n° 14.269 du 10 août 2014, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;
- Vu** Le décret n° 15.017 du 18 janvier 2015, portant nomination ou confirmation des membres du Gouvernement de Transition et son modificatif subséquent ;
- Vu** Le décret n° 15.005 du 8 janvier 2015, portant création du Comité de Pilotage du processus politique de l'après forum de Brazzaville ;
- Vu** le Rapport issu de la Réunion de concertation des Forces Vives de la Nation du 15 Avril 2015.

DECRETE

Art. 1^{er} : Il est créé un Comité Technique d'organisation du Forum National de Bangui.

Art. 2: Le Comité Technique d'organisation du Forum National de Bangui, placé sous l'autorité du Comité de Pilotage du processus politique de l'après forum de Brazzaville, comprend :

Un coordonnateur général : un représentant de l'exécutif

[Signature]

[Stamp]

- Un 1^{er} coordonnateur général adjoint : un représentant des confessions Religieuses ;
- Un 2^o coordonnateur général adjoint : un représentant des partis politiques ;
- Rapporteur général : un membre de la commission préparatoire ;
- 1^{er} Rapporteur général adjoint : un représentant de la jeunesse ;
- 2^o Rapporteur général adjoint : une représentante des femmes.

Il est en outre composé de six (06) membres des entités suivantes :

- Groupes Armés : deux représentants (SELEKA et ANTI BALAKA) ;
- Syndicat : un représentant ;
- Medias : un représentant ;
- Société civile : un représentant ;
- Patronat : un représentant.

Il bénéficie de l'appui technique du Centre pour le Dialogue Humanitaire et des Facilitateurs Internationaux.

Art. 3 : Le Comité Technique d'organisation du Forum National de Bangui est chargé de :

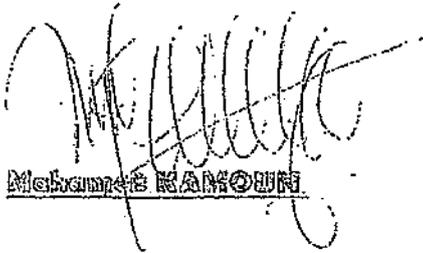
- Arrêter la liste définitive des participants, des facilitateurs, des observateurs, des représentants de la presse et des invités de marque au forum.
- Arrêter le calendrier du déroulement du forum.
- Lancer les invitations aux participants au forum.
- Prendre tous les contacts utiles à l'organisation du forum.
- Organiser le forum aux plans technique, matériel, sécuritaire et organisationnel.
- Exécuter son budget de fonctionnement ainsi que celui de l'organisation du forum.
- Rendre compte régulièrement de ses travaux au Président du Comité de Pilotage et au Chef de l'Etat de la Transition.
- Déposer son rapport deux(2) semaines après la fin du forum.

Art. 4 : Les membres du Comité Technique d'organisation du forum seront désignés par décret. Un arrêté du Président du Comité de Pilotage mettra en place les commissions thématiques et le secrétariat technique, sur proposition du comité technique d'organisation.

Art. 5 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel.

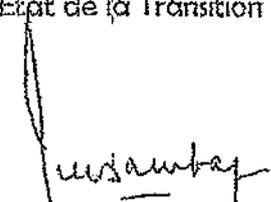
Fait à Bangui, le 15 AVR 2015

Le premier Ministre
Chef du Gouvernement de Transition



Mohamed KAMOUN

Le chef de l'Etat de la Transition



Catherine SANGHA-PANZA



DECRET N° 15 . 130

**PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE TECHNIQUE
D'ORGANISATION DU FORUM NATIONAL DE BANGUI**

Le Chef de l'Etat de la Transition

- Vu** La loi n°13.001 du 18 Juillet 2013, portant Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** Le décret n°13.270 du 18 juillet 2013, portant promulgation de la Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** Le décret n°14.269 du 10 Août 2014, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** Le décret n°15.017 du 18 janvier 2015, portant nomination ou confirmation des membres du Gouvernement de Transition et son modificatif subséquent ;
- Vu** Le décret n°15.005 du 8 janvier 2015, portant création du Comité de Pilotage du processus politique de l'après forum de Brazzaville ;
- Vu** Le décret n°15.128 du 15 avril 2015, portant création du Comité Technique d'Organisation du Forum National de Bangui ;
- Vu** Le Rapport issu de la Réunion de Concertation des Forces Vives de la Nation du 15 avril 2015.

DECRETE

Art.1^{er} : Les personnalités dont les noms suivent sont désignées membres du Comité Technique d'Organisation du Forum National de Bangui.

Il s'agit de :

- Coordonnateur Général : **Madame Marguerite SAMBA MALIAVO**

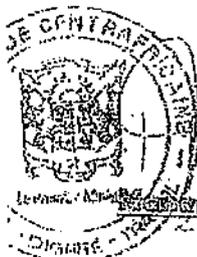
- 1^{er} Coordonnateur Général Adjoint : Monsieur Davy YAMA
- 2^{ème} Coordonnateur Général Adjoint : Révérend Nicolas **GUERREYAME GBANGOU**
- Rapporteur Général : Monsieur Daniel NZEWE
- 1^{er} Rapporteur Général Adjoint : Monsieur Thierry VACKAT
- 2^{ème} Rapporteur Général Adjoint : Madame Annick SERVICE
- Membres :
 - Groupes Armés : Messieurs Sébastien VENEZONI et Rodrigue MALEMBETI
 - Syndicat : Monsieur Fabin KPOKOLO
 - Médias : Monsieur Edilon OUKPO
 - Déplacés : Monsieur Bertin BOTO
 - Patronat : Monsieur Gilbert GRESSENGUET
 - Minorités Sociales : Imam Jaffar NDIAYE
 - Gestionnaire Comptable : Monsieur Simeon ZOUKOTA
- Facilitateurs
 - Union Africaine : Monsieur Alattane BINTA DIOP
 - MINUSCA : Madame Barrie FREEMAN
 - CEEAC : Monsieur Corentin MIDOULAYE
 - OIF : Monsieur Libère BARARUNVERETSE
 - CDH : Monsieur Freddy NKURIKIYE
- Secrétariat Technique
 - Chef du Secrétariat Technique : Monsieur Sylvain DEMANGO

Art. 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Bangui, le 18 AVR 2015

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement de Transition

Le Chef de l'Etat de la Transition



Mamadou KAMOUN

Catherine JAMBA-PANZA

Le Premier Ministre
Chef du Gouvernement

Cabinet

ARRETE N° 0-14

**PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS
TECHNIQUES DU FORUM NATIONAL DE BANGUI**

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION,
PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE DU PROCESSUS
DE L'APRES FORUM DE BRAZZAVILLE**

- Vu** la Loi n°13.001 du 18 juillet 2013, portant Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** Le Décret n°13.270 du 18 juillet 2013, portant Promulgation de la Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** Le Décret n°14.269 du 10 août 2014, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;
- Vu** Le Décret n°15.017 du 18 janvier 2015, portant nomination ou Confirmation des Membres du Gouvernement de Transition ;
- Vu** Le Décret n°15.005 du 8 Janvier 2015 portant création du Comité de Pilotage du processus politique de l'après Forum de Brazzaville ;
- Vu** Le Décret n°14.391 du 02 décembre 2014, portant création de la Commission préparatoire du Forum National de Bangui ;
- Vu** Le Décret n°15.129 du 15 avril 2015 portant création du Comité Technique d'Organisation du Forum National de Bangui ;
- Vu** Le Décret n°15.130 du 18 avril 2015 portant désignation des membres du Comité Technique d'Organisation du Forum National de Bangui ;

**SUR PROPOSITION DU COMITE TECHNIQUE D'ORGANISATION
DU FORUM NATIONAL DE BANGUI**

ARRETE

Art.1 : En application des dispositions du Décret N° 15.129 du 15 avril 2015 créant le Comité Technique d'Organisation du Forum National de Bangui, les personnalités citées ci-après sont désignées en qualité de membres des commissions du Comité Technique d'Organisation du Forum National de Bangui.

Il s'agit de :

1- COMMISSION ACCREDITATION, ACCUEIL ET PROTOCOLE

Président : Madame Léonie BANGA BOTHY

Membres :

1. Madame Odile ZITONGO MADENCA
2. Madame Gisèle BEDAN
3. Madame Gina ROOSALEM
4. Monsieur Georges VONGUIABODE
5. Monsieur Constant MOKALO
6. Madame Adèle Rose TELLO
7. Monsieur Roger BAGOUMA
8. Monsieur Joël KOSSE
9. Monsieur Georges Davy QUIQUIKEMBI TOUCKIA
10. Monsieur Alain Patrick DE KOMAH
11. Monsieur Mahamat LAWANE
12. Madame Arlette Suzie DAMANGO

- Partenaires

2- COMMISSION HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Président : Monsieur Victor WAKE

Membres :

1. Monsieur Laurent MALEFOU
2. Madame Lucille MAZANGUE
3. Madame Cécile GUERET SEREGUE ;
4. Madame Adja Asta MOUSSA
5. Monsieur Pascal GBOLOUKA
6. Monsieur Serge GBAYOMBO
7. Monsieur Guy José N'DARATA
8. Monsieur José MESSONGO

9. Monsieur Jean Baptiste GOMINA
10. Madame Agnès LIBANGA OUKOUNOU
11. Monsieur Dieu Bénit KIKOBET
12. Monsieur Bernard LIBEDA
13. Monsieur Gervil SAMEDI
14. Monsieur Stéphane PENTCHOUAKI

3- COMMISSION, TRANSPORT, LOGISTIQUE ET ENERGIE

Président : Monsieur Bruno YAPANDE

Membres :

- 1 Monsieur François BANGAZONI
- 2 Monsieur Pierre LEBARAMO
- 3 Monsieur Hilaire Sylvain YABADA
- 4 Monsieur Rigobert VONDO
- 5 Monsieur Nour MOUKADAS
- 6 Monsieur Gérard POUNOUMALE
- 7 Monsieur Jean Pierre BETENDJI
- 8 Monsieur Mahamat Ali KARAM- BORO.
- 9 Monsieur Jocelyn POUTOU
- 10 Monsieur Mahamat GAMAR
- 11 Madame Alphonsine LAKOUE
- 12 Monsieur Edmond KOYACOMANDANT.
- 13 Monsieur Christian LOUMANDE GUEZOUA

- Partenaires

4- COMMISSION SECURITE

Président : Monsieur Nicaise KARNOU SAMEDI

1. Lt. Colonel. Guy Bertrand DAMANGO
2. Colonel Isidore DOKODO
3. Lt. Colonel Valentin KIKOBET PATAKI
4. Colonel Victor YACOUB
5. Colonel Henri WANZE
6. Colonel Robert YEKOUAKETE
7. Lt. Colonel Adolphe DOBIGUE
8. Madame Rachel NGAKOLA
9. Monsieur Régis NGBENZI
10. Monsieur Jacob MOKPEM
11. Capitaine. Bata SELEWANE

- MINUSCA/SANGARIS

5. COMMISSION SANTE

Président : Docteur Jacques KAMOUN DEMANGA

Membres :

1. Docteur Thomas D'Aquin KOYAZEGBE
2. Docteur Bruno IZAMO
3. Docteur Luc Salva HEREIDEBONA
4. Docteur Eugene KANGA;
5. Docteur Arlette TETE
6. Denis BETOUROU
7. Madame ZENABA KATARA
8. Madame Solange GOUNDE
9. Madame AWA SISSOJO
10. Monsieur Joël NGANAFEI
11. Monsieur Didier GBOMON
12. Monsieur Eric MAMADOU
13. Madame Marie Emma GOTCHANGA
14. Cinq(5) Secouristes de la Croix Rouge Centrafricaine
15. Deux(2) Agents d'hygiène

6. COMMISSION COMMUNICATION

Président : Madame Antoinette MONTAIGNE

Membres :

1. Madame Lina EKOMO née IKOLI
 2. Monsieur Jean Pierre GUEREKPIDOU
 3. Monsieur Raymond ADOUMA;
 4. Monsieur Adrien POUSSOU.
 5. Monsieur Aubin Dominique LENGHAT
 6. Monsieur Yvon Patrick IBRAHIM
 7. Monsieur David DOTE KOIMARA
 8. Monsieur Eloi BELONGHO
 9. Monsieur Marius BOKPAKA
 10. Monsieur Médard DAGOULOU
 11. Abbé Jean Ignace MALENGOU
 12. Monsieur Blaise YAKPE KENGBANDA
 13. Monsieur Albert MBAYA
- Partenaires

7. COMMISSION THEMATIQUE

Président : Monsieur Bernard SIMITI

Membres :

1. Monsieur Eloi ANGUIMATE
 2. Madame Isabelle GAUDEUILLE
 3. Madame Jeannette DETHOUA
 4. Madame Brigitte IZAMO
 5. Monsieur Moïse ZAMI
 6. Monsieur Christophe MBREMAIDOU
 7. Monsieur Christophe NDOUBA ;
 8. Monsieur ZAGUI NGUERENGBO
 9. Docteur Mal Mal ESSENE
 10. Monsieur Nassir BELLO MAMADOU
 11. Lieutenant-Colonel Noël SELESSON ;
 12. Monsieur Vianney MBOE
 13. Monsieur Thierry ZENETH
 14. Monsieur Léon LAVOU.
 15. Monsieur Clotaire SIRIBI
 16. Monsieur Innocent MPOKO
 17. Maître Jérôme LAVOU
 18. Maître SOMBO DIBELE
 19. Monsieur Zéphirin MOGBA
 20. Monsieur Cyrilaque GNINDOU TEASSOUKA
 21. Monsieur Paulin NGATOUA
- CDH-MINUSCA-UA-CEEAC-AMBASSADE DE FRANCE

8. SECRETARIAT TECHNIQUE

Membres :

1. Monsieur Honoré FEIZOURE.
2. Monsieur Etienne MALEKOU DOU
3. Monsieur Jean Jacques MATAMALE
4. Monsieur Francial LIBENGUE.
5. Monsieur Magloire TOMBE AMPANO
6. Monsieur Georges GOUGOUE
7. Monsieur Alain TOLMO
8. Monsieur Narcisse TAMBO
9. Monsieur Junior OUAYILO

10. Didier Stanislas TCHENGBA
11. Madame Brigitte ZAMI
12. Monsieur Herman LEI
13. Monsieur Antoine MBELE

- CDH-MINUSCA-UA-CEEAC-AMBASSADE DE FRANCE

9. EQUIPE DE GESTION

Membres :

1. Monsieur Vuon SONGUET
2. Monsieur Christophe OUAPOU
3. Madame Valérie Sidonie ANGOA
4. Madame Albertine GUEREMOWAYA
5. Monsieur Gaston SELEKON
6. Monsieur Simon- Pierre MAMENEMOKOSSON

Art.2 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de sa signature sera communiqué au journal officiel.

Fait à Bangui, le 22 AVR 2015



Mahamat KAMOUN



Le Premier Ministre
Chef du Gouvernement

Cabinet

ARRETE N° 015

**PORTANT DESIGNATION DES ENTITES DEVANT
PARTICIPER AU FORUM NATIONAL DE BANGUI**

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION,
PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE DU PROCESSUS
DE L'APRES FORUM DE BRAZZAVILLE**

- Vu** la Loi n°13.001 du 18 Juillet 2013, portant Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** Le Décret n°13.270 du 18 Juillet 2013, portant Promulgation de la Charte Constitutionnelle de Transition ;
- Vu** Le Décret n°14.269 du 10 Août 2014, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;
- Vu** Le Décret n°15.017 du 18 Janvier 2015, portant nomination ou Confirmation des Membres du Gouvernement de Transition ;
- Vu** Le Décret n°15.005 du 08 Janvier 2015, portant création du Comité de Pilotage du processus politique de l'après Forum de Brazzaville ;
- Vu** Le Décret n°14.391 du 02 Décembre 2014, portant création de la Commission préparatoire du Forum National de Bangui ;
- Vu** Le Décret n°15.129 du 15 Avril 2015, portant création du Comité Technique d'Organisation du Forum National de Bangui ;
- Vu** Le Décret n°15.130 du 18 Avril 2015, portant désignation des membres du Comité Technique d'Organisation du Forum National de Bangui ;

**SUR PROPOSITION DU COMITE TECHNIQUE D'ORGANISATION
DU FORUM NATIONAL DE BANGUI**

ARRETE :

Art.1 : En application des dispositions du Décret N° 15.129 du 15 avril 2015 créant le Comité Technique d'Organisation du Forum National de Bangui, les entités citées ci-après sont désignées pour envoyer leurs représentants au Forum National de Bangui, il s'agit de :

ENTITES	Nombre
Présidence.....	05
Conseil National de Transition.....	10
Primature (Y compris les institutions rattachées).....	07
Membres du Gouvernement	10
Cour Constitutionnelle de transition.....	01
Haut Conseil de Communication.....	01
Autorité Nationale des Elections.....	01
Ambassadeurs et Chefs de mission diplomatique accrédités à l'étranger. (Paris, Bruxelles, Genève, Washington, Maroc, Cameroun, Tchad, Congo, République Démocratique du Congo, Afrique du Sud, Addis-Abeba, Soudan).....	12
Préfets.....	16
Délégations Spéciales de la ville de Bangui, Bimbo, Bégoua.....	10
Les représentants des huit Arrondissements pour les Consultations à la Base (3 personnes par Arrondissement y Compris Sites des déplacés).....	24
Site des Déplacés.....	08

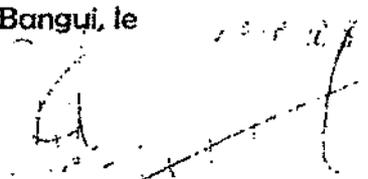
Maires des Communes d'élevage (Niem Yelewa, Goudrot, Kouï, Ombella Mpoko, Ourodjafoun, Ewou, Pombolo).....	07
Sultans (Bangassou, Rafai, Ndélé, Birao).....	04
Les Représentants des 78 Sous-Préfectures désignés lors des consultations à la base (3 personnes par Sous-préfectures).....	234
Refugié : Congo, Tchad, Cameroun, RDC, mali, Benin, RCI, Soudan.....	08
Diaspora Afrique, (Cameroun, Tchad, Congo, RDC, Guinée Equatoriale, Gabon, Maroc, RCI, Benin, Togo, Sénégal, Tanzanie).....	13
Diaspora France	03
Diaspora Belgique.....	01
Diaspora Etats-Unis.....	02
Chambre de Commerce, de l'industrie, des Mines et de l'Artisanat.....	01
Chambre de l'Agriculture.....	01
Union Nationale de Patronat Centrafricain (UNPC).....	02
Groupement d'Intérêt Centrafricain (GICA).....	02
Fédération nationale des Eleveurs de Centrafrique (FNEC).....	01
Association des Opérateurs du Secteur forestier.....	01
Groupement des Opérateurs du Secteur Minier.....	01
Groupement des Caféculteurs.....	01
Groupement des Coton-cutteurs	01
Plate forme catholiques	05
Plate forme Protestante.....	05
Plate forme Musulmane.....	05
Associations Catholiques.....	08
Associations Protestantes.....	08
Associations musulmanes.....	08
Forces de défense et de sécurité.....	10

Anciens Combattants et officiers à la retraite.....	02
Les Plateformes des Partis politiques et autres partis politiques sans plates formes.....	30
Rectorat de l'Université de Bangui.....	01
Syndicat des Enseignants du Supérieur.....	01
Organisation de la Femme Centrafricaine (OFCA).....	05
Association Nationale des Etudiants Centrafricains (ANECA).....	01
Union Scolaire de Centrafrique (USCA).....	01
Conseil National de la Jeunesse Centrafricaine (CNJC).....	02
Associations Sportives.....	02
Conseil National de la Protection pour l'Enfance.....	02
Fédération Koli et Ouali Gara dont une femme.....	02
Minorités ethniques /Visibles(Pygmées, Peulhs, Albinos).....	03
Parlements des enfants.....	02
Victimes.....	05
Association des Parents des Martyrs.....	01
Association des Civils Retraités	01
Personnalités Intellectuelles et Indépendantes.....	02
Ligue centrafricaine des Droits de l'Homme.....	01
Observatoire Centrafricain de Droit de l'Homme.....	01
ACAT.....	01
Femme juriste.....	01
Conseil Consultatif des Femmes Leaders.....	01
Association des Femmes Médecins.....	01
Les Femmes du Forum de la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs.....	01
Réseau en Faveur des Enfants de la Rue.....	01
Association des Handicapés (ONAPHA) dont 1 femme.....	02
Association pour l'Intégration et le développement social de peulhs Centrafricain (AIDSPC).....	01
Réseau des Associations de Protection de l'Environnement et des peuples Autochtones.....	01

CORATRACE.....	02
Centrales Syndicales.....	12
Syndicat des Magistrats.....	01
Barreau des Avocats.....	01
Chambre des Notaires.....	01
Conseil de l'Ordre des Médecins, Chirurgiens dentistes et pharmaciens.....	03
Presse Privée (UJCA-GPIC).....	02
Association des femmes professionnelles de la com. (ASPC).....	01
Représentant des Radios Communautaires.....	01
Réseau des Journalistes des Droits de l'Homme (RJDH).....	01
Bureau de l'Association des Maires.....	01
Groupes Armés des Anti Balaka (Y compris les différents Comzones).....	20
Groupe Armés Ex SELEKA (Y compris toutes les tendances).....	20
Représentant Culturel.....	01
UFR.....	01
UFRF.....	01
RJ.....	01
FDPC.....	01
MLCJ.....	01
Mouvement Politico-militaire non Combattant.....	01
Effectif total	585

Art. 2 : Le présent Arrêté, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à Bangui, le


Mahamat KAMOUN



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail



FORUM NATIONAL DE BANGUI

REGLEMENT INTERIEUR

Le Forum National de Bangui adopte le présent Règlement Intérieur.

TITRE I : DES DISPOSITIONS GENERALES

Section 1 : Du Forum

Article 1^{er} : Il est organisé en République Centrafricaine un Forum inclusif dénommé « Forum National de Bangui » en abrégé FNB.

Article 2 : Le FNB est une tribune publique de concertation et de dialogue profond et sincère entre les Centrafricaines et les Centrafricains sur la vie politique, économique, sociale et culturelle, sur la paix, la sécurité et sur l'Etat de droit afin de trouver résolument des solutions pérennes et efficaces aux principales problématiques de refondation et de reconstruction du pays pour la stabilité et le développement national.

Section 2 : Du but et des objectifs du Forum National de Bangui

Article 3 : Le FNB a pour but de définir un nouveau contrat social entre toutes les composantes du peuple Centrafricain.

Article 4 : Le FNB a pour objectif général de trouver des solutions consensuelles, globales et durables aux difficultés multidimensionnelles que vit la République Centrafricaine. A cet effet, il vise en particulier à :

- rassembler de manière inclusive les entités qui représentent l'ensemble de la population ;
- réfléchir sur les enjeux et défis liés à l'avenir politique, social, économique et culturel du pays;
- instaurer un cadre de dialogue sociopolitique favorable à l'émergence d'un climat de paix et de concorde, gage d'un développement harmonieux, de la prospérité et de la promotion de la démocratie;
- asseoir les meilleurs mécanismes de bonne gouvernance et de cohésion sociale.
- adopter un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations dudit Forum.

Article 5 : De ces objectifs découlent les quatre (04) grandes thématiques de réflexions et d'échanges ci-après :

- paix et Sécurité ;

- justice et Réconciliation ;
- gouvernance ;
- développement Economique et Social.

TITRE II : DES INSTANCES, DES ORGANES ET DE LEURS ATTRIBUTIONS

Section 1 : Des Instances et des organes

Article 6 : Le FNB comprend respectivement deux (02) instances et trois (3) organes.

Des instances :

- l'Assemblée Plénière (AP) ;
- les Ateliers Thématiques (AT) ;

Des organes :

- le Présidium du Forum (PF) ;
- le Comité Technique d'Organisation ;
- le Secrétariat Technique (ST).

Article 7 : L'Assemblée Plénière comprend les membres de droit qui sont :

- les membres du Présidium
- les membres du Comité Technique d'Organisation (CTO) ;
- les participants désignés par leurs entités respectives suivant les critères et quotas définis.

Article 8 : La Mission Multidimensionnelle des Nations Unies (MINUSCA), l'Union Africaine (UA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), le Centre pour le Dialogue Humanitaire (CDH), le Représentant spécial du Médiateur International et autres partenaires de la RCA, sont des participants avec statut de facilitateurs.

Ils peuvent prendre la parole et participer aux échanges et aux travaux en ateliers mais à titre consultatif.

Article 9 : Les Ateliers Thématiques en tant que groupes techniques de travail disposent d'un bureau composé de :

- un (1) Président ;
- un (1) Vice-président
- un 1^{er} Rapporteur ;

- un 2^{ème} Rapporteur ;

Un modérateur est affecté à chaque bureau

Article 10 : Le Présidium est composé de onze (11) membres qui sont :

- un (01) Président ;
- six (06) Vice-présidents ;
- un (01) Rapporteur Général ;
- trois (03) Rapporteurs Adjointes.

Article 11 : Le FNB comprend un (01) Secrétariat Technique placé sous la supervision du Rapporteur Général du Présidium et composé de :

- un (1) Chef de Secrétariat Technique ;
- des membres.

Le Secrétariat Technique travaille en étroite collaboration avec les Rapporteurs Généraux du Présidium du FNB. Il est chargé de :

- Assurer le secrétariat du Forum ;
- Assister les Rapporteurs Généraux dans la rédaction du Rapport final du forum.

Le Secrétariat Technique reçoit les rapports des quatre (04) Ateliers Thématiques sur la base desquels il rédige le rapport consolidé du Forum sous la supervision des Rapporteurs Généraux du Présidium.

Il a également pour mission de centraliser et de conserver tous les documents exploités dans le cadre des travaux du Forum et qui seront annexés au rapport final.

Le chef du Secrétariat Technique ou tout autre membre du Secrétariat Technique n'est autorisé à sortir, partager ou divulguer les documents ou informations en exploitation.

La décision de sortie des documents du Secrétariat Technique ne peut émaner que des Rapporteurs Généraux du Présidium du Forum.

Section 2 : Des Attributions des instances et des organes du Forum

A) L'Assemblée Plénière

Article 12 : L'Assemblée Plénière est l'instance suprême de décision et de validation des documents d'orientation du FNB. Ses décisions sont prises par acclamation après délibération et constituent les éléments fondamentaux du nouveau contrat social devant engager tous les acteurs centrafricains.

Article 13 : L'Assemblée Plénière siège valablement à la majorité absolue de ses membres. Toutefois, si à la première séance, ce quorum n'est pas atteint, à la séance suivante convoquée aussitôt, elle peut valablement siéger, quel que soit le quorum. Le cas échéant, mention est faite au procès-verbal de la plénière.

B) Les Ateliers Thématiques

Article 14 : Quatre (04) Ateliers sont créés et correspondant aux thématiques énoncées à l'article 5.

Article 15 : Les Ateliers Thématiques sont chargés d'étudier et d'examiner les thèmes qui leur sont soumis afin de proposer des conclusions opérationnelles sous forme d'options ou d'orientations stratégiques pouvant inspirer des pistes pour la nouvelle vision de développement de la République Centrafricaine (RCA). Les résultats des travaux des Ateliers Thématiques sont présentés à la plénière pour adoption et figurent dans les décisions et recommandations du Forum.

Article 16 : Sous la supervision du Présidium du Forum, les membres des Ateliers Thématiques élisent en leur sein leur bureau.

Article 17 : Dans le cadre de leurs travaux et en cas de besoin, les Ateliers Thématiques peuvent s'organiser en groupes de travail.

C) Le Présidium du Forum National de Bangui

Article 18 : Le Présidium du FNB est chargé de :

- faire adopter le règlement intérieur et le code de bonne conduite du forum ;
- organiser le déroulement des travaux du forum ;
- diriger les débats et en assurer la police ;
- superviser le travail du Secrétariat Technique ;
- veiller au bon déroulement du forum ;
- valider le rapport final du forum ;

Article 19: Le Présidium du forum est assisté par le Comité Technique d'Organisation du Forum conformément à ses attributions.

TITRE III : DU DEROULEMENT DU FORUM ET DE SA GESTION

Section 1 : Du Déroulement du Forum

Article 20: Les travaux du Forum National de Bangui se déroulent à Bangui du 04 au 11 mai 2015 selon l'Agenda méthodologique joint en annexe.

Article 21: Le Sango et le Français sont les langues de travail du Forum. En cas de besoin, le Président du Présidium autorise le recours à un interprète.

Section 2 : De la Gestion du Forum National de Bangui

Article 22 : Le Président du Présidium s'assure au début de chaque session plénière que le quorum est atteint.

Article 23 : Le Président du Présidium soumet à l'approbation de la plénière le projet d'ordre du jour. Les documents nécessaires à l'examen des différents points du projet d'ordre du jour sont remis aux délégués avant les travaux.

Article 24 : Le Président accorde la parole aux intervenants dans l'ordre de leur inscription lors des Séances Plénières. Il peut, en cas de besoin la retirer. Il peut accorder un droit de réponse. Le temps de parole pour la communication est limité à trois (3) minutes. Toutefois, le Président du Présidium peut, en cas de besoin, le prolonger. Nul ne peut prendre la parole sans y avoir été expressément autorisé par le Président.

Article 25: Les décisions du FNB sont prises par acclamation.

Article 26 : Les motions suivantes ont priorité dans l'ordre indiqué ci-après :

- motion de procédure ;
- motion d'ordre;

- motion d'information.

Article 27 : Tout auteur d'une motion qui sort du cadre de celle-ci est rappelé à l'ordre par le Président du Présidium. En cas de refus, le Président du Présidium lui retire la parole.

Article 28: Tout acte de perturbation entraîne les sanctions ci-après :

- le rappel à l'ordre ;
- le refus ou le retrait de la parole.

En cas de récidive, le Président peut expulser momentanément de la salle le contrevenant pour une durée entre (30) trente minutes et 1 heure

Article 29 : Après les travaux journaliers en ateliers thématiques et en plénière, un compte rendu est établi par les différents rapporteurs. A l'issue des travaux en atelier, un rapport de restitution est rédigé et adopté avant soumission à la plénière. Au terme des travaux en plénière, un rapport final est dressé pour adoption.

TITRE IV: DES DISPOSITIONS DIVERSES

Article 30 : L'accès dans la salle des travaux du FNB est subordonné au port d'un badge personnalisé et sécurisé. Tous les véhicules et engins à deux (2) roues des participants au Forum disposent d'un laissez-passer délivré par la structure chargée de l'organisation du Forum.

Article 31 : A l'exception des Agents de Sécurité autorisés, le port de toutes armes est strictement interdit dans les locaux où se tient le Forum.

Article 32 : Le rapport général du Forum ainsi que tous les documents annexes sont transmis après le Forum aux Autorités de Transition, au Médiateur International et à la Communauté Internationale.

Article 33: Toute disposition ou situation non prévue par le Règlement Intérieur sera réglée par le Présidium du Forum.

Article 34 : Le présent Règlement Intérieur entre vigueur dès son adoption par la plénière du Forum.

Bangui, le

Les Participants au Forum National de Bangui (FNB).



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail



FORUM NATIONAL DE BANGUI

CODE DE BONNE CONDUITE

Les Participants au Forum National de Bangui,

Considérant que les assises du forum de Bangui constituent le début d'une nouvelle attitude patriotique, démocratique et républicaine.

Considérant la nécessité de travailler ensemble dans un cadre serein pour rechercher ensemble les solutions les plus adéquates aux problèmes de notre pays dans l'intérêt supérieur de la Nation.

Considérant la nécessité d'un engagement moral au respect dudit Code de Bonne Conduite afin de garantir la sérénité des travaux et de renforcer un climat de dialogue et de confiance.

Considérant l'impérieuse nécessité d'œuvrer sans condition pour une paix durable.

Considérant la nécessité et l'urgence de souscrire sans réserve au dialogue comme le moyen le plus approprié pour une sortie de crise rapide et durable.

Conscients que la mobilisation de la communauté internationale aux côtés du peuple centrafricain est un facteur déterminant de relèvement intégral de la Nation ;

- s'engagent solennellement à :

1. respecter les droits et libertés de tous sans entrave.
2. s'interdire de recourir à la violence sous toutes ses formes pendant et après le Forum.
3. éviter tout désordre, voies de faits et intimidations pendant et après le Forum.
4. respecter la diversité culturelle et ethnique qui constitue une richesse pour le rétablissement de la paix et de la cohésion sociale.
5. respecter les opinions d'autrui dans les discours, les écrits et éviter une attitude désobligeante pendant et après le Forum.
6. éviter l'incitation à la haine ethnique, raciale, religieuse et tout recours à des méthodes de harcèlement et des pratiques de propagation des fausses rumeurs.
7. observer les principes suivants :
 - disponibilité et assiduité ;

- ponctualité ;
- respect de la police des échanges ;
- précision et concision dans les interventions ;
- modération et humilité ;
- tolérance et ouverture d'esprit ;
- respect de la parole donnée.

Fait à Bangui, le

Les Participants.



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail



FORUM NATIONAL DE BANGUI

AGENDA METHODOLOGIQUE

Palais de l'Assemblée Nationale

Du 4 Mai au 11 Mai 2015

Dimanche 3 Mai 2015 (Journée de prière et de recueillement)

- **8h00-17h00 : Arrivée des participants à Bangui, enregistrement et remise des kits au Palais de l'Assemblée Nationale (hôtels pour les hautes-personnalités).**
- ❖ *Responsabilité du Comité d'organisation et protocole*

1^{er} Jour : Lundi 4 Mai 2015

Cérémonie d'ouverture

- **7h30-10h00 : Installation des invités et des participants**
- Les Chefs d'Etat et de Gouvernement, les hautes personnalités d'Etat, les délégations des organisations internationales et régionales et les participants au Forum sont accueillis et installés à leur arrivée dans la salle du Palais de l'Assemblée Nationale.
- Une animation culturelle de bienvenue est prévue pour accueillir les invités et les participants au Forum.
- Suite et fin de l'enregistrement des participants et remise des Kits.
- ❖ *Responsabilité : Protocole et Comité d'organisation*
- **10h00-10h10 : Présentation du programme de la cérémonie d'ouverture**
- Le Maître de cérémonie présente le déroulement de la cérémonie d'ouverture du Forum en commençant par 1 minute de recueillement pour la réussite du forum.
- ❖ *Responsabilité : Comité d'organisation*
- **10h10-10h30 : Voix de la Centrafrique**
- Message de feu Président Barthelemy BOGANDA en français et en sango.
- ❖ *Responsabilité : Comité d'organisation*
- **10h30-10h40 : Hymne du Forum suivi de l'hymne National**
- Les participants entonnent l'hymne du Forum et l'hymne National.
- ❖ *Responsabilité : Comité d'organisation*
- **10h40-12h30 : Allocutions**
- Le mot de bienvenue de Madame la Présidente de la Délégation Spéciale de la ville de Bangui (5 minutes)
- Autres allocutions : Président en exercice de la CEEAC, Médiateur International, Représentant de la Conférence des Pays des Grands lacs, Représentant de l'Union Africaine, Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies, Chef de l'Etat de la Transition
- Le temps d'intervention est de 10 minutes maximum.
- ❖ *Responsabilité : Protocole et Comité d'organisation*
- **12h30 -12h40** : Lecture du décret de désignation des Membres du Présidium du Forum suivie de leur installation
- **Responsabilité** : Protocole d'Etat et maître de cérémonie

- 12H40-13H40 : Suspension de séance

- En marge de la pause, une photo de famille est proposée aux autorités, personnalités invitées et aux participants sur le parvis du Palais de l'Assemblée Nationale.

- ❖ *Responsabilité : Protocole et maître de cérémonie*

13h40 : Fin de la cérémonie d'ouverture

- 13h40-14h40 : Lancement des travaux

- Adoption des outils de fonctionnement du Forum

- Le Présidium soumet à l'adoption des participants les outils de fonctionnement du Forum :
 - o Règlement intérieur
 - o Code de bonne conduite.

- Responsabilité : Présidium du Forum*

- 14h40-15h20

- Présentation des thématiques du Forum

- Mise en place des ateliers thématiques par le Présidium du Forum.
- Le Président du Présidium invite le Coordonnateur Général du Comité Technique d'Organisation à faire une présentation générale des travaux d'organisation du forum
- La Présidente de la Commission préparatoire du Forum fait une introduction générale aux quatre thématiques du Forum : paix et sécurité, justice et réconciliation, gouvernance, développement économique et social.

- ❖ *Responsabilité : Présidium du Forum*

- 15h20- 17h00 : Inscriptions des participants dans les ateliers thématiques.

- Le Présidium invite les participants à s'inscrire dans les différents ateliers thématiques

- ❖ *Responsabilité : Présidium du Forum et Comité d'organisation*

- 17h00 : Fin des travaux de la journée

2eme Jour : Mardi 5 Mai 2015

Echanges en séance plénière sur les attentes du Forum

- 9h00- 11h00 : Témoignages du peuple Centrafricain et des Invités étrangers

- Une séance de témoignage du peuple Centrafricain venu de l'ensemble des provinces et de la capitale est organisée afin de partager leurs expériences et vécus du conflit passé et transmettre des messages de paix et de réconciliation. La parole est donnée aux représentants des enfants, des jeunes, des femmes, de la plateforme religieuse et des invités extérieurs.(10 mn par représentant)

- ❖ *Responsabilité : Présidium du Forum*

11h- 12h30 – Echanges sur les attentes du Forum

Une séance d'échanges sur les attentes du forum est organisée avec les représentants des entités (5 mn par intervenant)

- ❖ *Responsabilité : Présidium du Forum*

- 12h30-13h30 : Pause
- 13h30- 17h00 ; Echanges sur les attentes du Forum (suite)
 - Une séance d'échanges sur les attentes du forum est organisée avec les représentants des entités.
 - ❖ *Responsabilité : Présidium du Forum*
- 17h00 : Fin des travaux de la journée.

3eme Jour : Mercredi 6 Mai 2015

Travaux simultanés des (04) quatre ateliers thématiques

- 9h00-12h30 : Travaux en ateliers thématiques

Les ateliers thématiques devront traiter simultanément les points suivants :

- Paix et sécurité (lieu : A préciser)
- Justice et Réconciliation (lieu : A préciser)
- Gouvernance (lieu : A préciser)
- Développement économique et social (lieu : A préciser)

❖ *Responsabilité : Présidium des ateliers thématiques*

- 12h30-13h30 : Pause

- 13h30-17H00 : Poursuite des travaux simultanés en ateliers thématiques

❖ *Responsabilité : Présidium des ateliers thématiques*

- 17h00 : Fin des travaux de la journée.

4eme Jour : Jeudi 7 Mai 2015

Travaux simultanés des (04) quatre ateliers thématiques (suite et fin)

- ❖ 9h00-12h30 : Poursuite des travaux simultanés en ateliers thématiques

❖ *Responsabilité : Présidium des ateliers thématiques*

- 12h30-13h30 : Pause

- 13h30-17H00 : Poursuite des travaux simultanés en ateliers thématiques

❖ *Responsabilité : Présidium des ateliers thématiques*

- 17h00 : Fin des travaux de la journée.

5eme Jour : Vendredi 8 Mai 2015

Travaux du Forum en séance plénière

- 9h00-12h30 : Echanges en séance plénière sur la thématique paix et sécurité
- Apres la présentation du rapport de l'atelier thématique paix et sécurité, le Présidium ouvre les échanges sur cette thématique.
- ❖ *Responsabilité : Présidium du Forum*
- 12h30-13h30 : Pause
- 13h30-17h00 : Echanges en séance plénière sur la thématique justice et réconciliation
- Apres la présentation du rapport de l'atelier thématique justice et réconciliation, le Présidium ouvre les échanges sur cette thématique.
- ❖ *Responsabilité : Présidium du Forum*
- 17h00 : Fin des travaux de la journée.

6eme Jour : Samedi 9 Mai 2015

Travaux du Forum en séance plénière (suite)

- 9h00-12h30 : Echanges en séance plénière sur la thématique Gouvernance
- Apres la présentation du rapport de l'atelier thématique gouvernance, le Présidium ouvre les échanges sur cette thématique.
- ❖ *Responsabilité : Présidium du Forum*
- 12h30-13h30 : Pause
- 13h30-17h00 : Echanges en séance plénière sur la thématique développement économique et social
- Apres la présentation du rapport de l'atelier thématique développement économique et social, le Présidium ouvre les échanges sur cette thématique.
- ❖ *Responsabilité : Présidium du Forum*
- 17h00 : Fin des travaux de la journée.

7eme Jour : Dimanche 10 Mai 2015

Travaux du Forum en séance plénière (suite et fin)

- **9h00-12h30 : Adoption des recommandations relatives aux thématiques :**
 - Paix et sécurité
 - Justice et réconciliation
- ❖ *Responsabilité : Présidium du Forum*

- **12h30-13h30 : Pause**

- **13h30-17h00 : Adoption des recommandations relatives aux thématiques :**
 - Gouvernance
 - Développement économique et social
- ❖ *Responsabilité : Présidium du Forum*

- **17h00 : Fin des travaux de la journée.**

8eme Jour : Lundi 11 Mai 2015

Cérémonie de clôture

- **7h30-10h00 : Arrivée des invités et des participants**
 - Les Chefs d'Etat et de Gouvernement, les hautes personnalités d'Etat, les délégations des organisations internationales et régionales et les participants au Forum sont accueillis et installés à leur arrivée dans la salle du palais de l'Assemblée Nationale.
- ❖ *Responsabilité : Protocole et Comité d'organisation*

- **10h00-11h30 : Lecture des conclusions et recommandations du Forum**
 - Lecture du rapport de synthèse du Forum
 - Lecture des recommandations du Forum
 - Lecture des motions de remerciement
- ❖ *Responsabilité : Présidium du Forum*

- **11h30-12h00 : Signature officielle (pacte social, accords et engagements)**
- ❖ *Responsabilité : Protocole et Comité d'organisation*

- **12h00-13h00 : Allocutions de clôture**
 - Le temps d'intervention est de 10 minutes maximum.
- ❖ *Responsabilité : Protocole et Comité d'organisation*

- **13h00-13h15 : Hymne du Forum suivi de l'hymne National**
 - Les participants entonnent l'hymne du Forum et l'hymne National
- ❖ *Responsabilité : Comité d'organisation*

- **13h15 : Fin de la cérémonie de clôture du Forum et départ des invités et participants.**
- ❖ *Responsabilité : Protocole et Comité d'organisation*

DECLARATION DES ENFANTS DE CENTRAFRIQUE AU FORUM NATIONAL DE BANGUI

- Excellence Madame la Présidente de la République ;
- Chers Papas, Chères Mamans .

Nous enfants de Centrafrique, désignés par nos frères et sœurs pour participer au Forum des enfants du 12 au 13 Mars 2015 à Bangui avons eu l'occasion de faire la synthèse des consultations locales organisée dans les différentes préfectures.

Nous avons une joie profonde de nous réunir ici à Bangui sans distinction de sexe, de religion, d'origine ethnique et géographique pour participer au processus de réconciliation en République Centrafricaine, notre cher et beau pays.

C'est ici l'occasion pour nous de remercier très sincèrement le Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion du Genre et de l'Action Humanitaire et le Ministère de la Réconciliation, l'UNICEF, Save Children, Mercy Corps, MINUSCA, Plan International, INETRSOS, AFEB et NDA qui nous ont permis qui nous ont permis d'organiser ce forum des enfants.

Au cours de nos consultations locales et lors du Forum des enfants, nous avons analysé des problèmes auxquels nous avons été exposés lors des conflits, et nous avons fait des propositions aux autorités du pays.

- Chers parents

Lors de la crise que le pays a traversée, nous avons été confrontés aux problèmes ci-après :

1. Les tueries d'enfants et des membres de nos familles ;
2. Les violences sexuelles et physiques
3. Les destructions de nos écoles et des hôpitaux de nos villages et cités

4. Le recrutement des enfants comme soldats
5. La fuite ou tuerie de nos enseignants
6. La séparation des enfants de leurs familles lors des déplacements
7. Nos parents sont devenus encore plus pauvres

Bref, la violation de nos droits par les adultes qui se disputent sur des problèmes dont nous ne sommes pas responsables, mais dont nous sommes les premières victimes.

C'est pourquoi au nom de tous les enfants de la RCA, nous, enfants participants à ce forum, faisons les recommandations ci-après aux autorités et au forum de Bangui :

1. Le désarmement total de tous les ex- combattants
2. La reconstruction des écoles, des librairies et des hôpitaux détruits lors des conflits
3. L'accès à l'eau, à l'éducation gratuite et aux soins de santé
4. La réinsertion de nos camarades utilisés comme soldats
5. La promotion de la paix et de la justice
6. L'enseignement sur la réconciliation dans nos écoles
7. La reconstruction des routes
8. Le retour des personnes déplacées et des réfugiés

- Excellence Madame la Présidente de la République ;
- Chers parents.

Nous sommes conscients que ce que nous demandons, vous pouvez nous donner, si vous le voulez et si vous restez unis.

Lors du forum de Bangui, pensez à la Centrafrique de demain, notre Centrafrique. Nous voulons aussi devenir des Ministres, des Enseignants, des Avocats, des Magistrats, des Docteurs.... C'est notre rêve.

Nous voulons travailler aujourd'hui pour vivre dans un pays de paix. Que cesse la guerre, que cessent les divisions de tout genre. Que cessent les violences

Je vous remercie

DECLARATION DE MADEMOISELLE ABIBA NGALY :

MISS CENTRAFRIQUE

Excellence Madame la Présidente de la Transition

Excellence Monsieur le Président de la République du Congo ;
Médiateur de la crise centrafricaine

Excellence Monsieur le Président du Conseil National de la Transition

Excellence Monsieur le Premier Ministre ; Chef du Gouvernement de
la Transition

Mesdames et Messieurs

En ma qualité d'ambassadrice de la paix, et surtout en tant que centrafricaine c'est avec grand plaisir que je prends la parole en cette grande circonstance combien déterminante pour notre beau pays la République centrafricaine.

En effet, de part sa situation géographique, la RCA bénéficie d'un avantage naturel qui devait concourir au bien être de sa population. Ce sont des richesses climatiques, fauniques et géologiques d'ou son appellation sans exagérer de paradisi terrestre. Paradoxalement notre paradisi s'est vite transformé en enfer par ses fils malveillants aidés par des acteurs étrangers.

En écoutant nos parents regrettés leur belle époque, nous jeune d'aujourd'hui ne cessons de nous poser la question : que s'est-il passé ? Quel héritage nous sera légué ? Pourquoi étions été sacrifiés ? A une certaine époque on parlait de Bangui la coquette ville de Paris et la RCA était appelée Suisse Africaine. Pourquoi à

notre époque Bangui la Coquette est elle devenue Bangui la roquette ? Pourquoi Bangui ville de Paris est elle devenue Bangui ville de péril ? et Bangui ville de lumière Bangui ville de Misère et au lieu Bangui Suisse Africaine la République Centrafricaine est appelé le souci africain.

Madame la cheffe d'état de la transition

Monsieur le Médiateur international

Mesdames et messieurs

A travers ces jeux gros mots dramatiques, je voudrais éveiller notre conscience collective et nationale sur la profonde tragédie que traverse notre peuple. Ce peuple innocent meurtri par des coups d'état, de mutineries et des rebellions qui ont causés des destructions des biens des massacres injustifiés. Ce peuple qui a tout perdu même ses repères ses espoirs et à qui il ne reste plus que la terrible traversée d'une crise morale et de valeur.

A travers ces mots de désolation, je voulais rappeler à tous les centrafricains que nous sommes au fond du gouffre et nous ne pouvons plus descendre plus bas. Nous n'avons qu'une seule issue celle de rebondir vers le ciel radieux vers le soleil éclatant vers la lumière de Dieu. Nous n'avons pas le droit de laisser mourir notre chère patrie la République Centrafricaine. C'est pourquoi, profitant de cette tribune, je lance un cri de cœur et d'alarme plus que jamais nous centrafricains avons l'impérieux devoir de nous aimer les uns les autres ; car Martin Luther King disait : « apprenons à vivre sagement ensemble sinon nous allons tous mourir comme des idiots » Plus que jamais nous centrafricains devons nous tenir la main dans la main et chanter à l'unissons l'hymne nationale et conjuguer avec amour le devise et les cinq verbes que nous a légué notre père fondateur le Président Barthelemy BONGANDA.

Plus que jamais, nous devons nous rappeler de la force que porte notre devise à savoir UNITE. Qui croyait vous que je suis ? Je suis cette unité ! Sans ces valeurs d'unité que cultivaient nos parents, je ne serais jamais née car ma mère chrétienne et mon père musulman se seraient déchirés. Aussi, rejetons à jamais nos divisions ethniques qui à tant fragilisés et ensanglantés gratuitement notre société. Qu'à l'issu de ce forum du Sud, de centrafricain de l'Est, de centrafricain de l'Ouest, du centrafricain du centre ou du centrafricain chrétien et du centrafricain musulman.

DIGNITE : quel est le centrafricain qui n'a pas honte de visu à l'image actuelle de notre pays ? A la fin de ce forum, nous devons sortir grand fort et majestueux pour retrouver notre dignité perdu car se sont d'immenses parties intégrantes de la valeur intrinsèque du centrafricain.

TRAVAIL : Celui-ci doit être notre seule et unique bouée de sauvetage.

Madame le chef de l'état de la transition

Monsieur le Médiateur international

Mesdames et messieurs

Ce forum tant attendu est là nous allons débattre du mal centrafricain pour extirper une fois pour toute, je l'espère, et le jeter dans le feu de la gèle afin que ce forum à la fin tout centrafricain puisse prendre l'engagement de plus trahir son pays et entretenir la mauvaise développer la haine de son prochain, la méchanceté gratuite, les complots, l'esprit e vengeance, les destructions des biens et des tueries.

Madame le Chef de l'Etat de la Transition

Monsieur le Médiateur international

Mesdames et messieurs

Nous voulons qu'à la fin de ce forum, le centrafricain puisse rêver à nouveau. Rêver au décollage économique de son pays grâce à l'exploitation de ses immenses richesses tel qu'il en est le cas chez vous Monsieur le Médiateur. Rêver à un véritable développement intellectuel et social à l'instar d'autres pays. En un mot rêver à une vraie renaissance de l'Homme centrafricain. Nous pouvons réaliser ces rêves ; il nous suffit de nous rappeler des idéaux de notre père Barthelemy BOGANDA car nous sommes tous des humains avec des forces et des faiblesses. Mais avec une seule vision : la foi, l'amour et la volonté tout devient possible et notamment la fin.

Que Dieu bénisse la République Centrafricaine !

Je vous remercie.

Déclaration des Femmes centrafricaines :
« Cri de Cœur des Femmes de Centrafrique »

Nous, Femmes de Centrafrique de toutes les couches sociales, de toutes obédiences politiques, et de toutes confessions religieuses, réunies, du 02 au 03 mai 2015, à Bangui, au palais de la CEMAC, en prélude au Forum de Bangui en vue d'harmoniser notre vision sur les thématiques dudit forum.

Nous, les femmes, les filles, les jeunes et les enfants avons payé le plus lourd tribut lors des crises politico-militaires successives qui ont déstabilisé et détruit le tissu économique et social de notre pays;

Nous les Femmes considérons que ce Forum de Bangui constitue un moment historique qui va ouvrir une nouvelle page de notre histoire pour dessiner le contour de la nouvelle RCA. C'est aussi une opportunité pour notre pays d'entrer dans le concert des nations et de promouvoir les droits des femmes, conformément aux différentes conventions, lois, résolutions et politiques adoptées et ratifiées.

Pour nous les Femmes, c'est également l'occasion de mettre fin à l'impunité et d'intégrer les femmes dans toutes les phases et à tous les niveaux pour un processus de paix et de réconciliation, en vue de la reconstruction du pays et un développement durable. Ce qui exige une

Pour la justice et la réconciliation nationale :

- La lutte contre l'impunité par :
 - o L'interdiction de l'amnistie pour les auteurs des violations graves de droits de l'Homme, y compris pour les auteurs des violences sexuelles.
 - o L'opérationnalisation de « l'Unité Mixte d'Intervention Rapide et de Répression des Violences Sexuelles faites aux Femmes et aux Enfants » et de la Cour Pénale Spéciale pour la Centrafrique ;
- La mise en place d'une approche globale assurant la prise en charge holistique, la prévention, la collecte et analyse des données et le renforcement du cadre institutionnel et juridique en matière de lutte contre les violences sexuelles et autres violences basées sur le genre;

Pour la gouvernance:

- La mise en place d'un code de conduite sur la gouvernance démocratique, politique, économique et sociale ;
- La révision de la politique nationale concernant l'exploitation des ressources naturelles et la publication des accords et des concessions existants ;

REPARTITION MEMBRES DU GOUVERNEMENT DANS LES COMMISSIONS

N°	COMMISSION	NOM ET PRENOM	KIT	RESERVE
01	PAIX ET SECURITE	YARAFI	OK	
		MOKOPEYE	OK	
02	JUSTICE /RECONCILIATION	DETHOUA		
		SOKAMBI		
		YANINDJI		
03	GOUVERNANCE	ABAZENE	OK	
		MACKOUZANGBA		
		WALIDOU		
		KADRE	OK	
04	RELANCE ECONOMIQUE	LIMBIO	OK	
		ZOUTA		

- La promotion de l'entrepreneuriat féminin à travers le renforcement des capacités et la création d'un fonds de garantie afin de faciliter l'accès des femmes au crédit.

Nous vous remercions

Fait à Bangui, le 3 mai 2015
Les Femmes de Centrafrique